



# Développement économique du district de Vevey :

Comparaisons et perceptions

Nicolas Moullet

Sous la direction du  
Prof. Antonio Da Cunha

*Nous tenons ici à remercier toutes les personnes qui nous ont aidées à la réalisation de ce mémoire et particulièrement : le Prof. Antonio Cunha, Christophe Mager, Micheline Cosinschi-Meunier, et Gaston Clivaz, tous les quatre membres de l'IGUL, ainsi que Madame Suzanne Sinclair, directrice de la PROMOVE.*

## Table des matières

<b><u>PREMIERE PARTIE : Introduction générale</u></b> .....	<b>5</b>
<u>1. Introduction</u> .....	5
<u>2. Cadre théorique et conceptuel</u> .....	7
<u>2.1 Métropolisation et inégalités de développement</u> .....	7
<u>2.2 Développement régional: pôles et milieux innovateurs</u> .....	9
<u>2.3 Développement économique durable</u> .....	11
<u>2.4 Les facteurs de localisation</u> .....	12
<u>2.5 Economies d'échelle et d'agglomération</u> .....	14
<u>2.6 Les acteurs économiques en Suisse</u> .....	15
<u>2.7 La promotion économique</u> .....	17
<u>3. Problématique:</u> .....	20
<u>3.1 Développement économique régional: le district de Vevey et l'Est vaudois</u> .....	20
<u>3.2 Etat de la question</u> .....	21
<u>3.3 Hypothèses de travail:</u> .....	22
<u>4. Méthodologie</u> .....	23
<b><u>DEUXIEME PARTIE : Analyse quantitative du Canton de Vaud</u></b> .....	<b>24</b>
<u>6. Les données statistiques</u> .....	24
<u>6.1 Sources</u> .....	24
<u>6.2 Choix et traitements</u> .....	24
<u>6.3 Les indicateurs</u> .....	25
<u>6.4 Analyse en Composante Principale</u> .....	30
<u>6.5 Représentation</u> .....	32
<u>7. Districts vaudois : comparaisons</u> .....	34
<u>7.1 Dix-neuf unités administratives</u> .....	34
<u>7.2 Les indicateurs</u> .....	36
<u>7.3 Résultats de l'ACP</u> .....	44
<u>8. Régions vaudoises : comparaisons</u> .....	50
<u>8.1 Cinq régions économiques</u> .....	50
<u>8.2 Résultats des ACP</u> .....	53
<u>9. Bilan de l'analyse quantitative</u> .....	57

**TROISIEME PARTIE : Analyse qualitative du district de Vevey..... 60**

10. Le district de Vevey..... 60

10.1 Présentation..... 60

10.2 Chiffres..... 62

11. Le questionnaire..... 63

11.1 L'échantillon..... 63

11.2 Les questions..... 65

12. Les résultats..... 66

12.1 Facteurs de localisation..... 66

12.2 Craintes et risques futurs..... 70

12.3 Type de marché :..... 73

12.4 Fréquence des contacts..... 74

12.5 Affirmations..... 78

13. Bilan de l'analyse qualitative..... 80

**CONCLUSIONS GENERALES :..... 82**

14. Conclusion..... 82

14.1 Bilan..... 82

14.2 Potentiels et Perspectives:..... 85

14.3 Recommandations..... 87

**BIBLIOGRAPHIE..... 91**

## **PREMIERE PARTIE : Introduction générale**

### **1. Introduction**

Les comportements humains dans l'espace transforment les paysages et créent des territoires où se répartissent les activités humaines. L'espace étant hétérogène, chaque territoire possède ses propres caractéristiques qui seront inégalement exploitées selon les besoins des hommes au fil du temps. Les avantages et inconvénients propres à chaque région sont donc des éléments qui vont avoir une grande influence sur l'évolution du territoire et sur son développement. En effet, les aménagements humains vont tenir compte de ces différents facteurs régionaux pour transformer le territoire en leur faveur, et s'approprient ainsi de nouveaux espaces. Ces modifications, qu'elles soient économiques, sociales, culturelles ou politiques, vont être enregistrées sur les territoires et créeront des déséquilibres entre des zones, notamment dans la répartition des activités humaines et économiques.

Au niveau économique, les inégalités de développement se caractérisent par la montée en puissance de régions économiques prospères et inversement par le délaissement d'autres régions plus défavorisées. Les changements économiques importants de ces dernières décennies, qui ont, entre autre, accentué la globalisation de l'économie mondiale et augmenté les rivalités entre les régions, n'ont fait qu'accroître ce phénomène. La tertiarisation des économies des pays développés et la chute du secteur secondaire sont également un effet de ces changements qui ont modifié et modifient les paysages économiques. Ces modifications économiques engendrent des restructurations, des délocalisations, et des désindustrialisations majeures, notamment dans les régions spécialisées dans des secteurs très concurrentiels comme le textile. Les inégalités territoriales s'en retrouvent ainsi renforcées, avec d'un côté des régions qui arrivent à s'adapter et à tirer profit des changements économiques, et de l'autre des régions qui n'y arrivent pas et sont délaissées. Il ne semble pas exister de corrections spontanées des déséquilibres, et il faut ainsi que des mesures politiques soient entreprises pour lutter contre ces écarts de développement.

En effet, les inégalités économiques de développement entre les régions sont des phénomènes qui préoccupent particulièrement les autorités politiques, chargées de les minimiser par des mesures d'aménagement du territoire. Il est important de lutter contre les trop fortes concentrations économiques, tout comme les trop fortes dispersions d'ailleurs, car sur le long terme elles augmentent les inégalités et fracturent les développements territoriaux. Les autorités politiques doivent donc chercher non seulement à maintenir la croissance dans les zones prospères, mais aussi à prendre des mesures afin que les régions plus défavorisées puissent connaître une situation économique plus favorable. Pour aider les régions à mettre en avant leurs atouts et améliorer leurs faiblesses économiques, des associations régionales de promotion économique ont été mises en place sur le territoire helvétique. Leur but est de mettre tous leurs moyens en œuvre pour dynamiser leur tissu économique régional et le rendre plus attractif, donc plus compétitif. Les mesures d'accompagnement qu'elles offrent aux acteurs économiques doivent aider la région et lui permettre de s'adapter plus facilement aux variations économiques en conservant les activités économiques actuelles tout en attirant de nouvelles.

C'est dans ce cadre que nous allons réaliser notre étude géographico-économique. Nous allons nous intéresser au développement économique de la région de l'Est vaudois, et plus spécialement à la situation du district de Vevey. Nous commencerons par faire une analyse statistique comparative entre les 19 districts vaudois, ainsi qu'entre les cinq régions économiques vaudoises, ce qui nous permettra, nous l'espérons, de mettre en évidence des particularités et des inégalités de développement. Une fois cette tâche réalisée, nous allons faire une analyse qualitative sur le district de Vevey grâce à un questionnaire envoyé à une série d'entrepreneurs locaux. A l'aide de ce dernier, nous allons chercher à faire ressortir les principaux atouts et inconvénients économiques du district, notamment avec l'aide de questions sur les facteurs de localisation. Et finalement, à l'aide de ces deux grandes parties d'analyse, nous ferons un bilan global pour notre région d'étude et tenterons de déterminer les domaines à fort potentiel mais aussi de proposer quelques mesures à entreprendre pour garantir et améliorer le développement économique futur.

Ce travail nous permettra ainsi de conclure nos études de géographie humaine avec un sujet concret sur une région que nous connaissons bien. Nous allons utiliser non seulement les connaissances théoriques acquises durant notre formation, mais également les outils statistiques et cartographiques. Nous espérons aussi que cette étude nous permettra de mieux situer le district par rapport aux autres districts vaudois, mais aussi d'avoir une meilleure connaissance du tissu économique local et peut-être de trouver des moyens à mettre en œuvre pour lui permettre de mieux s'adapter aux changements et améliorer la situation économique actuelle.

## 2. Cadre théorique et conceptuel

Avant d'aborder les questions de problématique et de méthodologie, il est important de revenir un peu sur des concepts de base que nous allons utiliser tout au long de ce travail. Nous commencerons par quelques précisions sur les phénomènes de métropolisation et d'inégalités de développement, puis aborderons certaines notions sur les théories de développement régional, comme celle de la décentralisation concentrée et celle des milieux innovateurs. La durabilité économique sera ensuite le premier concept à expliquer afin de mieux cerner la première partie de notre problématique, suivi par la notion de facteurs de localisation qui intéressera particulièrement notre deuxième partie du travail. Nous aborderons également brièvement les notions d'économies d'échelle et des notions de base sur les entreprises helvétiques, pour finir avec des informations sur la promotion économique du Canton de Vaud.

### 2.1 Métropolisation et inégalités de développement

Comme nous l'avons mentionné dans notre introduction, le développement économique d'un territoire ne se fait jamais d'une manière uniforme en raison de l'hétérogénéité des territoires. En effet, ces derniers offrent aux activités humaines des conditions très diverses, favorables ou non à l'implantation d'activités économiques. Le relief, la situation géographique, les ressources naturelles, les facteurs historiques, démographiques (migrations) ou politiques sont autant d'éléments qui accentuent les disparités de développement, car leur distribution spatiale ainsi que leurs influences ne sont pas partout les mêmes. De plus, les effets d'agglomérations accentuent encore ces disparités en concentrant les activités économiques et les individus dans des centres urbains pour leur offrir un maximum d'économies d'échelle. Ces inégalités territoriales classiques, ajoutées de la tendance des activités économiques à se concentrer, expliquent en partie pourquoi certaines régions se développent mieux que d'autres. En partie, car il ne faut pas oublier que des régions semblables ne se développent pas de la même manière. La politique régionale, l'histoire, l'innovation sont également des facteurs qui expliquent les inégalités. C'est ainsi que les grandes villes de notre planète, avec en tête les grandes mégalo-poles américaines, japonaises, chinoises ou européennes, sont devenues depuis quelques décennies des zones dynamiques incontournables pour le développement économique mondial.

En effet depuis le milieu du 20<sup>ème</sup> siècle, les agglomérations urbaines n'ont cessé de s'étaler sur des territoires de plus en plus vastes et de concentrer la majorité des populations mondiales, des activités économiques les plus qualifiées, mais aussi les principales activités culturelles et politiques. Concentration et étalement urbain autour d'un, ou plusieurs centre-ville sont les caractéristiques de ce phénomène de métropolisation qui concerne aujourd'hui toutes les grandes villes mondiales et influence leurs formes. Les activités économiques qui se localisent dans ces territoires urbains sont essentiellement des activités tertiaires qui cherchent à bénéficier des avantages des réseaux métropolitains qui les relient avec les autres agglomérations urbaines internationales. Les zones urbaines leur offrent un maximum d'avantages de localisation, allant de la qualité des infrastructures, des réseaux de communications et d'échanges, de bassins de main-d'œuvre qualifiée, d'environnements techniques et financiers favorables, ou encore de la proximité de clients et fournisseurs. Le(s) centre-ville(s) est quant à lui marqué par une sur-représentation des activités tertiaires à forte valeur ajoutée, comme les activités financières, d'études d'avocats ou d'autres services aux entreprises. Cette présence au cœur d'une ville est un luxe que seuls les entreprises les plus

prospères peuvent s'offrir en raison des prix élevés des terrains et des constructions. Suivant le processus de centre-périphérie, qui met en évidence une répartition spatiale différente en fonction de l'éloignement à un centre, les activités économiques tertiaires de moindre importance vont se diffuser dans les zones périphériques (régions/villes/zones), tout comme les activités industrielles qui cherchent à s'éloigner du centre pour bénéficier d'espaces importants et minimiser leurs coûts de productions, de constructions ou de transports.

Les régions métropolitaines sont ainsi devenues aujourd'hui des zones dynamiques incontournables qui polarisent les activités économiques les plus prospères, accueillant notamment les sièges sociaux des grandes multinationales, des centres de recherches et de développements, des établissements bancaires, d'assurances, ou des fiduciaires. Ces grands pôles urbains concentrent le pouvoir économique sur leur territoire et influencent sa gestion, leur donnant du même coup un rôle moteur dans la croissance économique régionale, nationale, voir même internationale. La globalisation de l'économie n'a fait qu'accentuer l'importance des échanges entre ces grandes agglomérations mondiales, créant des réseaux d'échanges et de collaborations très importants, qui permettent aux régions métropolitaines de croître encore davantage, d'augmenter leur attractivité mais aussi leur capacité d'organiser l'espace avoisinant.

Mais face à cette sur-concentration des activités les plus diverses et nombreuses dans les plus grands centres urbains, des fractures spatiales se sont développées en contre-partie, fragilisant les équilibres régionaux. Les régions périphériques suffisamment éloignées des grands centres urbains, comme les villes de moindre importance et les zones rurales, sont particulièrement touchées. Elles ne réussissent pas à profiter autant, voir pas du tout des avantages offerts par le dynamisme métropolitain et se retrouvent exclues de son réseau d'influences. Leur croissance s'en retrouve ainsi touchée et certaines régions en souffrent plus que d'autres. C'est le cas par exemple des régions spécialisées dans des activités qui sont aujourd'hui moins prospères, mais surtout plus concurrentielles au niveau international, comme le textile ou l'horlogerie en Suisse. En effet, la globalisation et les changements économiques de ces dernières décennies n'ont fait qu'accentuer ces déséquilibres entre les régions qui arrivent à s'adapter et à tirer profit des changements économiques et celles qui n'y arrivent pas et qui en souffrent. Les compétitions entre les villes, les régions, et même les pays sont devenues si fortes que chaque territoire, qu'il soit régional, cantonal ou national cherche à dynamiser au maximum son tissu économique au profit d'un autre pour en assurer sa pérennité. Tertiarisation des centres urbains, désindustrialisations, délocalisations industrielles en zones ou pays périphériques sont de nos jours des phénomènes qui frappent l'ensemble de nos pays industrialisés et qui marquent les territoires (friches). Cette concurrence globale modèle ainsi les territoires et engendre un développement économique à plusieurs vitesses, dont la Suisse n'échappe pas non plus.

En Suisse, les deux tiers de la superficie du pays sont occupés par des forêts, des lacs et des montagnes, laissant ainsi relativement peu de place pour les activités humaines. Ces dernières se concentrent essentiellement dans les régions de plaines, dont la plus importante est celle du "Plateau suisse" qui traverse le pays du lac Léman à celui de Constance. Les grands centres urbains (Genève, Lausanne, Berne, Zurich, Bâle), les réseaux de communications (autoroutes, trains), et la majorité des activités économiques sont localisés dans cette zone plane. Situé au cœur de l'Europe, sur l'axe des plus grandes métropoles européennes, la Suisse bénéficie aussi des opportunités favorables offertes par le dynamisme métropolitain. En effet, deux grandes agglomérations helvétiques se sont dessinées au fil du temps. Elles accueillent de nos jours les

principales activités qui influencent l'économie du pays. La plus grande de ces régions économiques est celle de l'agglomération zurichoise, également appelée la région du Triangle d'Or alémanique, qui regroupe les cantons de Zurich, d'Aarau, de Zoug, de Bâle et de Winterthur. La seconde est celle de l'agglomération lémanique, composée essentiellement des villes de Genève et de Lausanne, mais aussi d'Yverdon et des villes le long du lac Léman (Nyon, Vevey / Montreux, Villeneuve). Ces deux grandes agglomérations helvétiques ont pu grâce au phénomène de métropolisation et à son dynamisme devenir aujourd'hui les régions motrices de la croissance économique du pays.

Cette concentration des forces économiques et de la croissance dans ces deux grandes agglomérations de Suisse permet à notre pays de rester connecté aux réseaux économiques européens, mais pose quand même certains problèmes car elle augmente les inégalités entre les autres régions helvétiques. Ces différentes régions qui composent la Suisse ont été étudiées dans le cadre d'une analyse sur les inégalités interrégionales en Suisse<sup>1</sup>. Partant d'un découpage du territoire helvétique en huit grandes régions économiques distinctes (Mittelland, Croissant lémanique, Triangle d'Or, Suisse centrale, Suisse orientale, Valais, Tessin et Grisons), les conclusions ont montré que les régions occidentales du pays sont celles qui se renforcent le plus rapidement. Celle du Triangle d'Or occupe évidemment le haut du classement, suivie par les régions avoisinantes de la Suisse centrale et de la Suisse orientale. Ces grandes régions économiques ne correspondent plus aux limites cantonales car elles se développent au-delà de leurs frontières, avec comme exemple principal l'agglomération alémanique, centre économique du pays, qui s'étale sur plusieurs unités cantonales (ZU, ZG, BS, BL, AG), ou l'agglomération lémanique qui s'étend sur celles de Genève et Vaud.

Les inégalités de développement entre ces huit grandes régions helvétiques ne sont pas les seules, car au niveau cantonal aussi des écarts de développement existent. En ce qui concerne le canton de Vaud, un constat récent montre que des disparités territoriales existent aussi et qu'elles ne diminuent pas. Des études ont analysé plus en détails ces disparités vaudoises (Cunha<sup>2</sup>, Cunha & Ruegg<sup>3</sup>) et mis en évidence trois modèles de répartition des forces économiques. Le premier est celui dit de *centre-périphérie* qui montre un renforcement des régions proches de l'agglomération lausannoise, et oppose la partie septentrionale du canton à celle du sud bien mieux équipée, urbaine, et fortement branchée aux réseaux économiques régionaux et internationaux. Le deuxième modèle, dit *radial*, met en évidence l'alignement des forces économiques le long des deux axes autoroutiers principaux du canton, ceux de Nyon-Montreux et de Lausanne-Yverdon. Le dernier est celui du modèle *zonal*, qui distingue deux grandes régions vaudoises de part et d'autre de l'axe autoroutier Lausanne-Yverdon. La zone Ouest est selon leurs conclusions une région plus prospère et dynamique, avec des travailleurs mieux qualifiés que dans la région orientale, qui se transforme plus lentement.

## 2.2 Développement régional: pôles et milieux innovateurs

Pour lutter contre les disparités spatiales, des mesures ont été entreprises par les politiques d'aménagement du territoire pour essayer de garantir un développement économique plus harmonieux et durable. Le principe de la décentralisation concentrée, mis en œuvre dès les années 1950, va dans cette direction. Il cherche à délocaliser les activités économiques centrales dans des zones de moindre importance pour que la diffusion de la croissance

<sup>1</sup> GAUDARD G. & CUDRE-MAROUX C., *Une nouvelle inégalité interrégionale en Suisse*.

<sup>2</sup> CUNHA A., BOTH J-F. & MAGER C., *Evaluation du territoire, développement durable et prospective*.

<sup>3</sup> CUNHA A & RUEGG J.(dir), *Développement durable et aménagement du territoire*.

puisse s'effectuer plus rapidement sur les territoires. Ce principe se base sur le postulat de l'économiste français F. Perroux qui affirme que la croissance se manifeste avec des intensités variables en des points ou pôles de croissance, et se diffuse d'une intensité variable dans l'environnement proche (Perroux F., 1955). Le développement économique d'une région viendrait ainsi pour l'essentiel d'investissements réalisés par des acteurs internes ou externes à la région. A partir de ces investissements, sources de la dynamique, la croissance peut se diffuser aux régions avoisinantes. Le principe de décentralisation concentrée a été appliqué pendant de nombreuses années, soutenu par les théories des pôles de croissance, puis par celle de la division spatiale du travail. Ces deux théories seront les deux grands principes de l'économie régionale des années 1960-1970. Mais malgré ces mesures, les déséquilibres interrégionaux n'ont pas été comblés et la diffusion de la croissance ne semble pas avoir été aussi efficace que semblait le croire Perroux.

Il est ainsi apparu surtout depuis les années 1980, qu'au lieu de chercher à redistribuer des activités importantes sur d'autres territoires pour créer des poches de diffusion de croissance et des effets entraînants, qu'il était plus important de recomposer et reconstituer le tissu économique local pour le rendre plus performant. Selon cette nouvelle théorie, le dynamisme d'une région ne viendrait pas, comme le pensait la théorie des pôles, du développement des investissements réalisés par des acteurs internes ou externes à la région, mais de la capacité des acteurs locaux à favoriser des initiatives locales, à générer un tissu de nouvelles entreprises et à mettre en œuvre une dynamique territoriale de l'innovation. Le moteur du dynamisme économique régional est ainsi selon ces théories à chercher à l'intérieur des régions (Maillat, 1995). Partant de l'hypothèse que « *la base territoriale crée des interdépendances particulières entre agents ou entre agents et institutions, ce qui engendre une dynamique industrielle spécifique* »<sup>4</sup>, les théories des districts industriels et des milieux innovateurs se sont développées.

Les théories des districts industriels, basées sur les travaux d'économie de Marshall (1920), ont été remises à jour dans les années 1980 pour expliquer la réussite économique d'une zone de l'Italie (Troisième Italie), centrée sur une branche industrielle. Le dynamisme de cette région, située entre un Nord très industrialisé et un Sud moins développé, a été étudié par des chercheurs italiens. Leurs conclusions ont mis en évidence le rôle essentiel joué par le tissu économique local, composé de petites et moyennes entreprises très spécialisées et très inter-reliées. Leurs proximités et leurs complémentarités dans le processus de production ont favorisé les coopérations, les interactions et la mise en réseau du système économique local. Cette atmosphère industrielle particulière, ajoutée d'une communauté de personnes actives très enracinées à leur territoire sont les causes majeures d'un dynamisme régional endogène très performant.

La théorie des milieux innovateurs, assez proche de celle des districts industriels, a été développée dès 1985 par le Groupement de Recherche sur les Milieux Innovateur (GREMI). Elle insiste sur l'importance jouée par le rôle du milieu dans le processus de développement régional. Cette notion de milieu est définie comme « *un ensemble d'interdépendances fonctionnelles entre acteurs, fondé sur leur appartenance à une même entité territoriale* »<sup>5</sup>. Les milieux innovateurs sont ainsi des ensembles d'acteurs localisés à proximité les uns des autres qui utilisent les savoir-faire de leurs voisins, que cela soit d'autres entreprises ou des centres de recherches et de formations, pour rendre leur milieu un peu plus dynamique. Cette

<sup>4</sup> RALLET A. & TORRE A., *Economie industrielle et économie spatiale*, page 17.

<sup>5</sup> Ibidem.

proximité encourage les interactions entre firmes et favorise du même coup la création, le développement et la diffusion spatiale de nouvelles innovations et connaissances technologiques. Chaque région doit ainsi chercher à devenir un milieu propice à l'action des acteurs locaux, notamment par des collaborations interrégionales.

Ces théories de développement endogène, qui regroupent les concepts de local, de district et de milieu, ont particulièrement marqué le début des années 1990. Après l'ère des grandes entreprises avec leurs administrations et leurs conventions rigides (fordisme), devait leur succéder « *l'ère de la grappe de petites entreprises innovantes se coordonnant par le marché mais surtout par le face-à-face* »<sup>6</sup>. Ce système, basé sur des conditions de flexibilité et d'adaptation rapide aux changements (post-fordisme), totalement contraire aux productions de masse de l'ancien système de production, devait ainsi devenir le modèle de développement de cette fin du 20<sup>ème</sup> siècle. Mais de nos jours, c'est-à-dire une dizaine d'année plus tard, les changements économiques ont bouleversé ces prévisions et ont obligé « *les localistes à se résoudre à reconnaître le poids des grandes entreprises globalisées et la fragilité de leurs chers districts* »<sup>7</sup>. Les débats qui opposaient ces « localistes » aux auteurs défendant l'idée que les districts n'étaient pas seuls au monde<sup>8</sup>, semblent donc avoir donné aujourd'hui raison au second groupe. Nombreux sont en effet les districts qui n'ont pas réussi à "percer". Mais ce constat ne remet en doute en aucun point, les besoins d'innovations et de mise en réseaux des systèmes de production. Il faut toutefois pas surévaluer leur importance dans le développement et oublier les rôles importants joués par les grandes firmes multinationales qui structurent les systèmes productifs mondiaux.

Mais le constat reste le même, il existe toujours des régions qui réussissent à profiter de ces conditions de collaborations, d'innovations et de production flexible, et d'autres qui sont exclues de ce dynamisme. Ces disparités spatiales sont ainsi toujours existantes, voir parfois amplifiées, et menacent particulièrement la durabilité des territoires, dont bien évidemment son pôle économique que nous allons décrire maintenant.

### 2.3 Développement économique durable

Le développement durable a été défini dans le rapport de Brundtland comme étant « *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». Chaque intervention humaine dans l'espace géographique devrait permettre à la fois de maintenir des conditions écologiques intègres, d'améliorer la satisfaction des acteurs sociaux, mais également d'améliorer l'efficacité économique. La solidarité sociale, l'efficacité économique et la responsabilité écologique sont ainsi les trois piliers complémentaires de ce concept, développé essentiellement depuis la conférence des Nations Unies à Rio en 1992. L'objectif doit permettre au développement d'être à la fois équitable, viable et vivable. Un développement économique durable est ainsi nécessaire, mais son importance n'est pas plus élevée que les deux autres pôles. Son but est de maintenir une situation économique stable ou en croissance pour les générations futures, et d'ainsi garantir l'efficacité du système et la préservation du capital économique.

---

<sup>6</sup> BENKO G. & LIPIETZ A. (dir), *La richesse des régions*, Paris, 2000.

<sup>7</sup> Ibidem

<sup>8</sup> BENKO G. & LIPIETZ A. (dir), *Les régions qui gagnent*., Paris, 1992.

La durabilité économique d'un territoire serait une situation qui lui offrirait au fil du temps, « *compétitivité, dynamisme, attractivité ainsi que prospérité* »<sup>9</sup>. Un territoire devrait ainsi pouvoir rentrer en concurrence avec d'autres zones, avoir des activités innovantes et renouvelables, attirer de nouveaux acteurs, et être dans une phase de réussite et de succès. Ces quatre facteurs sont relativement dépendants les uns des autres, car le développement de l'un d'entre eux, ou son déclin, aura assurément des retombées sur les trois autres. Cette durabilité serait menacée dès le moment, où l'environnement des acteurs économique se dégrade, c'est-à-dire que les « *avantages compétitifs offerts par les territoires et leurs capacités d'innovations et d'accumulations économiques se détériorent* »<sup>10</sup>. Cette dégradation aura notamment des incidences au niveau du marché du travail, provoquant une augmentation du chômage et une chute des offres d'emplois. Cette durabilité économique serait également menacée lorsque dans un territoire, il se forme un déséquilibre entre les demandes de biens et services d'une population avec les offres publiques, que cela soit en terme d'infrastructures ou de services.

Pour mesurer ce concept de durabilité économique, il est important de mettre en place un système d'indicateurs. Au niveau de la Confédération, ce travail a été effectué avec le projet MONET<sup>11</sup>, lancé en 2000, qui permet d'observer et de mesurer le développement social, environnemental et économique de la Suisse. Les principaux postulats pour l'analyse économique ont des similitudes avec ceux que nous avons mentionnés ci-dessus. Compétitivité, efficacité, flexibilité, stabilité sont en effet soulignés, car ils favorisent non seulement la concurrence, l'innovation et la recherche, mais permettent aussi de mieux anticiper les changements économiques. Adaptation et renouvellement du tissu économique sont en effet essentiels pour la préservation et la stabilité de l'environnement économique, car ils vont permettre au système de se reproduire grâce aux accumulations de capital qu'ils vont engendrer: réinvestissements publics et privés, valorisation de l'emploi et des salaires, attractions de nouveaux acteurs économiques et création de nouvelles activités.

La construction de ces indicateurs est réalisée grâce au regroupement de plusieurs variables socio-économiques. Le choix de ces dernières dépend des données disponibles mais aussi de la subjectivité de l'analyse empirique, c'est-à-dire des chercheurs. En effet, les résultats déterminés grâce aux variables et aux indicateurs retenus n'offrent qu'une vision proche de la réalité, car des informations sont minimisées voir carrément éliminées lors du choix des indicateurs. Il est ainsi nécessaire d'accorder une grande importance dans l'élaboration des indicateurs et le choix des variables qui vont les composer, afin d'être le plus objectif possible pour minimiser les écarts avec la réalité. Les variables qui vont être utilisées concerneront notamment les évolutions des emplois et des revenus par habitants, les spécialisations et les diversifications sectorielles, la qualification de la main d'œuvre et les conditions fiscales.

## 2.4 Les facteurs de localisation

Au cœur de cette durabilité économique, qui rappelons-le cherche à garantir une situation économique stable pour les générations futures, se trouvent les acteurs économiques. Ce sont eux qui maintiennent l'efficacité du système et permettent sa reproduction dans le temps. Leurs activités dégagent des accumulations de capital qui offrent entre autre, des possibilités

<sup>9</sup> CUNHA A & RUEGG J.(dir), *Développement durable et aménagement du territoire*, page 230.

<sup>10</sup> CUNHA A., *Globalisation, compétitivité et durabilité économique : la position du canton de Vaud*, page 8.

<sup>11</sup> Cf : [http://www.statistik.admin.ch/stat\\_ch/ber21/dev\\_dur\\_f\\_files/fpos\\_dur\\_def.htm](http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber21/dev_dur_f_files/fpos_dur_def.htm)

d'investissements, d'emplois, et de revenus. La présence d'activités économiques sur un territoire est donc importante pour le bon déroulement de son développement. Par contre, la répartition de ces activités ne se fait pas d'une manière uniforme dans l'espace. En effet, chaque implantation est le résultat de la rencontre entre une entreprise et un territoire, influencé par des facteurs de localisation. Ces derniers sont définis comme étant « *tous les éléments capables d'influencer, d'une manière ou d'une autre, l'implantation d'une activité économique* »<sup>12</sup>. Ils sont bien évidemment nombreux, et leur importance varie en fonction des besoins et des attentes de chaque entrepreneur.

Le choix d'une implantation dépend toujours d'une multitude de facteurs, et la décision finale est le résultat d'un compromis entre les différentes variables en présence. En effet, il n'existe pas un lieu d'implantation parfait pour une entreprise, et seule l'analyse du poids et de l'importance de chacun des facteurs permet aux preneurs de décisions de choisir finalement la solution la plus appropriée à leur activité. Parfois, un même facteur de localisation peut même exercer une influence diverse sur les acteurs économiques. En effet, une région avec une bonne disponibilité de main-d'œuvre qualifiée peut être attractive pour certains et repoussante pour d'autres. Or comme chaque secteur d'activité a ses propres attentes et besoins qui évoluent aussi dans le temps, il est important de mieux connaître les facteurs de localisation des entreprises pour améliorer l'environnement qui cherche à les garder ou à les accueillir.

L'échelle spatiale sur laquelle se situe l'acteur économique influence aussi ses choix. Les facteurs de localisation sont en effet pas les mêmes lorsqu'une entreprise doit choisir entre différents espaces économiques (Amérique/Asie/Europe), des pays (France/Italie/Suisse), des régions (lémanique/zurichoise), des villes (Lausanne/Genève) ou des sites. Mis en évidence dans la littérature<sup>13</sup>, ces cinq niveaux d'échelle ont chacun leurs propres particularités et ne concernent pas les mêmes acteurs économiques. Généralement plus une entreprise est importante, plus la question de sa localisation dépendra d'une multitude et d'une complexité de facteurs, dont évidemment celui du niveau d'échelle. Il est aussi important de faire une distinction entre les facteurs historiques (ceux qui ont joué un rôle lors de l'implantation) et les facteurs actuels (ceux qui jouent un rôle aujourd'hui).

Le choix de localisation d'une activité économique est, comme nous l'avons mentionné ci-dessus, une rencontre entre une entreprise et un territoire. Il faut ainsi tenir compte des particularités des acteurs économiques mais également de celles de l'espace dans lequel ils vont inscrire leur activité. La décision finale d'implantation serait ainsi la résultante de ces deux catégories de facteurs<sup>14</sup>:

- Les facteurs caractérisant les territoires

Dans ce groupe, nous pouvons mentionner la situation géographique de la zone, son marché, ses avantages de productions (matières premières, main-d'œuvre, énergie, transport, accessibilité, disponibilité de terrains et de bâtiments) et ses facteurs environnementaux (dynamisme économique, externalités; contraintes, qualité, environnement, cadre de vie, interventions pouvoirs publics).

---

<sup>12</sup> RACINE J.-B., Note de Cours sur la *Géographie Economique*, 2002.

<sup>13</sup> MERENNE-SCHOUMAKER B., *La localisation des services*, p.72.

<sup>14</sup> RACINE J.-B., *L'analyse probabiliste de l'air de marché*, note de cours à l'IGUL, page 55.

- Les facteurs caractérisant les entreprises et leur(s) établissement(s)

Nous pouvons établir certaines caractéristiques générales comme la taille de l'entreprise, sa branche d'activité, sa fonction, les natures de l'opération de localisation (création, extension, transfert total ou partiel) et des caractéristiques plus spécifiques (multinationales organisées en réseaux, sociétés étrangères de pays voisins, sociétés nationales, locales ou régionales).

La recherche d'un lieu d'implantation ne se fait pas uniquement à l'aide de critères économiques rationnels, comme le prix des terrains, de la main-d'œuvre ou des impôts. Les facteurs non-économiques jouent aussi des rôles importants dans la détermination d'un site. Parmi ces derniers, nous pouvons mentionner l'importance des caractéristiques géographiques et culturelles d'une région, le cadre de vie régional, ou les pressions politiques. Des préférences personnelles peuvent également s'avérer déterminantes, comme par exemple le cas d'un entrepreneur qui cherche à s'implanter tout simplement à proximité de son lieu d'habitation préalable. Ces facteurs non-économiques occupent donc une place non négligeable dans le choix d'une implantation, mais il est vrai qu'il est difficile de quantifier leur importance. Les critères de localisation sont aussi évalués de la manière suivante dans la littérature<sup>15</sup> :

- Proximité (distance géographique / parenté économique et culturelle)
- Diversité
- Accessibilité (capacité de transmettre et d'échanger)
- Coûts
- Critères individuels et subjectifs

Pour mieux saisir ces problèmes de localisation, il s'agit donc de repérer et de classer les divers critères qui vont être jugés capables d'exercer une influence déterminante dans le choix final d'une implantation. Dans la littérature, plusieurs auteurs ont déjà réalisé des listes de ces facteurs de localisation dans le cadre d'études régionales ou nationales (Crévoisier<sup>16</sup>, Bailly & Béguin<sup>17</sup>, Cunha<sup>18</sup>). Les résultats de ces analyses intéressent bien évidemment les entreprises, mais aussi les autorités politiques qui doivent essayer de mettre tout en œuvre pour garantir un environnement économique régional stable, et corriger le cas échéant les faiblesses constatées.

## 2.5 Economies d'échelle et d'agglomération

Dans le but d'améliorer leur productivité, les acteurs économiques ont une tendance naturelle à se concentrer pour bénéficier d'économies d'échelle et d'agglomération. Pour y parvenir, ils vont chercher à profiter d'un maximum d'avantages qui pourront être soit internes à l'entreprise soit externes. Les économies d'échelle font partie des avantages internes à une firme, tandis que les économies d'agglomération sont des avantages externes. Les premiers, qui sont également appelés les rendements d'échelle, permettent de diminuer les coûts de

---

<sup>15</sup> CREVOISIER J.-C., *Un développement concerté de l'Arc jurassien*, 1996, p.34.

<sup>16</sup> Ibidem.

<sup>17</sup> BAILLY & BEGUIN, *Introduction à la géographie humaine*, page 141.

<sup>18</sup> CUNHA A. & CSILLAGHY, *La Métropole absente*, page 54.

production grâce à un volume de production important, et offrent ainsi des rendements croissants. Ce type d'avantages encourage la création d'unités de productions importantes, concentrées sur un même site, qui permettent non seulement une meilleure répartition des frais fixes par unité produite, mais aussi des prix plus avantageux lors des achats de matières premières.

Les économies d'agglomération, également appelées externalités, sont des avantages externes à une entreprise qui sont procurés grâce à la proximité d'autres acteurs économiques. Ces avantages, technologiques ou financiers, tirés des concentrations spatiales peuvent être soit des économies de localisation, soit des économies d'urbanisation. Les premières permettent à une entreprise de tirer avantage de la proximité d'autres entreprises de la même branche d'activité, comme par exemple la facilité de livraisons de matières premières, le partage d'informations entre les différentes sociétés, le savoir-faire de la main-d'œuvre locale, ou le bénéfice d'une image de spécialisation régionale (ex: Arc jurassien pour l'horlogerie, région bâloise pour la chimie, etc.). Quant aux économies d'urbanisation, elles concernent cette fois les avantages tirés de la diversité des activités économiques voisines, avec notamment des fournisseurs et des clients multiples et divers, et/ou une main-d'œuvre diversifiée et flexible. L'ensemble de ces avantages permet aux entreprises d'augmenter la taille de leurs marchés potentiels, d'améliorer la coopération entre les acteurs économiques et rend le milieu plus dynamique et plus favorable aux innovations.

## 2.6 Les acteurs économiques en Suisse

### 2.6.1 Nature juridique

Afin de réaliser une étude sur la répartition des activités économiques sur un territoire, il est également important de définir ce terme d'activité économique. Au niveau de la Suisse, nous pouvons distinguer deux grandes catégories d'acteurs économiques: ceux qui sont regroupés dans une structure de droit public (administrations communales, cantonales, fédérales), et ceux qui le sont dans une structure de droit privé. Ces dernières sont les plus importantes, mais leurs buts sont parfois différents. En effet, il existe des entreprises à but lucratif, mais également à but non-lucratif comme les associations et les fondations. En Suisse, les principaux acteurs à but lucratif sont les sociétés anonymes (SA), les sociétés à responsabilité limitée (Sarl), les sociétés simples (SS), les sociétés en non-collectif (SNC), et les raisons individuelles. Pour les différencier, il faut tout d'abord faire une première distinction au niveau de leur composition. En effet, il existe des acteurs collectifs, que nous appelons société, et des acteurs individuels qui sont entièrement autonomes sous leur raison individuelle. Une société est définie selon le Code des Obligations comme étant « *un contrat par lequel deux ou plusieurs personnes conviennent d'unir leurs efforts ou leurs ressources en vue d'atteindre un but commun* » (CO, art.530).

Les sociétés se différencient ainsi en fonction de leur nature juridique qui leur donne des particularités que nous allons brièvement aborder. Une société anonyme (SA) est une société de capitaux qui doit avoir un capital-action minimum de 100'000 CHF, dont la moitié doit être libérée à sa fondation. De plus, elle doit être formée d'un minimum de trois actionnaires, dont un au moins de nationalité helvétique. Une société à responsabilité limitée (Sarl) est également une société de capitaux, mais dans ce cas, le capital-action minimum doit être de 20'000 CHF. A la différence des sociétés de personnes, les sociétés de capitaux sont séparées

complètement des personnes qui la composent, c'est-à-dire que chaque actionnaire ne peut répondre, en cas de faillite, que du montant de ses apports. Ces deux types de sociétés ont l'obligation d'être inscrites au registre du commerce (RC).

Les sociétés en nom collectif (SNC) et les sociétés simples (SS) sont quant à elles désignées comme des sociétés de personnes. La principale différence entre ces dernières et les sociétés de capitaux, est que les associés des sociétés de personnes répondent solidairement des engagements de la société sur l'intégralité de leur patrimoine, et pas uniquement de leurs apports initiaux. Les sociétés en nom collectif sont formées par un minimum de deux personnes physiques, dont leur nom doit apparaître dans la raison sociale (Ex: Martin et Fils). Elles doivent également s'inscrire au Registre du Commerce. Finalement, les sociétés simples désignent « toute société qui n'a pas les caractères distinctifs des autres sociétés prévues par la loi » (CO, art.530). Voici ci-dessous la liste de l'ensemble des natures juridiques présentes dans notre pays : Raison individuelle, Société simple, Société en nom collectif, Société en commandite, Société anonyme, Société à responsabilité limitée, Société coopérative, Association, Fondation, Administration fédérale, Administration cantonale, Administration communale, Corporation de droit public, Entreprise publique fédérale, Entreprise publique cantonale, Entreprise publique communale.

### 2.6.2 Les secteurs économiques

Les activités économiques peuvent être classées en trois secteurs distincts, qui sont le primaire, le secondaire et le tertiaire. Les définitions de ces secteurs varient quelque peu selon les pays, mais les grandes lignes sont communes. Nous allons nous aider pour ces définitions de la Nomenclature Générale des Activités économique (NOGA), utilisée par la Confédération lors du recensement fédéral des entreprises. Il s'agit d'une manière de structurer, d'analyser et de présenter les informations statistiques sur les entreprises d'une manière claire pour en faciliter les comparaisons. Chaque domaine d'activité est désigné par une lettre de l'alphabet : les lettres A et B concernent les secteurs primaires, C à F le secondaire et de G à Q le secteur tertiaire. Nous utiliserons cette classification dans le cadre de nos analyses statistiques. Le tableau complet de cette nomenclature a été mis en annexe<sup>19</sup>, mais nous allons revenir rapidement sur quelques informations essentielles.

Le secteur primaire regroupe l'ensemble des activités qui proviennent des modifications du milieu naturel au profit des besoins des hommes. Au niveau helvétique, ce secteur se divise en deux groupes:

- L'agriculture (A)
- La pêche (B).

Le secteur secondaire concerne les productions industrielles, c'est-à-dire les activités qui transforment des matières premières en produits finis ou semis-finis. Les activités secondaires en Suisse sont classées en quatre groupes:

- L'industrie extractive (C)
- L'industrie manufacturière (D)
- La production et la distribution d'électricité, de combustible gazeux et d'eau (E)
- La construction (F).

---

<sup>19</sup> Cf : Annexe 1 : Classification Noga 2 Chiffres

Le secteur tertiaire, ou secteur des services, est plus difficilement définissable en raison de la grande variété d'activités qui le compose. Il est d'ailleurs parfois même défini simplement comme le secteur regroupant les activités qui ne sont ni liées à l'exploitation des ressources naturelles ni à la fabrication de biens industriels. Un service est défini « *comme étant un produit final non-stockable et non transportable qui a comme but de satisfaire des besoins immatériels* »<sup>20</sup>. Il s'adresse à des personnes physiques mais aussi à des entreprises, et sa complexité peut être très forte comme très banale. Un quatrième secteur, le quaternaire a même été proposé pour regrouper les activités tertiaires supérieures (recherche, enseignement, informatique). Le classement des services peut également se faire en quatre sous-groupes: les services sociaux, les services de distribution, les services personnels et les services aux entreprises. En Suisse, ces activités tertiaires sont classées par l'OFS en neuf catégories :

- Commerce, entretien de véhicules automobiles et d'articles domestiques (G)
- Hôtellerie et restauration (H)
- Transport et communications (I)
- Activités financières, Assurances (J)
- Activités foncières et immobilières, services aux entreprises (K)
- Administration publique, défense, sécurité (L)
- Education et enseignement (M)
- Santé et action sociale (N)
- Autres services collectifs et personnels (O)

### 2.6.3 La taille des entreprises

La classification des entreprises peut également se faire en fonction du nombre d'employés par entreprise. L'OFS distingue quatre grandes catégories:

- 1 - 9 emplois, micro-entreprise
- 10 - 49 emplois, petite entreprise
- 50 - 249 emplois, moyenne entreprise
- 250 emplois ou plus, grande entreprise, multinationale

A signaler encore qu'une entreprise peut avoir un ou plusieurs établissements, liés entre eux juridiquement, mais qu'il existe toujours un établissement principal, dont dépendent les établissements secondaires.

## 2.7 La promotion économique

Comme nous l'avons vu précédemment, les compétitions entre les régions sont devenues très fortes, et la répartition des activités économiques ne s'effectue pas d'une manière homogène sur un territoire. La théorie de la convergence, modèle libéral par excellence, ne s'est pas révélée, du moins à court terme, capable de corriger ces disparités, et aujourd'hui il semblerait que les forces du marché sont impuissantes à réduire les disparités territoriales. Ainsi pour éviter les sur-concentrations économiques dans certaines zones et le délaissement d'autres régions, des mesures doivent être entreprises au « *niveau des pouvoirs publics sous la forme de politique régionale (LIM, Arrêté Bonny)* »<sup>21</sup>. Au niveau de la Confédération, c'est le

---

<sup>20</sup> MERENNE SCHOUMAKER B., *La Localisation des Services*, 1996

<sup>21</sup> GAUDARD G., *Théorie de l'Espace Economique et Structure Economique Régionale*, p. 212

Département Fédéral de l'économie (DFE) qui doit veiller à maintenir « *les conditions nécessaires au développement durable d'une économie novatrice, compétitive et créatrice d'emplois* »<sup>22</sup>. Au niveau organisationnel, les offices cantonaux de promotion économique dépendent du secrétariat d'état à l'économie (SECO), qui est « *le centre de compétence de la Confédération pour toutes les questions centrales liées à la politique économique* »<sup>23</sup>. Le SECO a plusieurs objectifs dont celui d'améliorer l'attrait de la place économique suisse et d'assurer une croissance économique durable. Pour l'aider les offices de promotion économique cantonale et régionale ont été créés. Ils ont comme but de favoriser les conditions économiques locales pour garantir sur le long terme l'efficacité économique des cantons et de leurs diverses régions respectives.

Dans le canton de Vaud, le Service de l'Economie et du Tourisme (SET) qui appartient au département de l'économie (DEC), a comme vocation d'être une « *interface naturelle et privilégiée entre les entreprises, les associations régionales et l'administration, dans les domaines touchant la politique économique de l'Etat* »<sup>24</sup>. Il s'occupe de développer la promotion économique endogène, c'est-à-dire délimitée à son territoire cantonal, et de valoriser le potentiel de développement économique régional vaudois. Une nouvelle loi cantonale pour la promotion économique est rentrée en vigueur en septembre 1999 et un règlement cantonal s'occupe de son exécution. Le but de cette loi est défini ainsi: « *La présente loi a pour but de soutenir le développement de l'activité économique dans le canton, afin de préserver et de créer des emplois. A cet effet, l'Etat met en place des conditions cadres favorisant le développement du tissu économique en respectant les principes du développement durable* »<sup>25</sup>.

Au niveau du canton, des associations de développement économique régional ont été mises en place pour gérer l'accueil, les conseils et le suivi des acteurs économiques locaux. Elles servent de relais entre les entrepreneurs et l'administration cantonale, notamment pour les demandes d'aides financières et sur les questions de fiscalité. Elles cherchent à dynamiser leur tissu économique local pour favoriser un « *climat économique stable, agréable et attrayant et garantir la prospérité économique régionale* »<sup>26</sup>. Ces associations sont au nombre de douze dans le canton de Vaud, mais leur composition n'est pas uniforme (régions/districts). Voici la liste de toutes ces associations:

- Association pour l'aménagement de la Région Nyonnaise (ARN)
- Association pour le Développement des Activités Economiques de la Vallée de Joux, Le Sentier (ADAEV)
- Plate-forme Economique de la Côte (PEC)
- Association de la Région de Cossonay (ARC)
- Association pour le Développement Economique du Nord vaudois, Yverdon-les-Bains (ADNV)
- Association de la Région du Gros-de-Vaud, Echallens (ARGVD)
- Communauté de la région lausannoise (COREL)

---

<sup>22</sup> Cf : Ordonnance sur l'organisation du département fédéral de l'Economie (DFE), ch. 1, art1.

<sup>23</sup> Ibidem, ch.2, art 5.

<sup>24</sup> Cf: <http://www.economie.vd.ch/>

<sup>25</sup> Cf : Loi sur la promotion économique, chapitre 1, dispositions générales.

<sup>26</sup> Cf : *Le printemps de Promove*, 2002, page 1

- Communauté régionale de la Broye (COREB)
- Association de la Région d'Oron (ARO)
- Association pour la Promotion Economique de Montreux-Vevey (PROMOVE)
- Association Régionale pour le Développement du district d'Aigle (ARDA)
- Association pour le Développement du Pays d'Enhaut, Château d'Oex (ADPE)

Pour coordonner et concilier les politiques de développement cantonal, ces associations sont regroupées au sein de la Coordination du Développement Economique Vaudois (CODEV), composé également du Service de l'économie et du tourisme (SET) et du Développement économique vaudois (DEV). Alors que le SET gère surtout les demandes de financements, d'exonérations fiscales, ou de disponibilité de terrains, le DEV s'occupe quant à lui de la promotion exogène. Le but de cette association financée par l'Etat est de favoriser l'implantation d'entreprises étrangères dans le canton de Vaud, en les orientant vers les différents offices régionaux. Au niveau romand, cette tâche est gérée par le Développement économique de la Suisse occidentale, ou Western Switzerland (DEWS).

Afin de faciliter le traitement des dossiers et d'augmenter l'efficacité et l'impact des associations régionales, le Département de l'économie du Canton de Vaud a décidé en juin 2000 de regrouper les douze offices en cinq communautés d'intérêts, représentant les cinq grandes régions économiques vaudoises. Ces cinq régions, qui sont respectivement, l'Ouest vaudois, le Grand-Lausanne, le Nord vaudois, la Broye, et l'Est vaudois ont été déterminées en fonction de leurs particularités économiques et techniques. Ces communautés d'intérêts constituent le "Guichet-entreprise", qui est défini par le SET comme étant « *une plate-forme d'accueil, dont l'objectif est d'accompagner les acteurs économiques dans leur démarche au sein de l'administration cantonale, mais également d'orienter les entrepreneurs présentant des besoins spécifiques vers des organismes compétents en mesure de répondre à leur demande* »<sup>27</sup>. Les cinq structures régionales ont ainsi comme but de proposer des informations, des conseils et des soutiens aux acteurs économiques pour assurer le développement économique et la création d'emplois. Dans la région orientale du canton, la Communauté d'Intérêts de l'Est vaudois (CIEV) a été constituée le 11 octobre 2001, regroupant la PROMOVE, l'ARDA, l'ARO, et l'ADPE. Ses objectifs sont les suivants<sup>28</sup> :

- Assistance à la constitution de nouvelles entreprises d'envergure
- Assistance à l'obtention de permis de travail
- Demande d'exonérations fiscales
- Mesures d'aides publiques aux entreprises existantes ou en formation
- Evaluation des aides privées envisageables et propositions aux entreprises
- Coordination de certaines activités dans le cadre de la promotion régionale

En plus de ces six grands thèmes, la CIEV, tout comme les autres associations régionales peuvent également permettre aux entreprises locales d'enrichir leurs contacts dans la région, de trouver des investisseurs ou des partenaires potentiels, de faciliter leurs démarches d'implantation et d'insertion dans le tissu économique local, ainsi que d'obtenir des informations et des conseils généraux (économiques, juridiques, administratifs, financiers, fonciers), tout cela « *dans la confidentialité, la rapidité et la fiabilité* »<sup>29</sup>.

<sup>27</sup> Cf : Org. d'appui au démarrage et au développement d'entreprises, DEC, SET, [www.economie.vd.ch/doc](http://www.economie.vd.ch/doc)

<sup>28</sup> Cf : *Montreux-Vevey*, 2004, page 34.

<sup>29</sup> Cf : Rapport d'activité 2003, Promove, p.7

### **3. Problématique:**

#### 3.1 Développement économique régional: le district de Vevey et l'Est vaudois

Face à cette situation globale de métropolisation, de compétition territoriale et d'inégalités de répartition des activités économiques au niveau international, national et cantonal, nous avons décidé d'étudier plus en détails le développement économique de la zone orientale du canton de Vaud, et plus particulièrement celle du district de Vevey. Notre travail va se dérouler en deux grandes parties que nous allons détailler ci-dessous.

La première partie cherchera à mesurer statistiquement le positionnement économique du district de Vevey par rapport aux autres districts vaudois, mais aussi plus globalement celui de l'Est vaudois par rapport aux autres régions du Canton. Ces comparaisons nous permettront d'évaluer, ce que nous avons défini comme étant le niveau de durabilité économique d'un territoire. Nous nous baserons pour notre analyse sur toute une série d'informations statistiques concernant notamment les typologies d'emplois, les niveaux de revenus, d'impôts, de qualifications, de spécialisations ou de formations de la population vaudoise. Nous mettrons ainsi en évidence les caractéristiques de chaque unité géographique, mais aussi les inégalités de répartitions de leurs activités, de leurs populations, ainsi que les évolutions marquantes de ces dernières années. Ces informations nous permettront ainsi d'avoir une meilleure idée sur les particularités économiques du district, mais surtout sur la tendance économique actuelle.

La deuxième partie sera consacrée davantage au tissu économique du district et aux perceptions des entrepreneurs locaux, non seulement de leur environnement mais aussi de leur propre entreprise. Cette analyse qualitative, tirée du traitement des résultats d'un questionnaire, nous permettra ainsi d'obtenir une quantité d'informations sur les entreprises locales (type, taille, technologie, marché), mais surtout des informations sur les facteurs de localisation (avantageux/désavantageux) et sur les perceptions générales de l'environnement. Notre deuxième partie devrait donc nous permettre de faire ressortir le profil économique du district.

Et finalement pour conclure, à l'aide de ces deux grandes parties d'analyse, nous ferons un bilan global pour notre région d'étude, en commençant par la mise en évidence des principaux avantages et inconvénients du district, puis par une réflexion sur les activités économiques avec les plus grands potentiels pour le futur, avant de terminer par quelques recommandations. Ces dernières concerneront notamment les mesures à entreprendre par les entrepreneurs locaux et l'organe de promotion économique régionale, pour d'une part garantir un développement économique durable, mais également chercher à en améliorer les conditions futures. Nous espérons ainsi que le district de Vevey et sa région arriveront à assurer et améliorer dans le long terme sa capacité de résistance face à d'autres régions concurrentes, grâce au renouvellement et à la réadaptation de son tissu économique local aux rapides changements économiques qui frappent tous les territoires.

### 3.2 Etat de la question

La première étude à notre connaissance est relativement ancienne<sup>30</sup>. Elle s'est intéressée à la situation économique du Grand-Vevey (Vevey, Corsier, Corseaux et La Tour-de-Peilz). Ce travail a relevé les principales caractéristiques économiques de l'époque et a déterminé, grâce à une enquête menée auprès d'une série entrepreneurs locaux, les facteurs de localisations principaux de la région veveysanne. La situation économique y est décrite comme surtout basée sur les revenus amenés par le tourisme, qui faisait profiter non seulement les hôteliers, mais aussi les entreprises de transport, les commerces et les restaurateurs. L'industrie légère, notamment celles de précisions et d'appareils mécaniques, occupaient une place complémentaire aux activités bancaires et de commerce de la région. La présence d'autres entreprises (effet d'agglomération), la situation géographique, le paysage, le climat, le recrutement du personnel, les moyens de communications (trains, bateaux) et le « *goodwill* » de Vevey étaient les facteurs de localisations positifs issus de ce travail. Pour les facteurs négatifs, le manque de terrain, la pénurie de logements et la politique communale y étaient mis en évidence.

Le territoire de Vevey-Montreux a aussi été analysé dans une étude globale sur l'axe lémanique<sup>31</sup>. L'étude arrivait aux conclusions que cette région était caractérisée par une forte part d'emplois industriels nettement supérieure à la moyenne cantonale, lui donnant un profil de spécialisation dans l'industrie, mais aussi dans les services personnels (hôtellerie, restauration). Cette spécialisation industrielle n'est pas nouvelle car elle est née au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle avec l'arrivée de réfugiés français, qui firent de Vevey le fleuron de l'industrie vaudoise du début du 20<sup>ème</sup> siècle. L'étude datant de 1993, elle ne tient pas compte de la crise industrielle qui frappa la région en 1992, avec la chute des Ateliers de Construction Mécanique de Vevey (ACMV) en 1992. En plus de cette sur-représentation d'emplois industriels, les conclusions de cette étude mettent également en évidence que les parts d'emplois dans les services aux entreprises et dans les services de distributions étaient à cette époque nettement inférieures à la moyenne cantonale.

Une troisième étude plus récente, mais cette fois généralisée à l'ensemble du canton de Vaud<sup>32</sup>, concluait que la région de l'Est vaudois semblait fragilisée et en nette perte de vitesse par rapport aux autres régions lémaniques. Les déséquilibres cantonaux opposeraient notamment le Nord et le Sud, avec l'axe lémanique prospère qui s'étire autour de la capitale cantonale et qui s'oppose à l'arrière pays vaudois plus défavorisé. Mais le déséquilibre qui concerne notre travail est celui du gradient Est-Ouest qui séparerait le canton en une ligne symbolique allant de la capitale cantonale à la ville d'Yverdon-les-Bains. Selon cette étude, la partie orientale vaudoise qui s'étend jusqu'au Chablais, est moins prospère que la partie occidentale du canton, avec par exemple l'agglomération de Vevey-Montreux qui a subi une perte d'emplois de 15.4 % entre 1985 et 1995.

---

<sup>30</sup> HULFIKER A., *Vevey: centre économique régional*, HEC Lausanne, 1966.

<sup>31</sup> CUNHA A. & CSILLAGHY, *La Métropole absente?*, IREC/EPFL, Lausanne, 1992.

<sup>32</sup> CUNHA A., BOTH J-F. & MAGER C., *Evaluation du territoire, développement durable et prospective*, UNIL, Lausanne, 1998.

### 3.3 Hypothèses de travail:

Avec ces informations, nous posons comme première hypothèse que le district de Vevey, et plus globalement la région de l'Est vaudois ne sont pas autant fragilisés et en perte de vitesse comme semblent l'affirmer ces dernières études. En effet, nous pensons, notamment par les dires de la directrice de la Promotion Economique de la région, que le district de Vevey n'occupe pas une place si défavorable par rapport aux autres districts vaudois et que la tendance économique actuelle est plutôt positive.

La deuxième hypothèse de travail concerne les perceptions des entrepreneurs locaux. Nous pensons que ces derniers jugent leur environnement de développement assez négativement car ils sont influencés par les études officielles qui présentent la région à chaque fois en perte de vitesse par rapport aux autres régions cantonales.

La troisième hypothèse est liée aux facteurs de localisation et aux craintes des entreprises. Nous pensons que les tendances observées dans la littérature récente<sup>33</sup>, c'est-à-dire un affaiblissement des contraintes classiques de production (énergie, proximité de matières premières, impératifs de transport et de communications) et un renforcement des facteurs humains (main-d'œuvre, cadre de vie, environnement économique et appui des pouvoirs publics) devraient se retrouver dans les résultats de nos questionnaires. Quant aux craintes, nous spéculons que les questions de financements et de coûts (production, terrains, location) arriveront en tête, accompagnés des conditions fiscales.

Et finalement en ce qui concerne la composition du tissu économique local, nous pensons que la description des emplois par une sur-représentation d'emplois industriels et une sous-représentation d'emplois liés aux services aux entreprises<sup>34</sup>, n'est aujourd'hui plus valable. Nous nous attendons à ce que le profil économique du district soit marqué aujourd'hui par une majorité d'entreprises tertiaires, de moins de 50 employés et dont leurs services et produits sont essentiellement destinés au marché cantonal et national.

---

<sup>33</sup> CREVOISIER J.-C., *Un développement concerté de l'Arc jurassien*, page 15

<sup>34</sup> Cf : Voir page précédente « Etat de la Question »

## 4. Méthodologie

Afin de répondre aux questions de ces deux grandes parties, nous allons utiliser deux méthodes de travail bien distinctes. La première sera essentiellement un traitement de données statistiques, puis de mise en évidence des résultats grâce à l'aide de la cartographie. La seconde sera quant à elle davantage axée sur des résultats qualitatifs qui concerneront les perceptions de divers entrepreneurs locaux sur leur environnement économique et sur leur entreprise. Le mélange de ces données nous donnera, nous l'espérons, des informations essentielles pour répondre à nos questions initiales. Les détails de ces deux méthodes de travail seront décrits plus précisément au début de leur partie respective, mais un résumé succinct est présenté ci-dessous.

Dans la première partie statistique, nous allons donc chercher à décrire la position et l'évolution économique du district de Vevey et sa région de l'Est vaudois en comparaison avec le reste de Canton. Pour ce faire, nous allons utiliser les différentes variables disponibles de l'OFS, soit celles des recensements fédéraux de la population, et celles des recensements fédéraux des entreprises. Pour les premiers, nous étudierons les années 1980, 1990 et 2000, et pour ceux des entreprises, les années 1985, 1991, 1995, 1998 et 2001. Les informations statistiques disponibles ne nous permettront que de faire une analyse jusqu'à la fin décembre 2001, date des derniers recensements disponibles. Or comme de nombreux changements économiques se sont effectués depuis, les résultats de notre travail sont à prendre avec un peu de recul. De plus, certaines variables ont été agrégées, c'est-à-dire qu'une partie des informations aura été supprimée. Cependant tout au long de notre travail, nous allons essayer de rester le plus objectif possible et de choisir les variables les plus pertinentes pour notre analyse. Ainsi les pertes d'informations seront minimisées et les résultats seront le plus proche possible de la réalité économique. En complément de ces deux bases de données, nous avons également pu travailler avec un indicateur sur le revenu moyen par contribuable pour les années 1982, 1992 et 2002, grâce à des informations obtenues auprès du *Scris*. Et pour finir, nous avons réalisé une variable sur le taux d'imposition des personnes physiques en nous basant sur le pourcentage d'impôt cantonal de base. Pour cet indicateur, nous ne pourrions étudier que les résultats de l'année 2004, en raison des données mises à notre disposition. Les résultats statistiques seront tous traités par les logiciels *Microsoft EXCEL* et *SPSS*, alors que la cartographie utilisera le logiciel *CARTHEMA*. Nous espérons qu'avec l'aide de nos différentes variables et de leur regroupement factoriel, nous obtiendrons des indicateurs de durabilité économiques assez proches de ceux décrits dans la partie théorique, c'est-à-dire des indicateurs de compétitivité, de dynamisme, d'attractivité et de prospérité.

Pour la deuxième partie de notre travail qui concerne plus précisément le district de Vevey et ses facteurs de localisation, nous avons réalisé un questionnaire qui a été envoyé à une série d'entrepreneurs du district. Les questions concerneront essentiellement les facteurs de localisation de ces entreprises mais aussi des informations sur leurs nombres d'employés, leur marché-cible, leur niveau de technologie utilisé, ou encore les fréquences de contacts avec les milieux politiques, économiques ou de recherches (Universités, EPFL, CERN, écoles professionnelles). Les réponses seront analysées et présenteront une vision de la situation économique du district de Vevey en août 2004, qui n'aura pas la prétention d'expliquer la situation globale, mais juste de donner une vision la plus objective possible du tissu économique du district à ce moment.

## **DEUXIEME PARTIE : Analyse quantitative du Canton de Vaud**

### **6. Les données statistiques**

#### 6.1 Sources

Pour effectuer notre analyse comparative, nous avons cherché à réunir un maximum d'informations statistiques sur les 5 régions économiques du canton, sur les 19 districts et sur les 384 communes. Les sources principales furent bien évidemment celles offertes par l'Office Fédéral des Statistiques (OFS) par ses deux recensements fédéraux, celui de la population et celui des entreprises. Le recensement de la population helvétique se faisant chaque 10 ans, nous avons utilisé les données de 1980, 1990 et 2000. Ces données, récoltées auprès de tous les habitants de la Suisse, fournissent des informations essentielles sur les structures de la population (selon leur domicile). Les recensements des entreprises sont quant à eux réalisés plus fréquemment (tous les 3 ans depuis 1995) auprès des entreprises suisses. Nous avons choisi de travailler sur les données des cinq dernières années disponibles, soit les années 1985, 1991, 1995, 1998, et 2001. Nous disposerons ainsi d'une multitude de variables sur les emplois classés selon leur secteur, mais aussi selon leur classification NOGA qui a délimité 16 branches d'activités (A-Q), elles-mêmes divisées en 60 activités professionnelles (10-99)<sup>35</sup>. Ces bases de données fédérales sur les entreprises et les populations nous ont été mises à disposition par l'Institut de Géographie de l'Université de Lausanne (IGUL).

Pour compléter ces informations, nous avons pris contact avec le Service Cantonal de Recherche et d'Information Statistiques (SCRIS) pour obtenir des données sur les revenus vaudois par commune. Ces informations nous ont été transmises pour les années 1982, 1992 et 2002. Une troisième source a été également utilisée pour avoir des données sur les taux d'impositions dans les communes du Canton de Vaud<sup>36</sup>.

#### 6.2 Choix et traitements

A l'aide de l'ensemble de ces variables, nous avons pu faire une sélection de celles qui nous semblaient les plus pertinentes pour faire une analyse comparative sur le développement économique d'une région, et avons ainsi créé 12 indicateurs. Les cinq premiers sont calculés à partir de données du recensement fédéral de la population (80-90-00). Le sixième, qui concerne le revenu, a été calculé à l'aide d'une base de donnée obtenue par le *Scris*. Il faut cependant souligner que le revenu traité dans notre travail sera un revenu imposable moyen par contribuable et qu'il faut donc faire attention au terme de contribuable qui est différent de celui d'habitant. En effet, un contribuable célibataire et un couple marié constitue chacun, un seul contribuable. Malgré cela, cette variable nous permettra quand même d'apprécier l'évolution des inégalités. Le septième indicateur (impôt) a été réalisé avec l'aide d'un étudiant HEC<sup>37</sup> dans le cadre d'un mandat. Il ne traite que des données de 2004 en raison des données disponibles, ce qui nous empêchera de faire une analyse évolutive comme avec les autres indicateurs. Les derniers indicateurs, c'est-à-dire du huitième ou douzième, sont tous issus des données des recensements fédéraux des entreprises (85-91-95-98-01).

<sup>35</sup> Cf : Annexe 1 : Classification Noga 2 Chiffres

<sup>36</sup> Cf : <http://www.dire.vd.ch/sjic/pdf/IMPOT2004OFS2.pdf>

<sup>37</sup> JOLY M., *Etude comparative CIEV / PROMOVE*, 2004.

Chaque indicateur a été construit de la même manière, soit sous la forme d'un indice appelé quotient de localisation. Il s'agit d'un rapport entre les effectifs observés et l'effectif théorique. La valeur attendue de l'indice est 1. Lorsque cette valeur est supérieure à 1, cela indique une spécialisation, une sur-représentation du phénomène dans le lieu. Et inversement, lorsque la valeur est inférieure à 1, une sous-représentation. Prenons un exemple: dans une commune X, il existe 200 personnes de formation « élevée » et 400 de formation « classique », tandis que dans la commune Y il y en a respectivement 100 et 300. Or dans l'ensemble du canton, il y a 5000 personnes de formation « élevée » et 13000 de formation « classique ». Ainsi la commune X est sur-représentée par rapport à la moyenne cantonale en personnes de formation élevée, et pour Y c'est l'inverse, elle en est sous-représentée.

Pour X le quotient de localisation sera le rapport :  $(200/400) / (5000/13000)$  soit 1.300. (sur-répr.)

Pour Y le quotient de localisation sera le rapport :  $(100/300) / (5000/13000)$  soit 0.866. (sous-repr.)

Comme nous l'avons précisé ci-dessus, les données à disposition pour notre travail sont des données comparables sur différentes années. Cela nous a posé le choix de travailler de deux manières différentes : soit choisir uniquement les dernières données disponibles de chaque indicateur (années 2000, 2001, 2002 et 2004), soit tenir compte de l'évolution de ces indicateurs au fil du temps (1980-2004). Finalement, nous avons choisi de faire les deux choses pour avoir non seulement une vision de la situation récente pour chacun de nos indicateurs, mais également des informations sur leurs situations évolutives. Pour représenter ces dernières, nous avons calculé les quotients de localisation pour chaque année disponible, puis nous avons standardisé les valeurs obtenues dans le but de trouver finalement une pente dont les valeurs varient de -1 (pente négative) à 1 (pente positive). Une stagnation des quotients de localisation, c'est-à-dire une stabilité parfaite à la moyenne cantonale, aurait ainsi une valeur théorique de 0.

### 6.3 Les indicateurs

Comme nous l'avons déjà plusieurs fois mentionné, notre but était d'obtenir des informations comparatives pour les cinq régions économiques vaudoises, les 19 districts et accessoirement pour les 384 communes du canton. Pour ces dernières, nous avons choisi de ne pas les traiter dans notre travail, mais nous avons quand même effectué les mêmes analyses statistiques dont les résultats sont consultables en annexe<sup>38</sup>. Il est évident qu'une analyse au niveau des communes serait plus précise, mais nous avons choisi délibérément d'agréger ces données pour avoir des résultats plus globaux.

Pour le calcul de ces indicateurs (quotients de localisation) nous avons à chaque fois pris comme dénominateur les totaux cantonaux, et en numérateur les valeurs des communes, respectivement des districts ou des régions. Pour l'explication descriptive qui va suivre, nous avons pris le cas pour les communes, mais pour trouver les valeurs des districts et des régions il suffit de faire des agrégations par sommes. Pour l'indicateur sur le revenu imposable (6), les données communales sont des moyennes ce qui posait un problème pour le calcul des revenus moyens pour les districts et les régions. Nous avons finalement effectué des additions de ces moyennes pour trouver une valeur moyenne pour chaque district et région. Pour l'indicateur sur les impôts (7), nous avons additionné l'ensemble des taux d'imposition communaux pour chaque district, que nous avons divisé par le nombre de communes respectives de chaque district (pareil pour les régions). Cette manière de travail est contestable, mais elle nous a permis d'avoir des résultats certes discutables mais comparables.

---

<sup>38</sup> Cf : Annexe 14 et 15

### 6.3.1 Indicateur de **Formation**

Cet indicateur a été calculé en regroupant par sommes les personnes avec une formation d'un niveau supérieur, puis en les divisant par les personnes ayant une formation de niveau classique ou faible. Cela correspond aux variables du recensement fédéral de la population suivantes :

- a) Haute école spécialisée, Université (HABGH 7) → H7
- b) Formation et école professionnelle supérieures (HABGH 6) → H6
- c) Aucune formation achevée (HABGH 1) → H1
- d) Scolarité obligatoire, école de culture générale (HABGH 2) → H2
- e) Apprentissage, école professionnelle à plein temps (HABGH 3) → H3

Les valeurs les plus élevées, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale est sur-représentée par rapport à la moyenne cantonale en personnes de « formation supérieure ». Voici le calcul du quotient de localisation:

$$\frac{[\sum (H7)commune + \sum (H6)commune] / [\sum (H1)commune + \sum (H2)commune + \sum (H3)commune]}{[\sum (H7)Vaud + \sum (H6)Vaud] / [\sum (H1)Vaud + \sum (H2)Vaud + \sum (H3)Vaud]}$$

### 6.3.2 Indicateur de **Position dans la Profession**

Pour ce deuxième indicateur, nous avons divisé le nombre de personnes ayant un statut de salarié avec fonction dirigeante par le nombre de personnes au statut sans fonction dirigeante. Cela correspond aux variables du recensement fédéral de la population suivantes :

- a) Salariés avec fonction dirigeante (STHB 5)
- b) Salariés sans fonction dirigeante (STHB 6)

Les valeurs les plus élevées, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale est sur-représentée en personnes exerçant une profession avec une fonction dirigeante (Cadre) par rapport à la moyenne cantonale. Voici le calcul du quotient de localisation :

$$\frac{[\sum (STHB5) commune / \sum (STHB6) commune]}{[\sum (STHB5) Vaud / \sum (STHB6) Vaud]}$$

### 6.3.3 Indicateur de **Dépendance**

Cet indicateur s'est intéressé au rapport entre la population non-active de rentiers / retraité et la population active occupée. Cela correspond aux variables du recensement de la population suivantes :

- a) Non actifs : rentiers ou retraités (AMS)
- b) Actifs occupés à plein temps, temps partiel, ou apprenti (KAM 1)

Les valeurs les plus faibles, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale bénéficie d'un rapport de dépendance économique plus faible que la moyenne vaudoise, c'est-à-dire d'un nombre plus élevé d'actifs par personnes inactives. Voici le calcul du quotient de localisation :

$$\frac{[\sum (AMS) \text{ commune} / \sum (KAM1) \text{ commune}]}{[\sum (AMS) \text{ Vaud} / \sum (KAM1) \text{ Vaud}]}$$

#### 6.3.4 Indicateur de **Chômage**

Pour faire cet indicateur nous avons divisé le nombre de personnes sans emploi / au chômage par la population active occupée. Cela correspond aux variables du recensement de la population suivantes :

- a) Personnes sans emploi, au chômage (KAM 2)
- b) Personnes actives occupées à plein temps, temps partiel, ou apprenti (KAM 1)

Les valeurs les moins élevées, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale est sous-représentée en personnes sans emploi / au chômage. Voici le calcul du quotient de localisation :

$$\frac{[\sum (KAM2) \text{ commune} / \sum (KAM1) \text{ commune}]}{[\sum (KAM2) \text{ Vaud} / \sum (KAM1) \text{ Vaud}]}$$

#### 6.3.5 Indicateur de **Population**

Cet indicateur a été calculé en divisant le nombre de personnes par unité spatiale (communes, districts ou régions) par une population moyenne théorique uniforme. Pour obtenir cette dernière nous avons pris l'ensemble de la population vaudoise que nous avons divisé respectivement par 384, 19 et 5 pour les trois années disponibles qui sont 1980, 1990 et 2000. Par exemple pour 2000, il y a 640'657 personnes pour 384 communes soit une valeur moyenne théorique de 1668,38 habitants par commune vaudoise. Les valeurs les moins élevées, en rose foncé sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale est sous-peuplée par rapport à la population moyenne théorique. Voici le calcul du quotient de localisation :

$$\frac{[ \text{Population commune} ]}{[ \text{Population moyenne théorique par commune} ]}$$

#### 6.3.6 Indicateur de **Revenu**

Pour l'indicateur sur le revenu, nous avons calculé le rapport entre le revenu communal imposable moyen par contribuable et le revenu communal imposable théorique moyen. Pour trouver les valeurs pour les districts et les régions nous avons effectué une agrégation par sommes des valeurs communales. Les valeurs les plus élevées, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale est sur-représentée de personnes au revenu imposable élevé.

Voici le calcul du quotient de localisation de l'indicateur **Revenu** :

$$\frac{[\text{Revenu par commune}]}{[\text{Revenu théorique moyen vaudois}]}$$

### 6.3.7 Indicateur **Impôt**

Pour cet indicateur, nous avons pris pour chaque commune leur pourcentage d'impôt cantonal de base que nous avons ensuite divisé par une valeur théorique moyenne. Cette dernière a été obtenue par l'addition de l'ensemble des pourcentages cantonaux divisé par le nombre total de communes. En ce qui concerne les districts et les régions, nous avons procédé à des agrégations par moyennes, comme mentionné en introduction. Les valeurs les moins élevées, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale bénéficie d'un taux d'imposition plus favorable que la moyenne vaudoise. Voici le calcul du quotient de localisation :

$$\frac{[\text{Pourcentage de l'impôt cantonal de base par commune}]}{[\text{Pourcentage de l'impôt moyen par commune}]}$$

### 6.3.8 Indicateur **Services aux entreprises**

Nous avons regroupé dans cet indicateur l'ensemble des emplois qui concernent les services aux entreprises. Nous basant sur la liste NOGA, nous avons ainsi additionné les variables J (Activités financières ; Assurances) et K (Immobilier, Location, Activités informatiques, R&D, autres services aux entreprises) que nous avons ensuite divisé par le nombre d'emplois tertiaires par commune, puis par ce même rapport mais au niveau cantonal. Les valeurs les plus élevées, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale est sur-représentée en emplois dans les services aux entreprises. Voici le calcul du quotient de localisation :

$$\frac{[\sum (\text{emplois } J + K) \text{ communes} / \sum (\text{emplois tertiaires}) \text{ commune}]}{(\sum (\text{emplois } J + K) \text{ Vaud} / \sum (\text{emplois tertiaires}) \text{ Vaud})}$$

### 6.3.9 Indicateur **Industries de technologie supérieure**

Cette variable est très semblable à la précédente pour son calcul, mais elle étudie cette fois-ci le nombre d'emplois secondaires de technologie supérieure. Pour déterminer cette valeur nous avons regroupé les classes NOGA DG (Industries chimiques), DK (Fabrication de machines et d'équipements) et DL (Fabrication d'équipements électriques / électrotechniques, mécanique de précision, optique). Les valeurs les plus élevées, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale est sur-représentée en emplois industriels de technologie supérieure. Voici le calcul du quotient de localisation :

$$\frac{[\sum (\text{emplois } DG+DK+DL) \text{ commune} / \sum (\text{emplois secondaires}) \text{ commune}]}{[\sum (\text{emplois } DG+DK+DL) \text{ Vaud} / \sum (\text{emplois secondaires}) \text{ Vaud}]}$$

### 6.3.10 Indicateur *Taille des établissements secondaires*

Cet indicateur va déterminer le nombre d'emplois secondaires (SEC) moyens par établissement en divisant les emplois secondaires par le nombre d'établissements secondaires. Les valeurs les plus élevées, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale possède des établissements secondaires plus grands (emplois) que la moyenne vaudoise. Voici le calcul du quotient de localisation :

$$\frac{[\sum (\text{emplois SEC}) \text{ commune} / \sum (\text{établissements SEC}) \text{ commune}]}{[\sum (\text{emplois SEC}) \text{ Vaud} / \sum (\text{établissements SEC}) \text{ Vaud}]}$$

### 6.3.11 Indicateur *Taille des établissements tertiaires*

Cet indicateur va étudier le nombre d'emplois tertiaires (TER) moyens par établissement en divisant les emplois tertiaires par le nombre d'établissements tertiaires. Les valeurs les plus élevées, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale possède des établissements tertiaires plus grands (emplois) que la moyenne vaudoise. Voici le calcul du quotient de localisation :

$$\frac{[\sum (\text{emplois TER}) \text{ commune} / \sum (\text{établissements TER}) \text{ commune}]}{[\sum (\text{emplois TER}) \text{ Vaud} / \sum (\text{établissements TER}) \text{ Vaud}]}$$

### 6.3.12 Indicateur de *Productivité des emplois tertiaires*

Cet indicateur va s'intéresser au rapport entre les activités tertiaires à moyenne productivité et celles à forte productivité. Nous basant sur une classification déjà réalisée<sup>39</sup>, nous avons ainsi regroupé les emplois de la variable NOGA 85 (Santé) et 75 (Administration publique, défense nationale, sécurité sociale) que nous avons divisé par les emplois des variables NOGA J (activités financières ; assurances), K (Immobilier, location, activités informatiques, R&D, autres services aux entreprises) et I (Transports et Communications). Les valeurs les plus faibles, en violet sur nos cartes, signifieront que l'unité spatiale est sur-représentée en emplois tertiaires à forte productivité. Voici le calcul du quotient de localisation :

$$\frac{[\sum (\text{emplois NOGA } 85 + 75) \text{ communes} / \sum (\text{emplois } J + K + I) \text{ communes}]}{[\sum (\text{Emplois NOGA } 85 + 75) \text{ Vaud} / \sum (\text{emplois } J + K + I) \text{ Vaud}]}$$

<sup>39</sup> CUNHA A., *Aménagement du territoire et développement durable: problématique et indicateurs[...]*, p.41.

## 6.4 Analyse en Composante Principale

Après avoir présenté nos indicateurs, nous pouvons faire un calcul simple mais très représentatif. Nous avons nos 12 indicateurs que nous allons appliquer sur des données évolutives, mais aussi sur les dernières années de recensements disponibles, ce qui nous fait un total de 24 variables. Or, comme nous voulions étudier ces indicateurs sur les données communales, des districts et des régions cela nous fait globalement 72 variables, donc 72 cartes! Devant ce problème, il nous faut trouver un moyen de réduire ces informations pour en simplifier la compréhension : la méthode statistique de l'Analyse en Composante Principale (ACP).

Il s'agit d'une méthode d'analyse de données multivariées qui permet d'étudier les relations qui existent entre plusieurs variables. Dans notre cas, nous avons 3 tableaux de 24 variables, de respectivement 384, 19 et 5 unités spatiales. L'ACP va nous permettre de réduire ces variables en des facteurs (indices ou composantes) qui expliquent les phénomènes qui structurent nos groupes de données. Pour trouver ces facteurs, il faut faire une étude des corrélations qui existent entre les variables, et grâce à celles-ci, les variables les plus proches seront regroupées au sein de facteurs. C'est une méthode statistique qui va nous permettre ainsi de simplifier l'information et d'en améliorer l'interprétation.

Pour notre travail, nous avons fait 6 ACP qui nous ont donné les résultats suivants :

A) Communes (384) :	12 variables « évolutives »	→ 5 facteurs
	12 variables « récentes »	→ 4 facteurs
B) Districts (19) :	12 variables « évolutives »	→ 4 facteurs
	12 variables « récentes »	→ 4 facteurs
C) Régions (5) :	12(4/4/3*) variables « évolutives »	→ 3 facteurs
	12(4/4/2*) variables « récentes »	→ 3 facteurs

Ces différents facteurs résument et condensent l'information tirée de nos indicateurs, mais une remarque importante est à faire pour les ACP sur les régions (\*). En effet, pour réaliser une ACP, le nombre de variables ( $p$ ) est sensé ne pas être plus élevé que le nombre d'unités spatiales ( $n$ )<sup>40</sup>, soit 5 pour notre cas. De plus, avec un faible nombre observations ( $n=5$ ), la taille de notre échantillon pose aussi un problème de significativité, c'est-à-dire que « nous courrons le risque de n'expliquer que des fluctuations aléatoires, i.e. du bruit »<sup>41</sup>. Malgré cela, nous avons décidé de quand même faire des Analyses en Composante Principale sur les régions, mais en retenant un nombre d'indicateurs inférieur au nombre d'unités spatiales. Pour les données « récentes », nous avons fait 3 ACP sur respectivement 4, 4 et 2 indicateurs et en ce qui concerne les données « évolutives », nous avons également réalisé 3 ACP mais cette fois-ci sur respectivement 4, 4 et 3 indicateurs. Globalement les niveaux de corrélations sont assez forts, mais les corrélations sont peu significatives pour les données « évolutives ». Les 6 facteurs trouvés pour les régions nous ont quand même apporté des résultats très intéressants et pertinents, malgré les faibles niveaux de significativité entre certains indicateurs<sup>42</sup>.

<sup>40</sup> Selon F.Bavaud : « on peut faire une ACP sur  $p$  variables et  $n$  individus même si  $n < p$ . Simplement, vous n'aurez au plus que  $n-1$  facteurs en tout, au lieu de  $p$  facteurs » (source cf : note 41)

<sup>41</sup> BAVAUD F., mail personnel du 21 mars 2005.

<sup>42</sup> Cf : Annexe 9

Pour chaque analyse factorielle, nous avons obtenu quatre grandes étapes. Tous les détails de ces dernières, que cela soit celles pour les districts, les régions ou les communes, sont consultables en annexe<sup>43</sup>.

- La matrice de corrélation

Elle nous donne des informations sur les liens qui existent entre les variables retenues. Il faut cependant bien distinguer la force des corrélations (valeur de R) et leur significativité, qui elle dépend de cette force (R) et de la taille de l'échantillon (N).

- Le Tableau des « Communalities » ( ou qualité de représentation)

Il s'agit du pourcentage de variance expliquée des variables dans l'un des facteurs extraits. Plus cette valeur est élevée, plus la variable sera prise en compte par l'un des facteurs retenus.

- L'extraction des facteurs

Cette phase nous permet de déterminer le nombre de facteurs pour l'explication de notre phénomène. Ces facteurs (composantes / dimensions) sont classés en fonction de leur degré de variance expliquée, soit le pourcentage d'explication du phénomène. Par exemple, si le premier facteur a une variance de 80 %, cela signifie que les indicateurs qui composent ce premier facteur synthétisent 80 % du phénomène.

- La rotation de la matrice

Elle permet, grâce à une rotation des axes, de rendre plus interprétables les résultats. On l'utilise lorsque la matrice des composantes ne permet pas de saisir clairement quelles variables composent quels facteurs. Voici une petite explication de cette opération : « *Les variables sont immobiles mais le référentiel bouge, ce qui permet de calculer une nouvelle matrice des coordonnées, c'est-à-dire des composantes. Ainsi l'analyste peut plus facilement évaluer la contribution de chaque variable à la construction des composantes, et par voie de conséquence mieux nommer ces nouvelles méta-variables*<sup>44</sup> ». Nous avons retenu la rotation Varimax, qui « *maintient l'orthogonalité des axes* »<sup>45</sup>.

---

<sup>43</sup> Annexe 4 et 5 (districts), Annexe 9 (régions), et Annexe 16 et 17 (communes).

<sup>44</sup> PRIM et DARPY, *Fiche 7 : L'Analyse en Composante Principale*, 2001

<sup>45</sup> *ibidem*

## 6.5 Représentation

Avant de passer à la présentation de nos résultats, nous devons encore faire quelques précisions sur la représentation de nos données. Nous avons utilisé un logiciel de cartographie *CARTHEMA*, puis fait quelques modifications « d’habillages » sur le logiciel *Adobe Illustrator*. Afin d’éviter de devoir commenter nos 72 cartes, nous avons choisi d’insérer uniquement les cartes concernant les indicateurs pour les districts. Par contre, nous avons mis l’ensemble des cartes représentant les facteurs issus des Analyses en Composantes Principales (ACP), que cela soit sur les données des districts et des régions. Quant aux communes, les cartes des indicateurs ont été mises en annexe<sup>46</sup>, tout comme celles qui concernent les résultats des analyses factorielles et leurs détails statistiques<sup>47</sup>. Ces cartes ne seront pas commentées lors de notre travail, mais permettront aux lecteurs intéressés d’avoir une idée des différences à l’intérieur des districts.

Pour la compréhension des cartes, il faut commencer par quelques explications sur les couleurs et les mises en classes des indicateurs et des facteurs.

1. Pour les données « récentes », c’est-à-dire celles qui ne traitent que des quotients de localisation et qui ont ainsi des valeurs qui se répartissent autour du 1 (moyenne cantonale), nous avons retenu 4 classes : deux en dessus de la valeur 1, et deux en dessous de la valeur 1. Les couleurs de cette mise en classe varient du violet foncé, au rose foncé, représentant une sous/sur-représentation positive avec le violet foncé et une sous/sur-représentation négative de l’indicateur avec le rose foncé. Les limites de ces classes sont généralement les valeurs  $(- 0.5) / (+ 1) / (+ 1.5)$ , mais parfois les deux limites extrêmes prennent des valeurs différentes en fonction des résultats des quotients de localisation, mais restent dans la mesure du possible symétriques.
2. Pour les données « évolutives », c’est-à-dire les valeurs de nos pentes, la mise en classe a été différente. Nous avons utilisé une catégorisation en 6 classes selon la méthode des quantiles, qui permet notamment de mettre en évidence les valeurs des deux extrêmes de nos effectifs. Voici la composition détaillée de ces 6 classes :
  - La première contient 10 % des effectifs avec les valeurs les plus faibles.
  - La deuxième, 15 % de l’effectif avec des valeurs faibles
  - La troisième, 25% de l’effectif avec des valeurs moyennement faibles
  - La quatrième, 25 % de l’effectif avec des valeurs moyennement fortes
  - La cinquième, 15 % de l’effectif avec des valeurs fortes
  - La sixième, 10 % des effectifs avec les valeurs les plus fortes

Les couleurs utilisées pour ces données évolutives sont un dégradé du rouge au vert, représentant respectivement une évolution négative du phénomène vers le rouge et une évolution positive vers le vert.

---

<sup>46</sup> Cf : Annexe 14 (cartes des indicateurs)

<sup>47</sup> Cf : Annexe 15 (cartes des facteurs), Annexe 16 (ACP), Annexe 17 (Corrélations)

3. Pour les facteurs issus des ACP, la mise en classes concerne des valeurs standardisées, avec la moyenne vaudoise qui correspond à la valeur 0. Les valeurs positives sont généralement de couleur verte, excepté si le phénomène représenté a une connotation négative (rouge), et inversement pour les valeurs négatives qui sont en rouge (ou vert en cas de connotation positive). Un profil des corrélations des divers indicateurs retenus est aussi présenté sur les cartes. Ces corrélations, variant de  $[+ 1]$  à  $[- 1]$ , « mesurent et expriment la liaison entre une caractéristique et l'indice. Elles quantifient et pondèrent le rôle que joue chaque indicateur dans l'indice général »<sup>48</sup>. Pour les districts, la mise en classe est au nombre de 5, avec les deux premières limites de classes à (0.5) et à (- 0.5) et les deux suivantes à des valeurs symétriques qui varient en fonction des résultats obtenus pour chaque facteur de (+ 0.8 et - 0.8), (+ 1.1 et - 1.1), (+ 1.2 et -1.2), (+ 1.3 et - 1.3), (+ 1.5 et - 1.5), avec une seule exception non-symétrique pour les valeurs (+ 1.5 et -1.7). En ce qui concerne les régions, nous avons choisi une mise en classe de 3, avec des limites de classes à (+ 0,5) et à (- 0,5).

A souligner pour finir que chaque carte contient un titre avec un commentaire explicatif, une échelle, les sources des données, le copyright du logiciel, mais aussi des explications supplémentaires notamment pour les cartes tirées des analyses factorielles. En effet, pour ces dernières, nous avons mis les caractéristiques de chaque indicateur, hiérarchisées selon leur valeur de corrélation avec le facteur. A la droite des légendes colorisées des classes figurent leurs limites respectives, et à leur gauche le nombre d'unités spatiales concernées (communes, districts ou régions). Quelques cartes introductives ont été réalisées avec des cercles proportionnels pour représenter la population totale et les nombres d'emplois tertiaires et secondaires. La taille de ces cercles est comparable entre chaque carte, que cela soit celle des régions, des districts ou des communes (en annexe).

---

<sup>48</sup> COSINSCHI M., *Le Valais : cartographie d'un espace régional*, page 110.

## 7. Districts vaudois : comparaisons

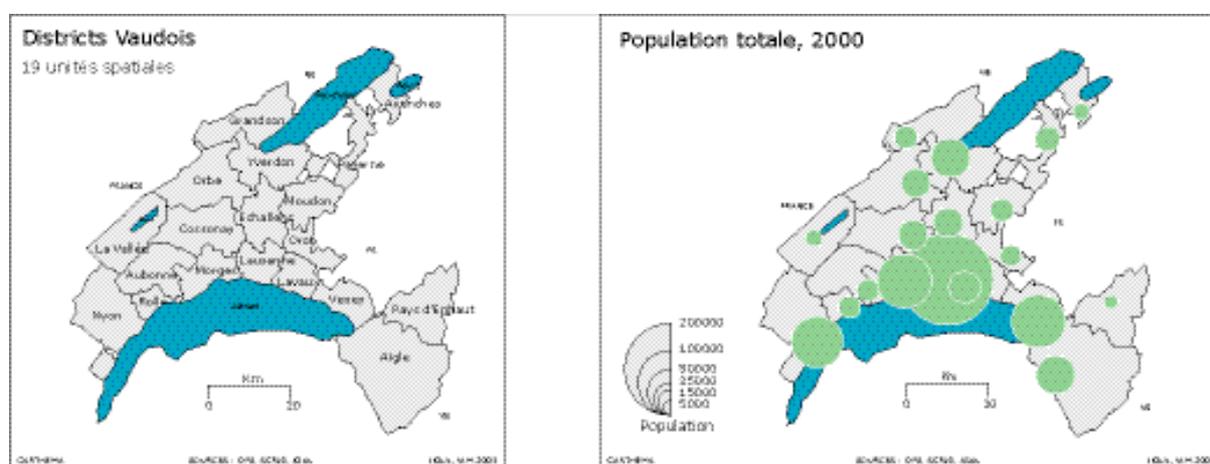
### 7.1 Dix-neuf unités administratives

Le Canton de Vaud est découpé en 19 districts, qui regroupent un total de 384 communes. Ces 19 unités administratives, différemment dotées d'infrastructures, de populations et d'emplois ont été utilisées pour faire notre première comparaison. Tout d'abord voici la liste de ces 19 districts, avec ci-dessous une carte permettant de les repérer facilement : Aigle, Aubonne, Avenches, Cossonay, Echallens, Grandson, Lausanne, Lavaux, Morges, Moudon, Nyon, Orbe, Oron, Payerne, Pays d'Enhaut, Rolle, La Vallée, Vevey, et Yverdon. Contrairement au chapitre suivant sur les régions, nous n'allons pas faire de brèves descriptions de chaque unité géographique, mais nous allons présenter ci-après les cartes de nos 12 indicateurs ainsi qu'un bref commentaire accompagnateur. Mais avant cela, quelques informations sur les populations qui occupent ces différents districts vaudois (situation en 2000 et évolution depuis 1980), et sur leurs emplois par secteur d'activité.

**Tableau 1: Population vaudoise par district, 80-00**

Population totale					
Districts	1980	1990	2000	Part VD en 2000 (%)	Evolution de 80 à 00 (%)
Aigle	27320	32516	35248	5,5%	29,02%
Aubonne	8269	10198	11146	1,7%	34,79%
Avenches	4969	5792	6294	1,0%	26,67%
Cossonay	14314	17666	20676	3,2%	44,45%
Echallens	12694	16936	19867	3,1%	56,51%
Grandson	10412	11244	12253	1,9%	17,68%
Lausanne	192295	200176	200497	31,3%	4,27%
Lavaux	17761	21130	23010	3,6%	29,55%
Morges	51522	63916	69077	10,8%	34,07%
Moudon	10228	11899	12190	1,9%	19,18%
Nyon	37998	50690	61974	9,7%	63,10%
Orbe	15501	18177	19424	3,0%	25,31%
Oron	6647	8621	10077	1,6%	51,60%
Payerne	12560	13638	13942	2,2%	11,00%
Pays d'Enhaut	4156	4416	4357	0,7%	4,84%
Rolle	7958	9812	11191	1,7%	40,63%
La Vallée	6130	6155	6396	1,0%	4,34%
Vevey	59606	66403	67666	10,6%	13,52%
Yverdon	28407	32431	35372	5,5%	24,52%
<b>Totaux</b>	<b>528747</b>	<b>601816</b>	<b>640657</b>	<b>100,0%</b>	<b>21,2%</b>

**Carte 1 : Nom des districts / Population totale (district)**



Pour les emplois, nous avons fait le même travail mais sur les années 1985, 1991, 1995, 1998 et 2001 en prenant les emplois totaux tout d'abord, puis ceux du secteur tertiaire et secondaire.

**Tableau 2: Emplois totaux, tertiaires, secondaires par district, 85-01**

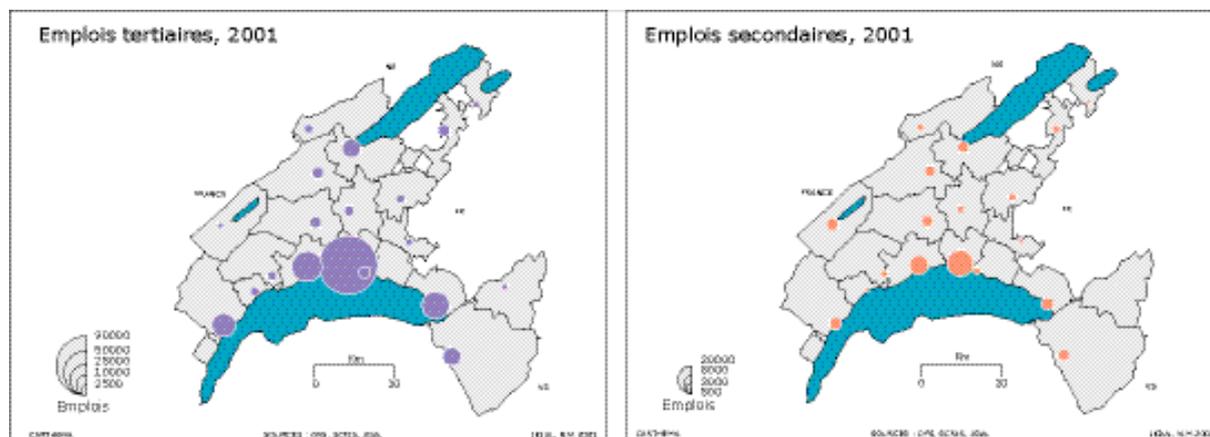
Emplois totaux							
Districts	1985	1991	1995	1998	2001	Part VD en 2001 (%)	Evolution de 85 à 01 (%)
Aigle	11159	13132	11381	10646	11228	4,5%	0,6%
Aubonne	2771	3588	3264	3339	3378	1,4%	21,9%
Avenches	1368	1823	1529	1449	1517	0,6%	10,9%
Cossonay	4269	6827	6476	6226	6528	2,6%	52,9%
Echallens	3041	3735	3652	3664	3776	1,5%	24,2%
Grandson	3256	3448	3217	3041	3256	1,3%	0,0%
Lausanne	104500	112367	102844	98125	104685	42,3%	0,2%
Lavaux	3805	5168	4948	4636	4790	1,9%	25,9%
Morges	22531	29428	28123	28750	31816	12,9%	41,2%
Moudon	3464	3843	3516	3368	3380	1,4%	-2,4%
Nyon	12831	15912	15838	15853	17512	7,1%	36,5%
Orbe	6022	6441	5786	5273	6015	2,4%	-0,1%
Oron	1797	2198	1922	1900	1971	0,8%	9,7%
Payerne	5004	5802	5210	4974	5121	2,1%	2,3%
Pays d'Enhaut	1328	1504	1276	1110	1194	0,5%	-10,1%
Rolle	2689	3091	2952	2740	2665	1,1%	-0,9%
La Vallée	3268	3986	3875	3773	4587	1,9%	40,4%
Vevey	24976	25757	22700	22037	22364	9,0%	-10,5%
Yverdon	10961	12119	12127	11051	11801	4,8%	7,7%
<b>Totaux</b>	<b>229039</b>	<b>260170</b>	<b>240635</b>	<b>231955</b>	<b>247584</b>	<b>100,0%</b>	<b>8,1%</b>

Emplois tertiaires							
Districts	1985	1991	1995	1998	2001	Part VD en 2001 (%)	Evolution de 85 à 01 (%)
Aigle	7180	8613	8255	7536	8025	4,3%	11,8%
Aubonne	1681	2216	1986	2021	2140	1,1%	27,3%
Avenches	728	1093	980	1010	1032	0,6%	41,8%
Cossonay	2032	2841	2988	3169	3301	1,8%	62,5%
Echallens	1711	2199	2391	2502	2508	1,3%	46,6%
Grandson	1505	1724	1661	1555	1875	1,0%	24,5%
Lausanne	78177	87255	83088	81329	87580	46,7%	12,0%
Lavaux	2702	3535	3749	3467	3411	1,8%	26,2%
Morges	13795	20201	20169	20834	22999	12,3%	66,7%
Moudon	1699	2025	2023	1893	1865	1,0%	9,7%
Nyon	8137	11134	12232	12235	13797	7,4%	69,6%
Orbe	2430	3143	2957	2846	3205	1,7%	31,9%
Oron	918	1297	1281	1269	1253	0,7%	36,5%
Payerne	2921	3539	3575	3345	3452	1,8%	18,2%
Pays d'Enhaut	922	1050	968	862	910	0,5%	-1,3%
Rolle	1870	2199	2280	2121	2060	1,1%	10,2%
La Vallée	889	1027	1011	865	902	0,5%	1,4%
Vevey	15654	17280	17857	17639	18720	10,0%	19,6%
Yverdon	6927	8255	8657	8137	8599	4,6%	24,1%
<b>Totaux</b>	<b>151876</b>	<b>180626</b>	<b>178107</b>	<b>174635</b>	<b>187633</b>	<b>100,0%</b>	<b>23,5%</b>

Emplois secondaires							
Districts	1985	1991	1995	1998	2001	Part VD 2001 (%)	Evolution 85 à 01 (%)
Aigle	3979	4519	3126	3110	3203	5,3%	-19,5%
Aubonne	1091	1372	1277	1318	1239	2,1%	13,6%
Avenches	640	731	549	438	484	0,8%	-24,3%
Cossonay	2238	3986	3488	3057	3227	5,4%	44,2%
Echallens	1330	1536	1261	1161	1268	2,1%	-4,7%
Grandson	1750	1724	1556	1485	1382	2,3%	-21,1%
Lausanne	26323	25112	19756	16796	17105	28,5%	-35,0%
Lavaux	1103	1633	1199	1169	1380	2,3%	25,1%
Morges	8736	9226	7954	7916	8816	14,7%	0,9%
Moudon	1765	1818	1493	1475	1515	2,5%	-14,1%
Nyon	4694	4778	3606	3618	3715	6,2%	-20,9%
Orbe	3592	3298	2829	2426	2811	4,7%	-21,8%
Oron	879	901	641	631	718	1,2%	-18,3%
Payerne	2083	2262	1635	1630	1669	2,8%	-19,9%
Pays d'Enhaut	407	454	308	247	284	0,5%	-30,2%
Rolle	819	892	672	619	605	1,0%	-26,1%
La Vallée	2378	2960	2864	2908	3685	6,1%	55,0%
Vevey	9322	8477	4842	4399	3644	6,1%	-60,9%
Yverdon	4034	3864	3470	2914	3202	5,3%	-20,6%
<b>Totaux</b>	<b>77164</b>	<b>79543</b>	<b>62528</b>	<b>57320</b>	<b>59951</b>	<b>100,0%</b>	<b>-22,3%</b>

Voici ces informations pour 2001 sous la forme de cartes, et pour de plus amples détails, signalons que des tableaux détaillés sur les emplois par activités Noga sont disponibles en annexe<sup>49</sup>.

**Carte 2 : Emplois tertiaires / secondaires (district)**



## 7.2 Les indicateurs

Après ces quelques informations générales, nous allons maintenant entrer dans le cœur de notre étude avec l'analyse de nos 12 indicateurs, qui seront commentés brièvement l'un après l'autre. Chaque indicateur aura donc deux cartes, l'une basée sur les données de la dernière année disponible et l'autre sur les données évolutives. Les résultats positifs seront représentés respectivement en violet foncé et en vert, et pour les valeurs négatives en rose foncé et en rouge. Rappelons encore que la première carte de chaque indicateur est basée sur un quotient de localisation, alors que la seconde est une pente, calculée d'après les valeurs standardisées de plusieurs quotients de localisation (3 ou 5 en fonction des indicateurs).

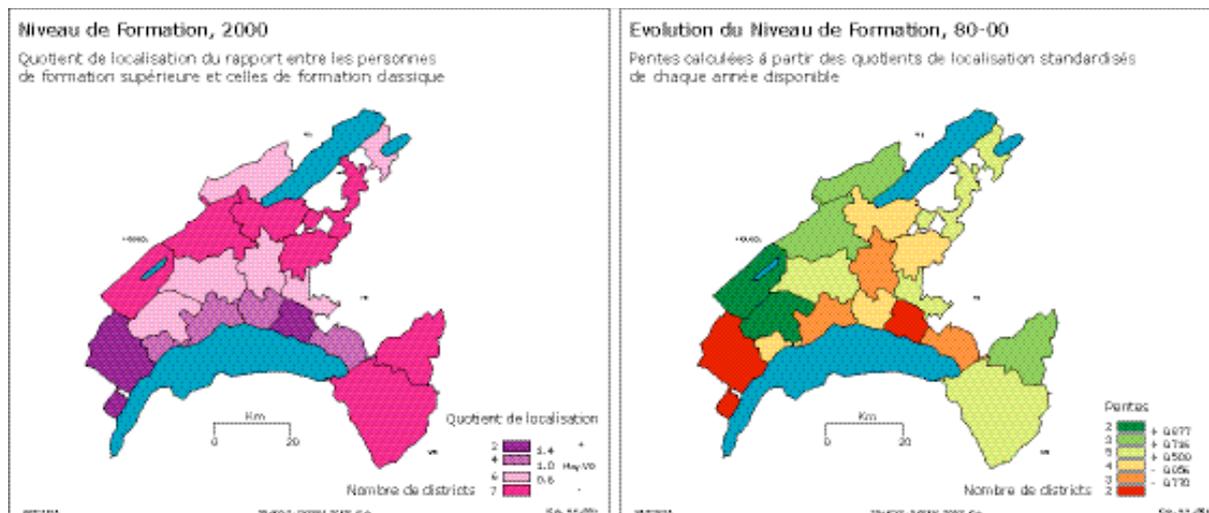
### 7.2.1 Niveau de Formation

Pour le niveau de formation des habitants du canton de Vaud en 2000, soit pour la dernière année disponible, nous constatons que les personnes les plus qualifiées du Canton sont essentiellement localisées dans les districts qui longent le lac Léman. Les plus fortes concentrations sont observées dans les districts de Nyon et de Lavaux, alors que les plus faibles sont localisées dans les districts orientaux et septentrionaux du canton. Les moins bons résultats ont été constatés dans les districts de Payerne, d'Orbe, et de Moudon.

Pour la situation évolutive, soit de 1980 à 2000, nous constatons que les plus fortes croissances de personnes de formation supérieure ont été réalisées dans les districts dits périphériques, notamment dans ceux d'Aubonne et de La Vallée. Ces derniers ont en 2000, un niveau de formation inférieur à la moyenne cantonale. Inversement, les districts qui apparaissent en tête en 2000 sont ceux qui ont connu les évolutions les moins favorables, voire même une décroissance.

<sup>49</sup> Cf : Annexe 6

**Carte 3 : Niveau de Formation (district)**

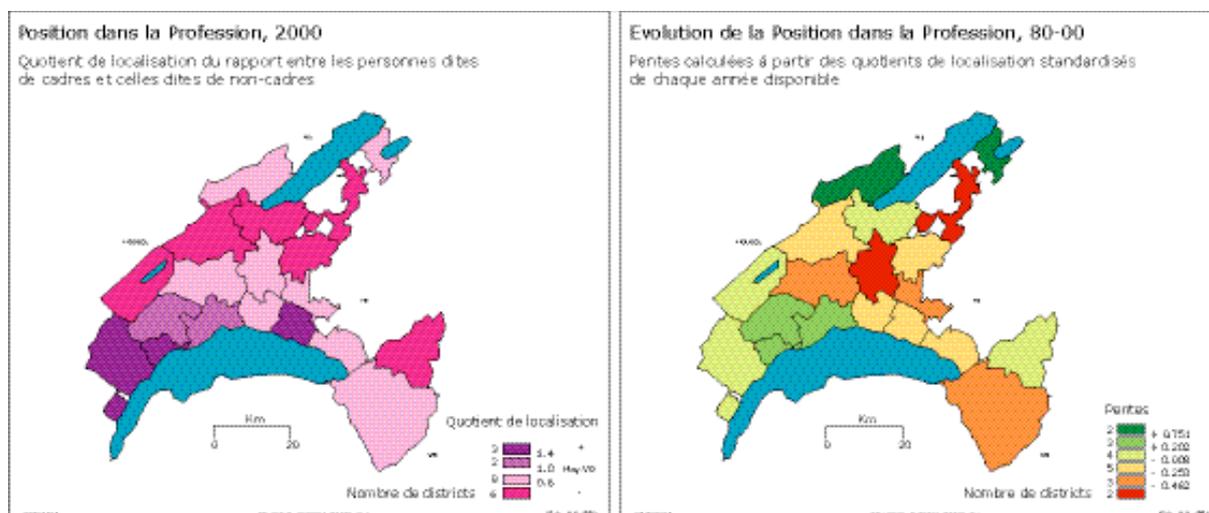


### 7.2.2 Position dans la Profession

Pour 2000, l'indicateur de position dans la profession arrive à des résultats relativement proches de ceux du Niveau de Formation. En effet, les districts qui ont le moins de « cadres » sont les mêmes qui ont le moins de personnes de formation supérieure. Par contre, une différence est à faire au niveau des districts de l'Ouest vaudois qui sont davantage sur-représentés en cadres que ceux de Lausanne et de Vevey.

De 1980 à 2000, les districts qui ont connu une plus forte augmentation de leur population dite de « cadres » par rapport à la moyenne cantonale sont ceux de Grandson et d'Avenches. Les districts de l'Ouest vaudois ont connu aussi une augmentation supérieure aux autres régions vaudoises, notamment par rapport aux districts de Cossonay, d'Echallens, d'Oron et de Payerne.

**Carte 4 : Position dans la Profession (district)**

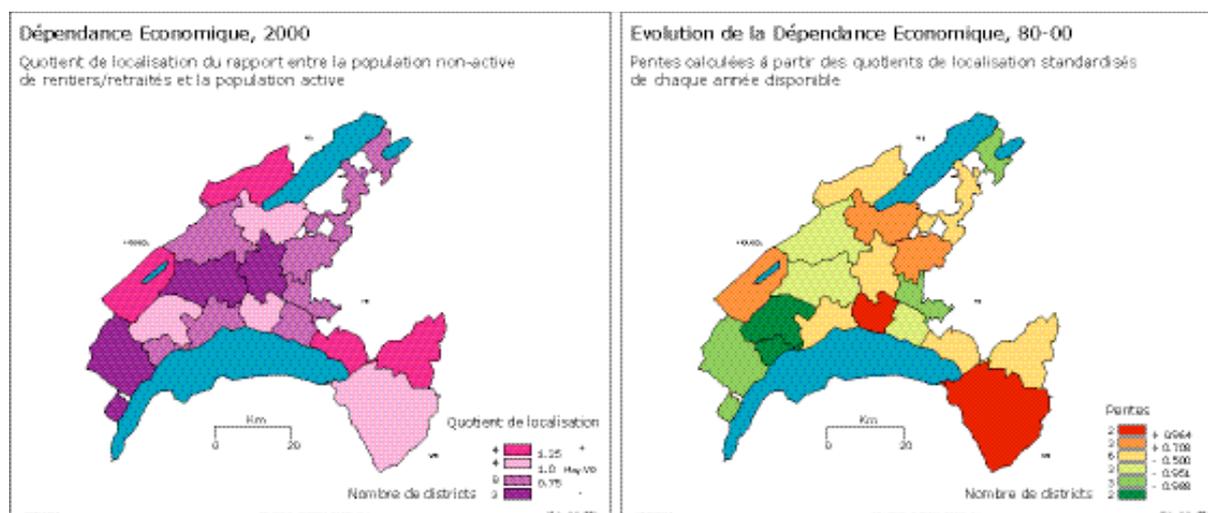


### 7.2.3 Dépendance Economique

En 2000, l'indicateur de dépendance économique montre que les districts du Pays d'Enhaut, de Grandson, de La Vallée et de Vevey ont un rapport entre les personnes non-actives (rentiers et retraités) et actives nettement plus faible que la moyenne cantonale, c'est-à-dire une force de travail de leur population plus faible que la moyenne cantonale. Par contre la situation est nettement meilleure pour ceux de Nyon, de Cossonay et d'Echallens qui ont un nombre d'actifs occupés par personnes inactives nettement plus important que la moyenne.

En ce qui concerne l'évolution de ce rapport de 1980 à 2000, les districts de l'Ouest vaudois ont connu une situation nettement plus favorable, tout comme les districts d'Oron et d'Avenches. Les districts de Lausanne et d'Aigle ont quant à eux connu une situation inverse avec une détérioration de ce rapport, qui s'explique sûrement pour le premier cas par un départ d'actifs dans d'autres districts de proximité.

**Carte 5 : Dépendance Economique (district)**

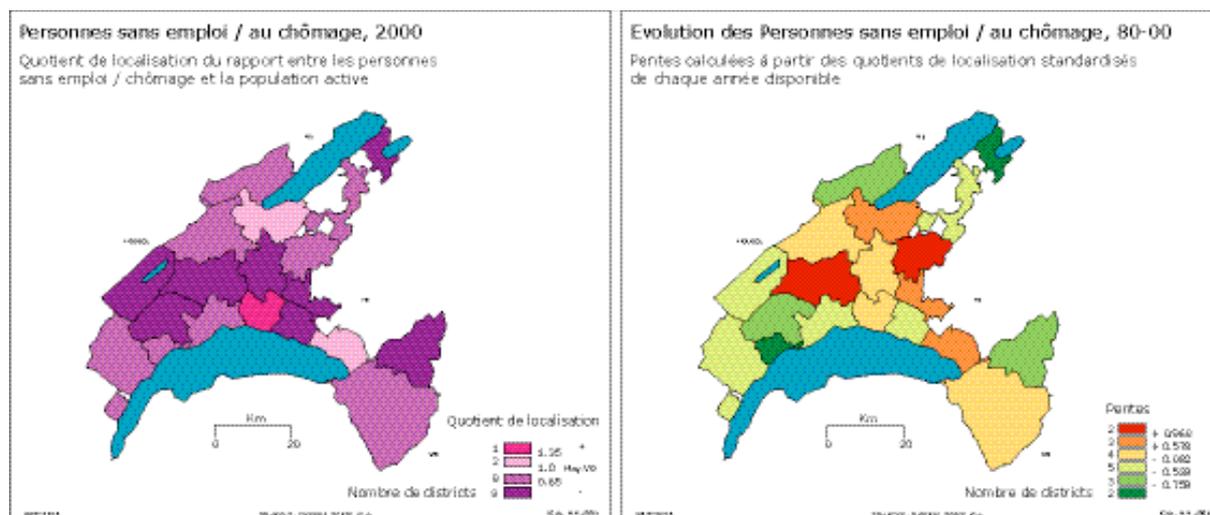


### 7.2.4 Personnes sans emploi / au chômage

En 2000, le nombre de personnes sans emploi / au chômage le plus important est observé dans les districts les plus peuplés du canton avec en tête ceux de Lausanne, de Vevey et d'Yverdon. Il est par contre étonnant de voir les districts de Morges et de Nyon, également très peuplés, arriver à des résultats meilleurs que la moyenne cantonale. Les districts périphériques, moins peuplés ont des résultats plus positifs comme par exemple le Pays d'Enhaut, dont la valeur du rapport est la meilleure des 19 districts vaudois.

En terme d'évolution, cet indicateur de personnes sans emploi / au chômage montre que la situation des districts de Cossonay et de Moudon a été particulièrement mauvaise depuis 1980, tout comme pour Oron et Vevey qui ont connu une augmentation de leur population de sans emploi. Cette dégradation est sûrement à mettre en relation avec leur niveau d'industrialisation qui était nettement plus élevé en 1980, donc davantage touché par la crise industrielle des années 1990. Pour les districts de Rolle et d'Avenches, la situation a été nettement plus favorable pendant cette période de 20 ans.

**Carte 6 : Personnes sans emploi / au chômage (district)**

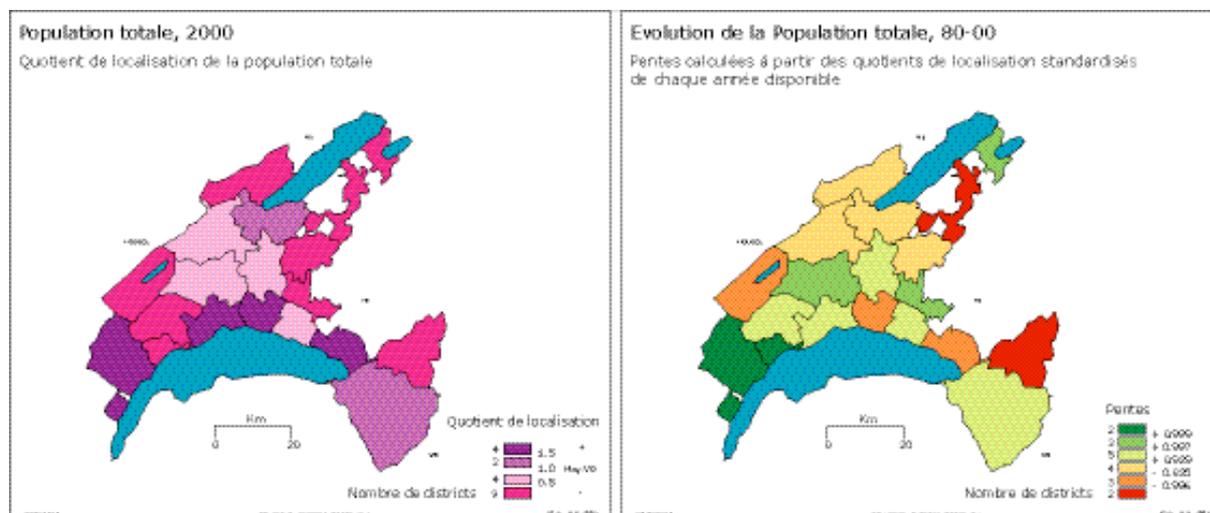


### 7.2.5 Population Totale

En 2000, les districts de l’arc lémanique étaient les plus peuplés du canton, exceptés ceux de Lavaux et de Rolle qui se situent entre les trois « petites » agglomérations lémaniques vaudoises que sont Nyon, Lausanne-Morges et Vevey-Montreux. La majorité de la population se répartit dans ces trois grandes villes lémaniques et celle d’Yverdon, tandis que le reste de la population se diffuse dans les districts périphériques. Les moins densément peuplés sont ceux du Pays d’Enhaut, d’Avenches et de La Vallée.

Les districts qui ont connu une évolution de leur population supérieure à la moyenne théorique cantonale depuis 1980 sont Nyon et Rolle, puis Oron, Cossonay et Avenches. Par contre, les districts de Lausanne et Vevey ont connu une évolution plus faible de ce rapport, mais quand même meilleure que celle des districts du Pays d’Enhaut et de Payerne, dont le niveau de population a continué à être nettement sous-représenté par rapport à la moyenne théorique vaudoise.

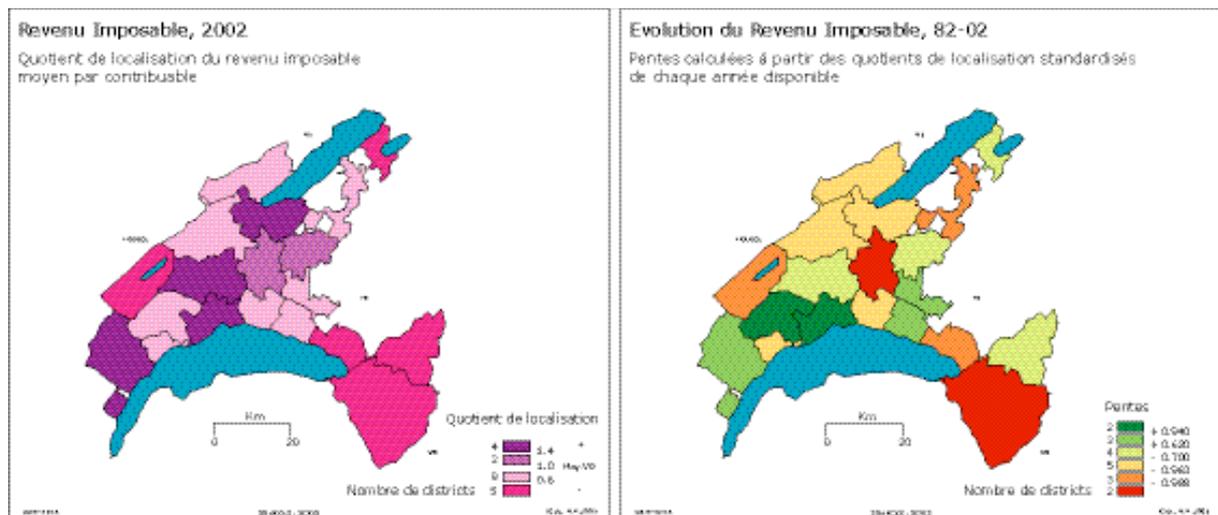
**Carte 7 : Population Totale (district)**



### 7.2.6 Revenu Imposable moyen

En 2002, les revenus imposables les plus élevés se sont localisés principalement dans la zone occidentale du canton, avec les districts de Nyon et de Morges qui apparaissent nettement en tête par rapport aux autres districts, suivis ensuite par ceux de Cossonay et d'Yverdon. Les districts avec les revenus les plus inférieurs à la moyenne cantonale sont le Pays-d'Enhaut, La Vallée, Avenches, Vevey et Aigle. Une fracture spatiale est cette fois clairement observable entre l'Ouest et l'Est du canton. Pour l'évolution des revenus imposables depuis 1982, le constat est qu'à nouveau les districts de l'Ouest vaudois ont connu une évolution plus favorable que la moyenne vaudoise, alors que ceux de Vevey, de La Vallée et d'Aigle ont été à nouveau plus défavorisés.

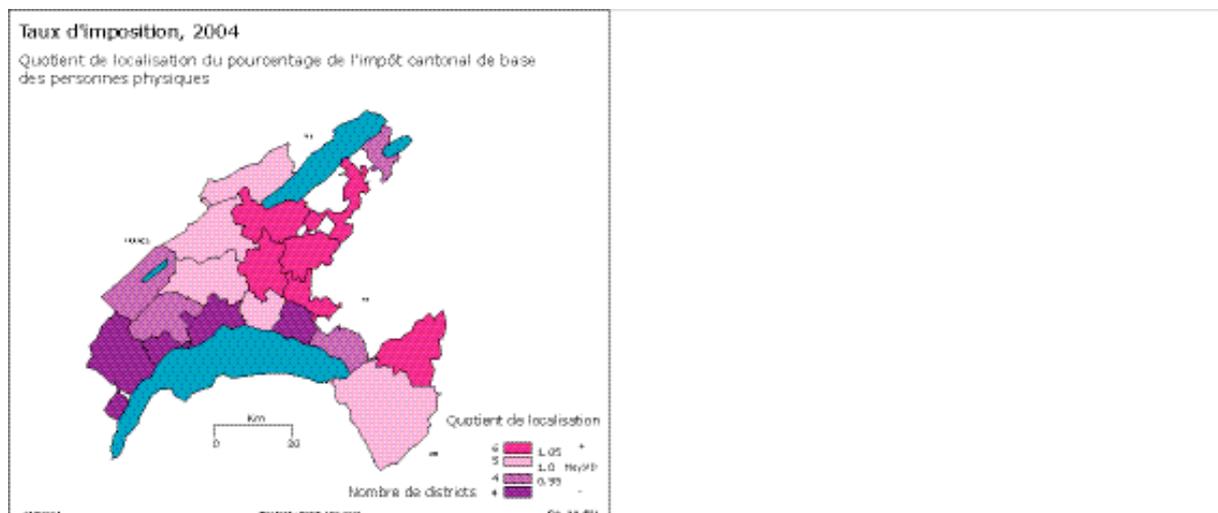
**Carte 8 : Revenu Imposable (district)**



### 7.2.7 Taux d'imposition

En 2004, les taux moyens d'imposition par district sont très bien corrélés avec la distribution des personnes de formation supérieure et de position professionnelle élevée. L'Ouest vaudois bénéficie ainsi des conditions fiscales les plus favorables du canton, particulièrement dans les districts de Nyon et de Rolle. Les districts au Nord-Est de Lausanne ont à l'inverse des taux d'imposition plus élevés, surtout dans ceux de Payerne, Yverdon et d'Oron.

**Carte 9 : Taux d'Imposition moyen (district)**

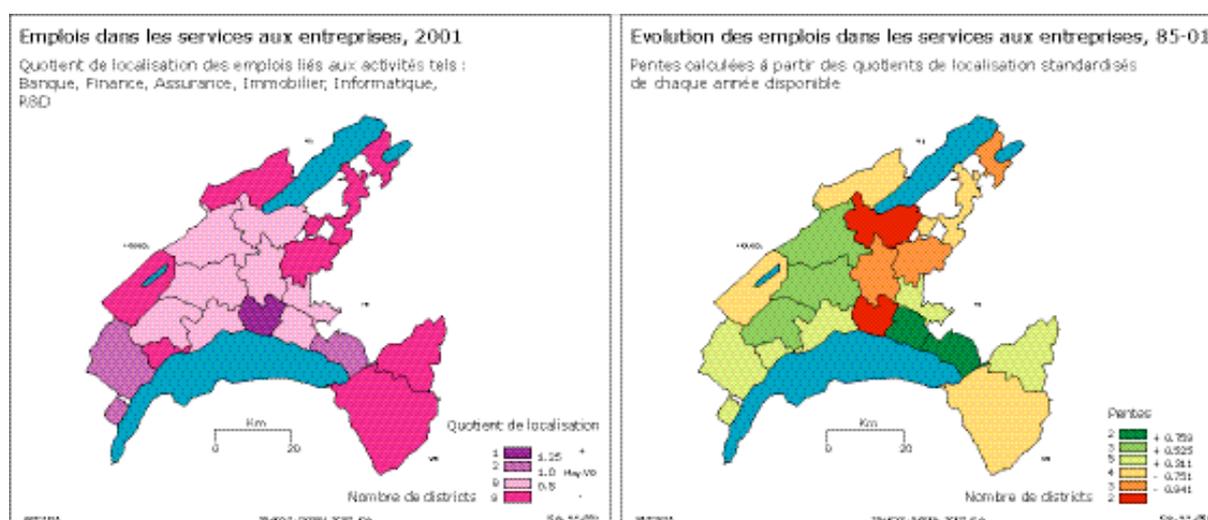


### 7.2.8 Emplois dans les Services aux entreprises

En 2001, trois districts ont un nombre d'emplois dans ce domaine d'activité supérieur à la moyenne cantonale, dont l'un d'entre eux très largement (Lausanne). Il s'agit sans grande surprise des trois grands centres économiques du canton de Vaud soit dans l'ordre de leur importance de Lausanne, de Nyon et de Vevey. Quant aux districts plus défavorisés dans ce domaine, Grandson arrive en première position, suivi par Avenches et La Vallée, soit des unités administratives nettement moins centrales.

En comparaison cantonale, l'évolution des emplois de 1985 à 2001 dans les services aux entreprises a été la plus forte dans les districts de Vevey et de Lavaux. Le district de Lausanne a par contre connu une situation inverse dans ce domaine, tout comme le district d'Yverdon, d'Echallens, de Moudon et d'Avenches.

Carte 10 : Emplois dans les Services aux Entreprises (district)

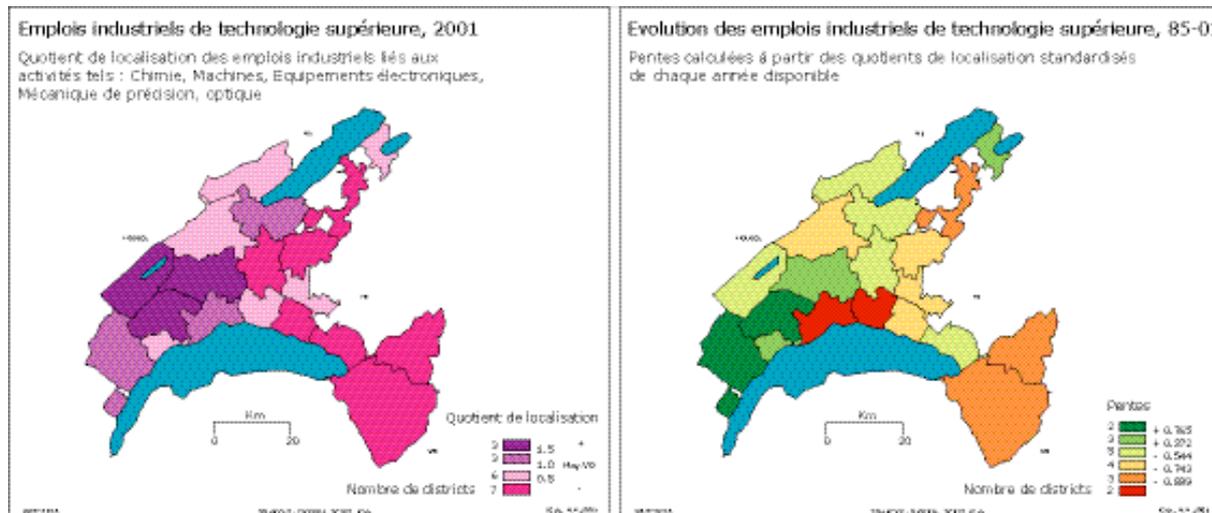


### 7.2.9 Emplois industriels de technologie supérieure

Les emplois dans ce domaine se concentrent surtout dans la zone occidentale du canton, notamment dans le district de La Vallée, qui est le plus sur-représenté par rapport à la moyenne cantonale en 2001. Les districts de Cossonay et d'Aubonne viennent ensuite, alors que l'ensemble des districts orientaux du canton connaissent une situation nettement inférieure à la moyenne.

De 1985 à 2001, les variations d'emplois dans ce type d'industrie ont été nettement plus fortes dans les districts de l'Ouest vaudois par rapport aux autres. Le district d'Aubonne se profile même très bien dans ce type d'activité, car il a connu non seulement une très forte évolution de ses emplois depuis les années 1980, mais est en 2001, également sur-représenté par rapport à la moyenne vaudoise.

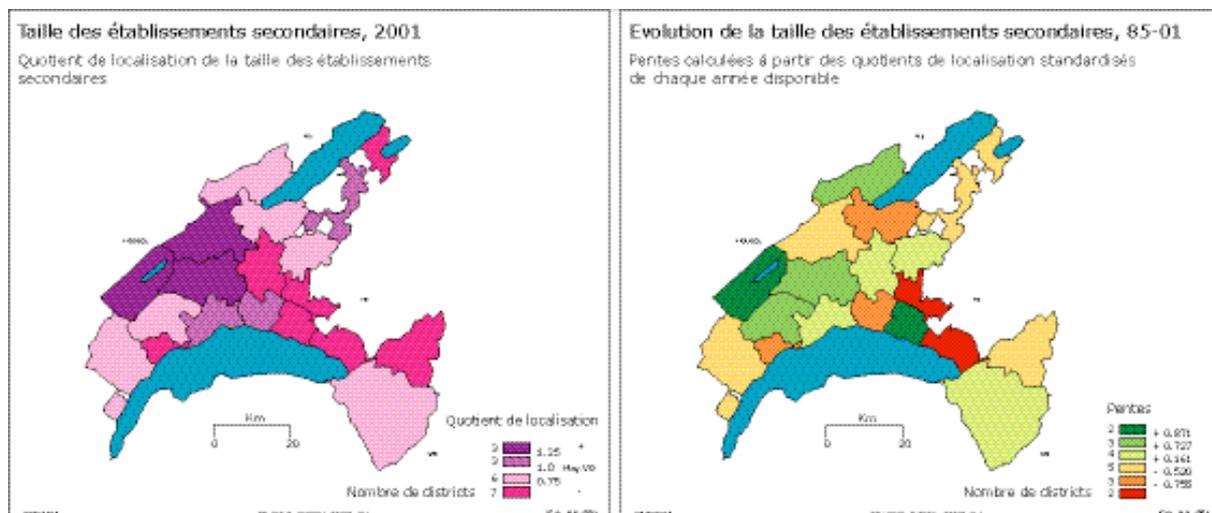
**Carte 11 : Emplois Industriels de technologie supérieure (district)**



*7.2.10 Taille des établissements secondaires*

En 2001, les plus grands établissements industriels sont localisés dans les districts qui ont le plus d’emplois industriels de technologie supérieure, soit les districts de La Vallée et de Cossonay. Le district d’Orbe se place également dans ce groupe, alors qu’il avait un nombre d’emplois industriels de technologie élevée nettement inférieur à ces deux districts. Orbe est donc un district avec de grands établissements industriels, mais dont le niveau de technologie est relativement faible. Pour le district d’Aubonne par contre, qui était sur-représenté en emplois industriels qualifiés, la taille de ses établissements est plus petite, ce qui lui donne ainsi une spécificité industrielle marquée par des niveaux de technologies élevés mais réalisés dans des établissements de petites tailles. Quant aux districts orientaux, ils sont de taille beaucoup plus petite que la moyenne cantonale, avec le résultat le plus faible observé dans le Pays d’Enhaut.

**Carte 12 : Taille des établissements secondaires (district)**



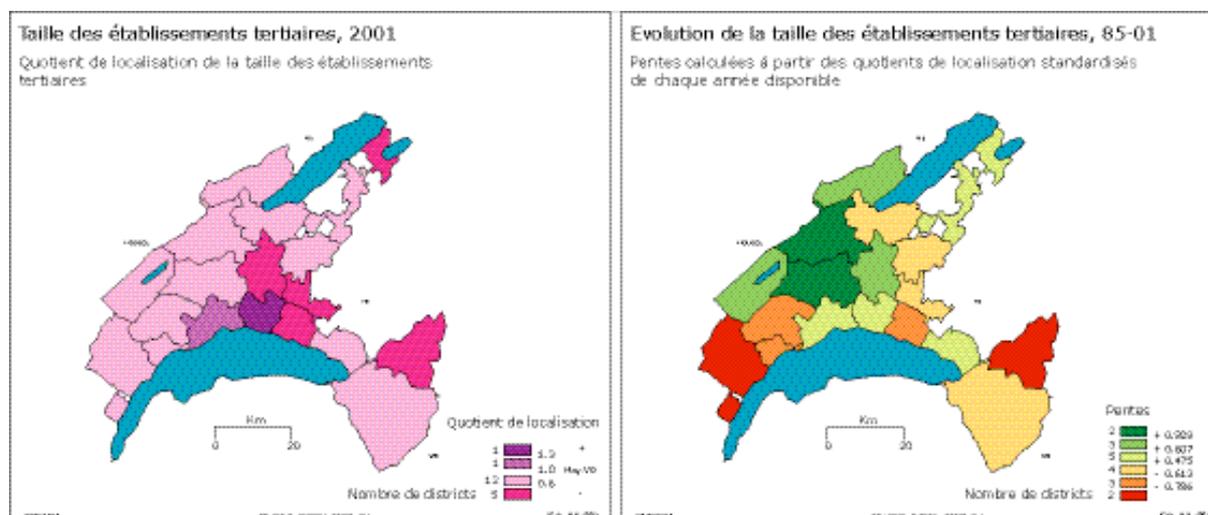
L'évolution de la taille des établissements industriels de 1985 à 2001 a été, par rapport à la moyenne cantonale, la plus forte dans les districts de La Vallée et de Lavaux, tandis que les districts de Vevey et d'Oron ont vu durant cette même période leur nombre d'emplois par établissement diminuer plus fortement que la moyenne.

### 7.2.11 Taille des établissements tertiaires

En 2001, comme nous l'avons vu sur les cartes introductives de ce chapitre, les emplois tertiaires se concentrent surtout dans la capitale vaudoise, ce qui explique aussi que les établissements les plus grands y sont nettement sur-représentés par rapport à l'ensemble du canton. La centralité de Lausanne attire les grands établissements, qui délaissent en contrepartie les autres districts. Par contre, notre indicateur montre que les grands établissements sont aussi sur-représentés dans le district de Morges, voisin occidental de Lausanne, alors que les districts septentrionaux et orientaux sont composés d'établissements tertiaires nettement plus petits que la moyenne cantonale.

De 1985 à 2001, les districts situés au Nord-Ouest du Canton ont connu une croissance importante de la taille de leur établissement tertiaire (emplois), spécialement dans ceux de Cossonay et d'Orbe. Les districts de l'Ouest vaudois ont en revanche connu une situation inverse avec une diminution du nombre d'emplois tertiaires par établissements, tout comme ceux de Lavaux et du Pays d'Enhaut.

Carte 13 : Taille établissements tertiaires (district)

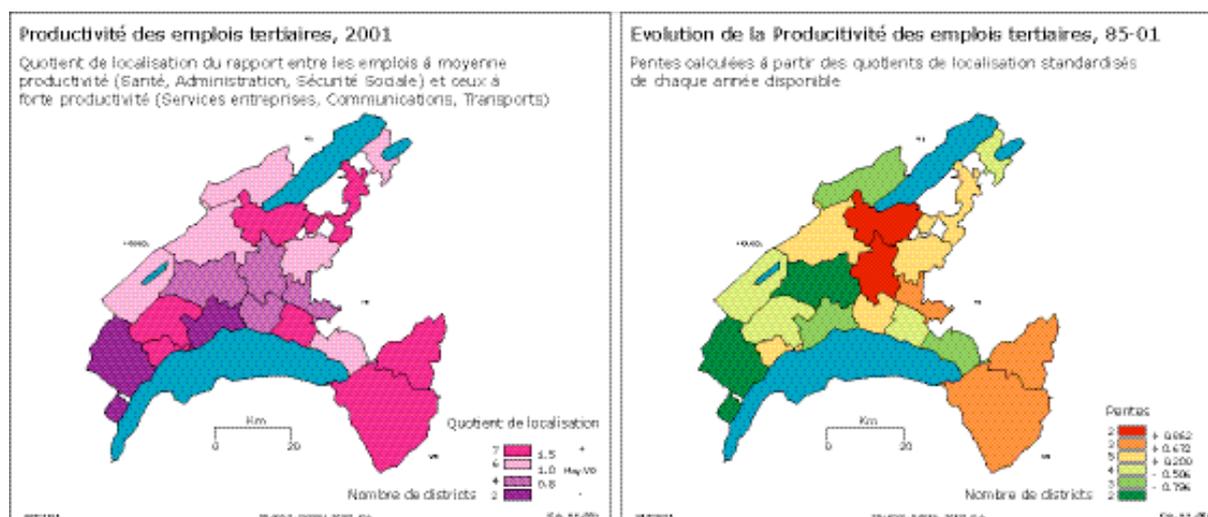


### 7.2.12 Productivité des emplois tertiaires

En 2001, les emplois tertiaires à forte productivité (Finances, Assurances, Communications et Transports, Immobilier) sont sur-représentés dans les districts de Nyon et de Morges, ainsi que dans la région lausannoise. C'est l'inverse pour les districts d'Yverdon, de Lavaux, de Rolle, d'Aubonne et de Payerne qui sont eux plutôt sur-représentés en activités tertiaires de moyenne productivité.

Le district de Nyon a connu une nette augmentation de ses emplois tertiaires à forte productivité entre 1985 et 2001, mais c'est le district de Cossonay qui a réalisé la plus forte croissance dans ce domaine. Morges arrive ensuite et permet de positionner l'Ouest vaudois dans une situation relativement favorable. Au contraire, la productivité des emplois tertiaires des districts d'Echallens et d'Yverdon a diminué pendant cette période vers des activités à moyenne productivité.

**Carte 14 : Productivité des emplois tertiaire (district)**



### 7.3 Résultats de l'ACP

Après la présentation de ces 12 indicateurs, nous avons essayé de faire une analyse pour rassembler l'ensemble de ces informations et permettre la mise en évidence de liens entre les indicateurs. Basés sur le calcul d'Analyse en Composante Principale (ACP), nous avons trouvé 4 facteurs synthétiques pour les études sur les dernières données évolutives, et 4 facteurs pour les analyses sur les données évolutives. Ces facteurs ont regroupé certaines variables entre-elles, nous permettant ainsi d'agréger les résultats de nos indicateurs.

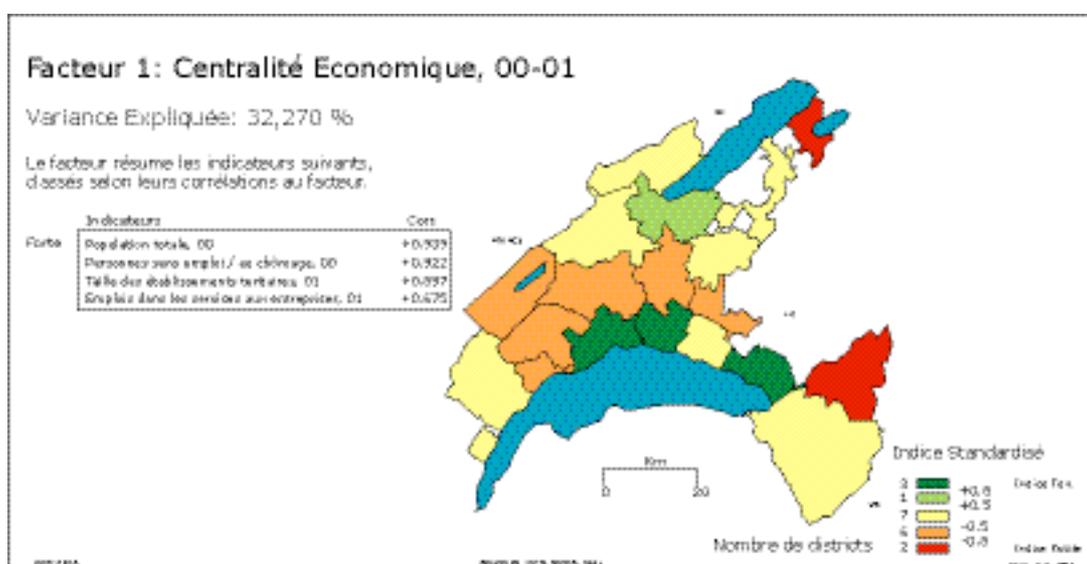
Mais nos analyses en composante principale ne nous ont pas permis d'obtenir des facteurs aussi clairs que ceux que nous avons défini dans la partie théorique. En effet, dans cette dernière la durabilité économique d'un territoire avait été définie sous la forme de quatre domaines bien distincts qu'étaient la prospérité, la compétitivité, l'attractivité et le dynamisme. Or le regroupement de nos indicateurs ne nous a pas donné des résultats nous permettant de reprendre ces facteurs. Nous avons dû chercher à nommer nos facteurs de la manière la plus claire possible et la plus proche de ces facteurs théoriques. La difficulté à trouver un titre succinct, nous a parfois obligé à choisir des titres moins évidents, jouant sur l'opposition de deux thèmes. Par rapport aux autres cartes présentées jusqu'à maintenant, celles sur les facteurs possèdent donc non seulement un titre défini le plus objectivement et le plus clairement possible, mais aussi les différentes corrélations des indicateurs rassemblés par chaque facteur, ainsi que le pourcentage de variance expliquée par chacun d'eux. Tous les détails de nos ACP sur les districts sont disponibles en annexe<sup>50</sup>.

<sup>50</sup> Cf : Annexe 2 (descriptive), Annexe 3 (valeurs), Annexe 4 (ACP), Annexe 5 (Corrélations)

### 7.3.1 Facteur 1

Notre premier facteur a regroupé les variables Population (00), Chômage (00), Taille des établissements tertiaires (01), et Emplois dans les Services aux entreprises (01). Ces agrégations nous offrent un indice que nous avons nommé « **Centralité Economique** » du canton de Vaud. C'est en effet dans les grandes villes que se situe la majorité des populations, des chômeurs, les plus grands établissements tertiaires et l'essentiel des emplois liés aux services aux entreprises. Ainsi, l'indice d'urbanisation le plus élevé est constaté dans le district de Lausanne qui arrive largement en tête, suivi par Vevey et Morges puis d'Yverdon. Cet indice est par contre très faible pour les districts d'Avenches et du Pays d'Enhaut. Pour le district de Nyon la valeur de l'indice est proche de zéro, sûrement en raison de l'indicateur chômage, qui est pour ce district urbanisé, nettement moins important que pour les autres districts très peuplés.

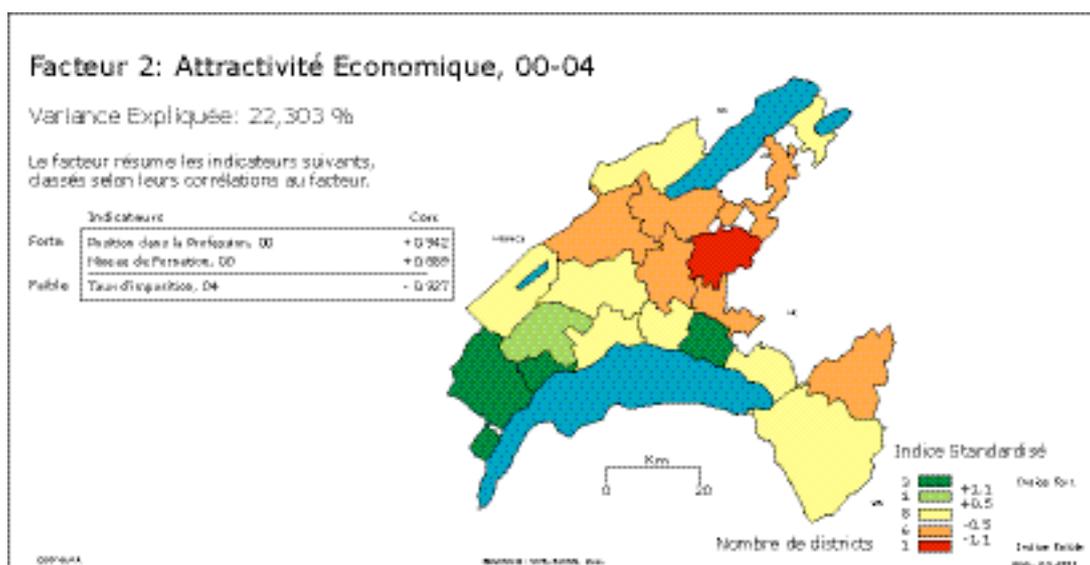
Carte 15 : Facteur 1, données récentes (district)



### 7.3.2 Facteur 2

Le deuxième facteur concerne les indicateurs de Position dans la Profession (00), du Niveau de Formation (00), et du Taux d'imposition (04). Avec ces résultats, nous avons décidé de définir cet indicateur par un degré d' « **Attractivité Economique** ». Ce facteur nous renseigne sur l'attractivité des districts pour les personnes exerçant une profession de cadres et sur celles ayant un niveau de formation supérieur à la moyenne. De plus, ces sur-représentations correspondent aux zones dans lesquelles les taux d'imposition sont les plus faibles. Le facteur montre des valeurs élevées pour les districts de Nyon, de Rolle et de Lavaux. Et à l'inverse, des valeurs plus faibles pour les districts de la région du Gros-de-Vaud et de La Broye, avec le district de Moudon qui obtient la valeur la plus faible.

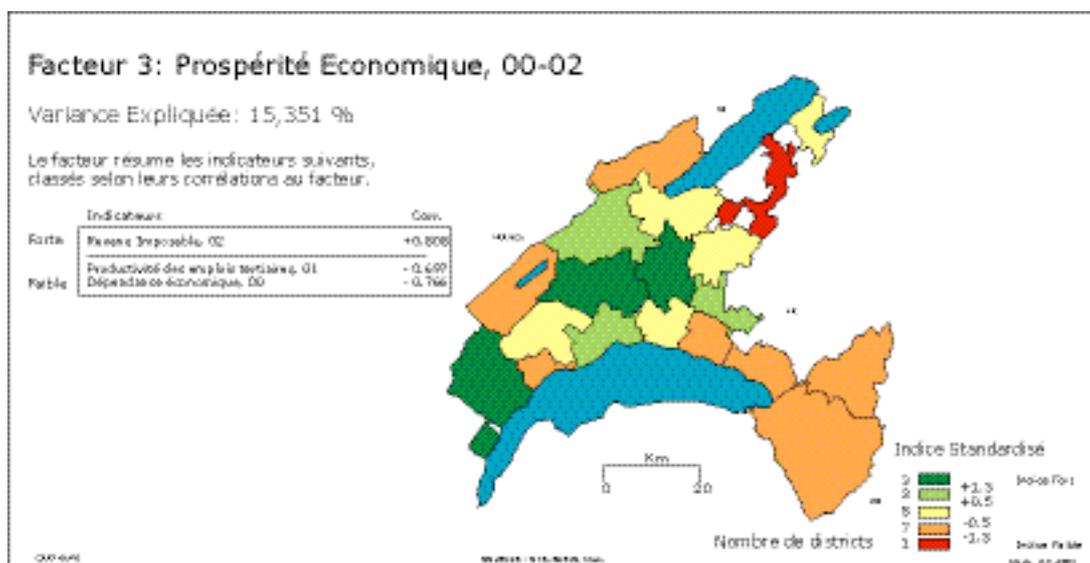
Carte 16 : Facteur 2, données récentes (district)



### 7.3.3 Facteur 3

Notre troisième facteur a regroupé l'indicateur de Revenu Imposable (02), en opposition avec celui de la Productivité des activités tertiaires (01), et de la Dépendance économique (00). Nous avons choisi de le nommer indice de « **Prosperité Economique** », en raison de l'indicateur sur le revenu qui joue un rôle important dans ce facteur. Nyon, Cossonay et Echallens ont un indice fort, alors que les districts de l'Est vaudois, ainsi que ceux de Grandson et de La Vallée ont obtenu des valeurs faibles, avec le district de Payerne en dernière place. Ces districts ont non seulement un revenu imposable moyen plus faible, mais ont parallèlement moins d'emplois tertiaires de forte productivité et un rapport entre les personnes non-actives et la population active plus négatif.

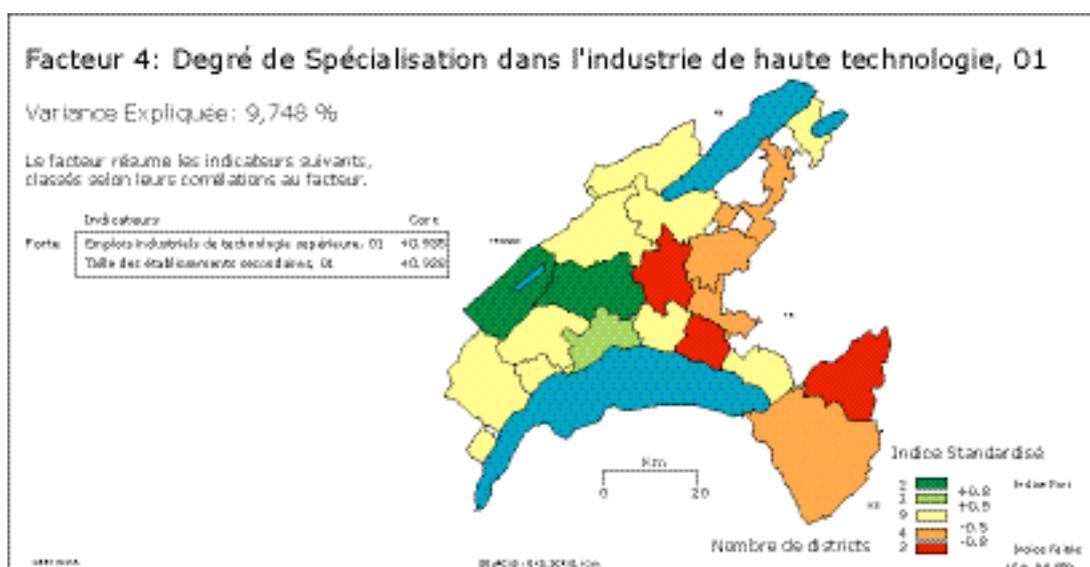
Carte 17 : Facteur 3, données récentes (district)



### 7.3.4 Facteur 4

Ce quatrième facteur synthétise les indicateurs sur les Emplois industriels de technologie supérieure (01), et celui de la Taille des établissements secondaires (01). C'est pour cela que nous avons décidé de l'appeler « **Degré de Spécialisation dans l'industrie de haute technologie** ». Il met clairement en évidence une opposition entre les districts de La Vallée, de Cossonay et d'Aubonne et ceux de la partie orientale du Canton. En effet, c'est dans les districts d'Echallens, de Lavaux, et du Pays d'Enhaut que sont constatées les valeurs les plus faibles et la situation de leurs districts voisins n'est que légèrement plus favorable.

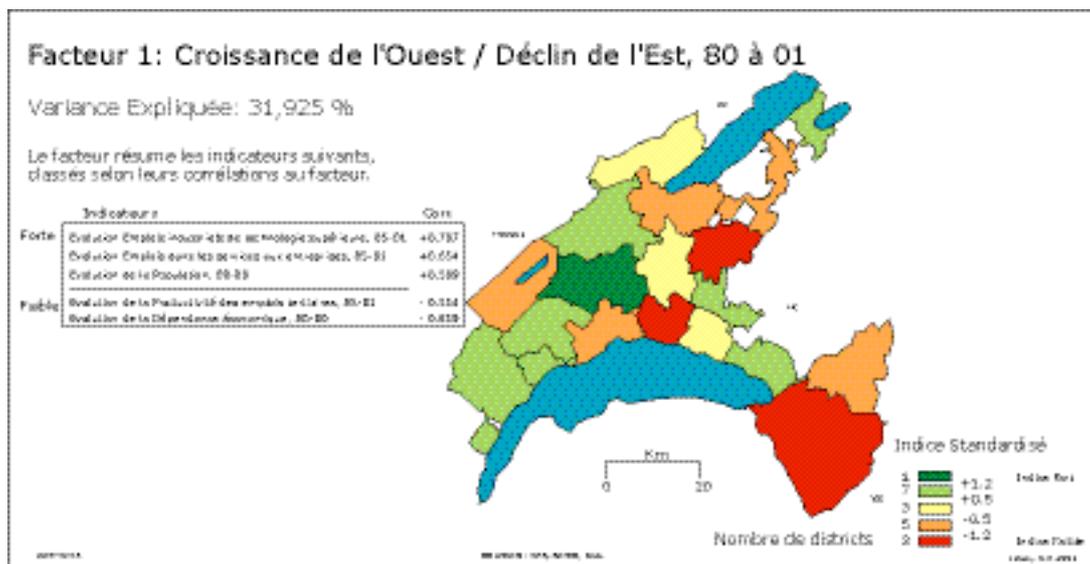
Carte 18 : Facteur 4, données récentes (district)



### 7.3.5 Facteur 1 (évolution)

Notre premier facteur sur les données évolutives a mis ensemble les indicateurs d'évolution des emplois industriels de technologie supérieure (85-01), d'évolution des emplois dans les services aux entreprises (85-01), d'évolution de la Population (80-00) en opposition avec l'évolution de la Productivité des emplois tertiaires (85-01) et celle de la Dépendance économique (80-00). Notre indicateur nous montre que la croissance des emplois et de la population a surtout touché les districts périphériques de l'agglomération lausannoise (Morges-Lausanne-Lavaux) et en particulier la zone Ouest du Canton avec le district de Cossonay qui obtient la valeur la plus élevée pour cet indice. Les districts d'Aigle, de Lausanne et de Mondon, et plus globalement l'ensemble de la moitié Est du Canton, se caractérisent par une augmentation de leur dépendance économique, ainsi que de leurs emplois tertiaires de moyenne productivité. Nous avons donc choisi de nommer notre indice « **Croissance de l'Ouest / Déclin de l'Est** », pour montrer cette opposition.

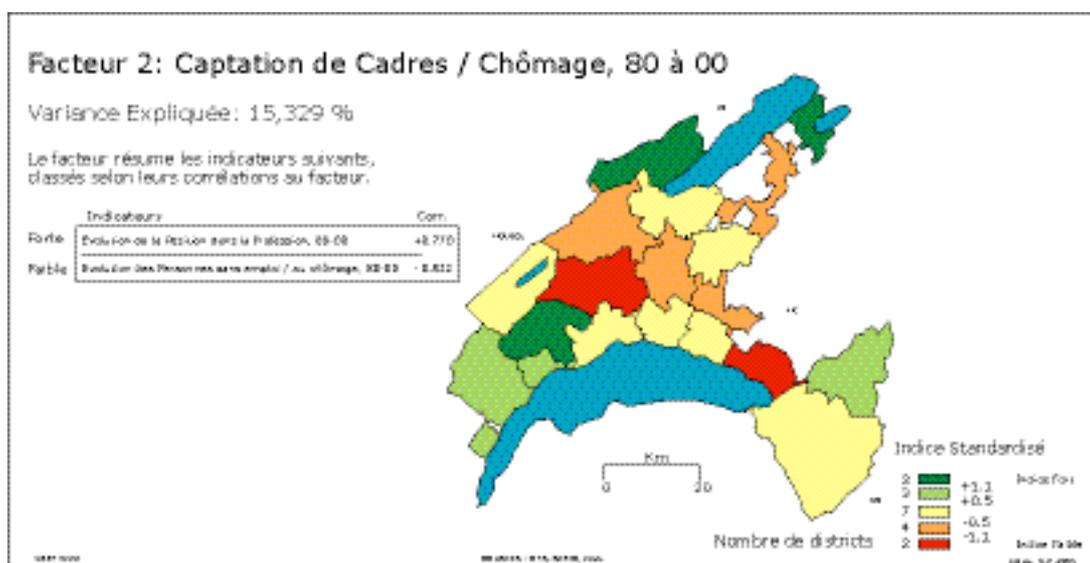
Carte 19 : Facteur 1, données évolutives (district)



### 7.3.6 Facteur 2 (évolution)

Le deuxième facteur a regroupé les indicateurs d'évolution de la Position dans la Profession (80-00), en opposition avec l'évolution des personnes sans emploi / au chômage (80-00). Aubonne, Grandson et Avenches ont un indice fort, soit une augmentation de leur population dite de cadres plus forte, alors que les districts de Vevey et de Cossonay ont une valeur indicielle faible, qui se caractérise par une augmentation plus importante que la moyenne cantonale de leur population sans emploi / au chômage. Nous avons à nouveau utilisé un titre en opposition, que nous avons défini cette fois-ci par « **Captation de Cadres / Chômage** ».

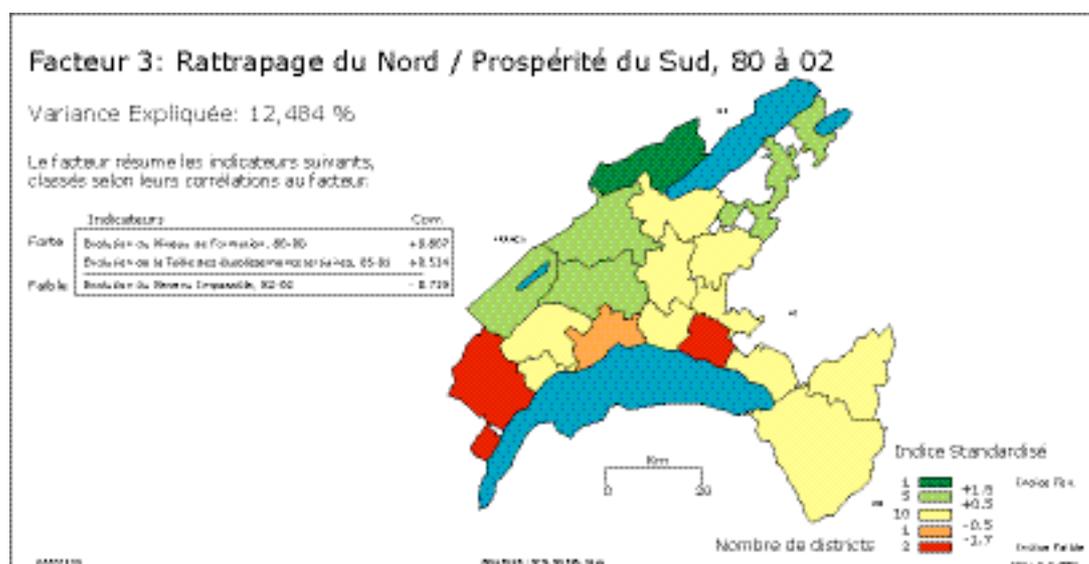
Carte 20 : Facteur 2, données évolutives (district)



### 7.3.7 Facteur 3 (évolution)

Notre avant dernier facteur présente des résultats issus de la combinaison des indicateurs évolutifs des Niveaux de Formation (80-00), de la Taille des établissements tertiaires (85-01), et du Revenu Imposable (82-02). Les districts de Nyon, de Lausanne et de Morges ont un indice faible, ce qui signifie que leurs revenus imposables ont crû pendant cette période plus rapidement que la moyenne cantonale, mais que parallèlement ces districts n'ont pas connu d'augmentation de la taille de leurs établissements tertiaires, ni du nombre de leur population de formation supérieure aussi importante que les évolutions observées dans les districts « non-lémanique ». En effet, les districts du Nord-Ouest vaudois et spécialement celui de Grandson ont des valeurs élevées qui montrent que ces derniers ont commencé à combler le retard qu'ils avaient dans ces deux domaines par rapport à leurs voisins lémaniques. Pour marquer cette opposition nous avons choisi le titre de « **Rattrapage du Nord / Prospérité du Sud** ».

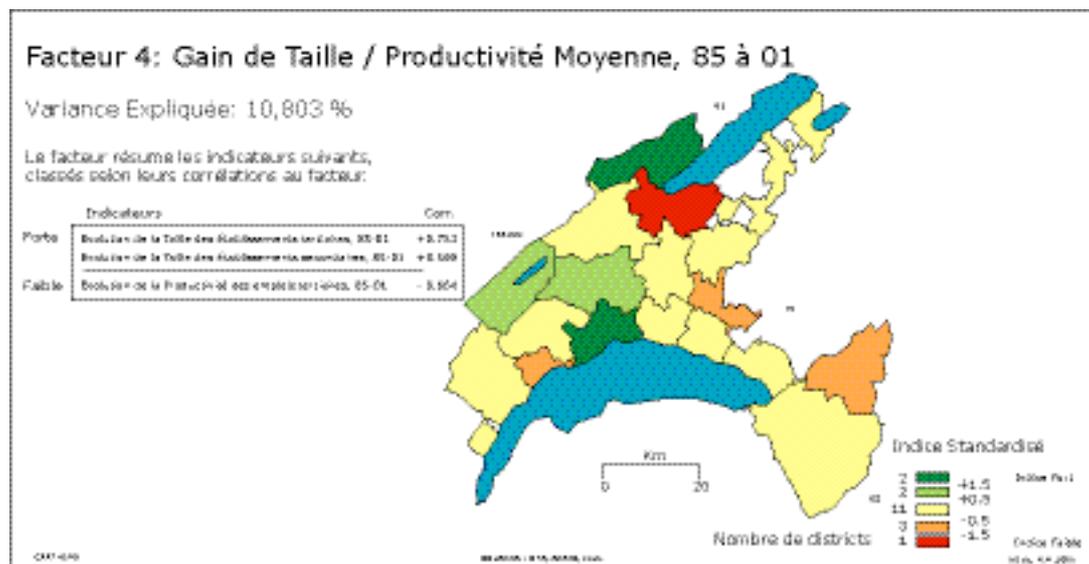
Carte 21 : Facteur 3, données évolutives (district)



### 7.3.8 Facteur 4 (évolution)

Ce quatrième facteur regroupe les deux indicateurs évolutifs de la taille des établissements (85-91), ainsi que celui sur l'évolution de la Productivité des emplois tertiaires (85-01). Il nous montre que les districts de Morges et de Grandson ont connu une évolution de la taille de leur entreprise plus importante que la moyenne, alors que les districts d'Yverdon, d'Aigle et d'Oron ont quant à eux rencontré pendant cette période une augmentation de leurs emplois tertiaires de moyenne productivité. Nous avons décidé de donner à notre facteur le titre de « **Gain de Taille / Moyenne Productivité** » pour souligner ces oppositions.

Carte 22 : Facteur 4, données évolutives (district)



## 8. Régions vaudoises : comparaisons

### 8.1 Cinq régions économiques

Contrairement aux districts qui sont des unités administratives, les régions économiques ont été définies en fonction de leurs forces et de leurs besoins économiques. En tenant ainsi compte des écarts et des différences économiques et techniques de chaque région, le canton de Vaud a établi une division de son espace en 5 parties. Elles ont chacune leurs propres faiblesses et avantages et le Canton les a attentivement considérés au moment de définir sa politique d'incitation économique, ses pôles de développement et les Communautés d'Intérêts. C'est donc logiquement que nous avons repris ces cinq régions économiques pour faire notre deuxième analyse statistique, tout en soulignant que les frontières de ces régions ne sont qu'indicatives et que leurs influences économiques respectives ne sont pas uniformes ni concentrées uniquement au sein des limites définies. Préalablement, nous allons brièvement revenir sur quelques informations économiques relatives à ces régions, données par le DEV<sup>51</sup>, puis sur quelques chiffres concernant leur population et leurs emplois.

- **Est vaudois** : districts de Vevey, Oron, Aigle, et Pays d'Enhaut (4)

L'Est vaudois est décrit par le DEV comme offrant des sites particulièrement attractifs pour des entreprises et des industries nouvelles. Il met en avant la présence du siège mondial de la multinationale Nestlé SA, d'une usine pharmaceutique de l'entreprise Serono, d'APCO Technologies (spatial), d'Hydro Vevey (turbine), et de Strycker Europe (orthopédique), sans oublier les sociétés d'investissements et de conseils financiers. En outre, les hôtels et les cliniques de Montreux y sont mis en évidence, tout comme les nombreux festivals de la région lémanique. Mais cette description de l'Est vaudois n'est au fait qu'une description du district de Vevey.

<sup>51</sup> Cf : <http://www.mediamind.ch/dev/>

- **La Broye** : districts d'Avenches, Moudon et Payerne (3)

La région de La Broye, située au Nord du canton, est décrite comme étant spécialisée dans les machines, la transformation alimentaire et l'aviation civile. La présence de l'aérodrome de Payerne, et de son Aéroport attire des entreprises industrielles et commerciales liées à l'aéronautique. Les entreprises Henniez (boissons), Fermenta (matériels organiques), Isover (isolation), Wago (robotique) et Bula Machines (robots sophistiqués) sont les principales entreprises de cette région, où les prix des terrains sont d'ailleurs généralement plus bas que dans les autres régions vaudoises.

- **Grand Lausanne** : districts de Cossonay, Lausanne, Lavaux et Echallens (4)

Pour la région lausannoise, l'atout principal mis en avant est la présence de ses écoles supérieures, son Université (UNIL), le Centre hospitalier universitaire du canton de Vaud (CHUV), et l'École Polytechnique Fédérale (EPFL). Centre de recherches et d'applications biomédicales, parc scientifique et instituts spécialisés attirent dans cette région de jeunes entreprises dans des domaines scientifiques de pointe. C'est également une région où sont venus s'installer des organisations sportives internationales et des sièges européens de nombreuses sociétés internationales (tabacs, télécommunications, médicales).

- **Nord vaudois** : districts de Grandson, Orbe, Yverdon et La Vallée (4)

La région du Nord vaudois qui s'étend le long de la chaîne du Jura, est spécialisée dans l'industrie horlogère. Elle abrite les grands noms de l'horlogerie suisse comme Audemars-Piguet, Blancpain, Breguet ou Jaeger-Le-Coultre. Sa tradition de mécanique de précision a attiré une grande quantité d'entreprises industrielles, comme Valtronic, CD Plant Tecval SA, Maillefer Instruments SA, Multi Media Masters & Machinery et Guinchard Optical Glass Switzerland. La ville d'Yverdon accueille aussi un parc scientifique, le Y-Parc ainsi que des écoles d'ingénieurs favorisant l'implantation d'entreprises microélectronique, de télécommunications et d'informatique.

- **Ouest vaudois** : district d'Aubonne, Nyon, Morges et Rolle (4)

L'Ouest vaudois se situe entre les villes de Genève et de Lausanne, donc proche de l'aéroport de Cointrin. Ce facteur, ainsi qu'un nombre important de personnels qualifiés, a attiré beaucoup d'associations internationales (UEFA) et de sociétés biomédicales, comme celles de Medtronic, Serono, Beckman Coulter, Allcom, EMS Electromedical Systems, Haemonetics, W.W Fischer et Mecanex. Les services financiers (Swissquote) et les technologies de l'information (Cisco, et Sun Microsystems) se sont installés dans cette région, proche également des centres de recherches lausannoises.

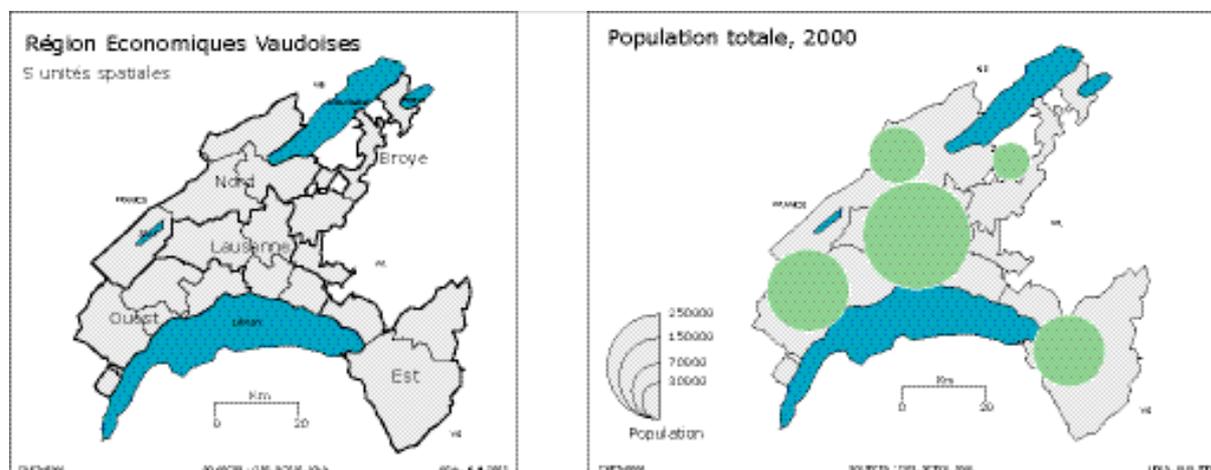
Au niveau de la population totale de ces régions, voici un petit tableau qui résume l'évolution de la situation depuis 1980 (%), ainsi que leur part respective dans la population vaudoise en 2000 (%).

**Tableau 3: Population vaudoise par région, 80-00**

Population totale					
Régions	1980	1990	2000	Part VD en 2000 (%)	Evolution de 80 à 00 (%)
Est Vaudois	97729	111956	117348	18,3%	20,1%
La Broye	27757	31329	32426	5,1%	16,8%
Lausanne	237064	255908	264050	41,2%	11,4%
Nord Vaudois	60450	68007	73445	11,5%	21,5%
Ouest Vaudois	105747	134616	153388	23,9%	45,1%
Totaux	528747	601816	640657	100,0%	21,2%

La première carte ci-dessous situe les cinq régions économiques, et la deuxième traite de la population totale en 2000, mais cette fois-ci en valeurs sous la forme de cercles proportionnels.

**Carte 23 : Nom des régions / Population (région)**



Pour les emplois, voici trois tableaux synthétiques, suivis par deux cartes qui représentent le poids des emplois secondaires et tertiaires de chaque région (cercles proportionnels). Le détail des emplois par région selon leurs branches d'activités Noga est disponible en annexe<sup>52</sup>.

**Tableau 4: Emplois totaux, secondaires, tertiaires par région, 85-01**

Emplois totaux

Régions	1985	1991	1995	1998	2001	Part VD en 2001 (%)	Evolution de 85 à 01 (%)
Est Vaudois	39260	42591	37278	35693	36757	14,8%	-6,4%
La Broye	9836	11468	10255	9791	10017	4,0%	1,8%
Lausanne	115615	128097	117920	112650	119779	48,4%	3,6%
Nord Vaudois	23507	25994	25005	23138	25660	10,4%	9,2%
Ouest Vaudois	40822	52019	50177	50683	55371	22,4%	35,6%
<b>Totaux</b>	<b>229039</b>	<b>260170</b>	<b>240635</b>	<b>231955</b>	<b>247584</b>	<b>100,0%</b>	<b>8,1%</b>

Emplois tertiaires

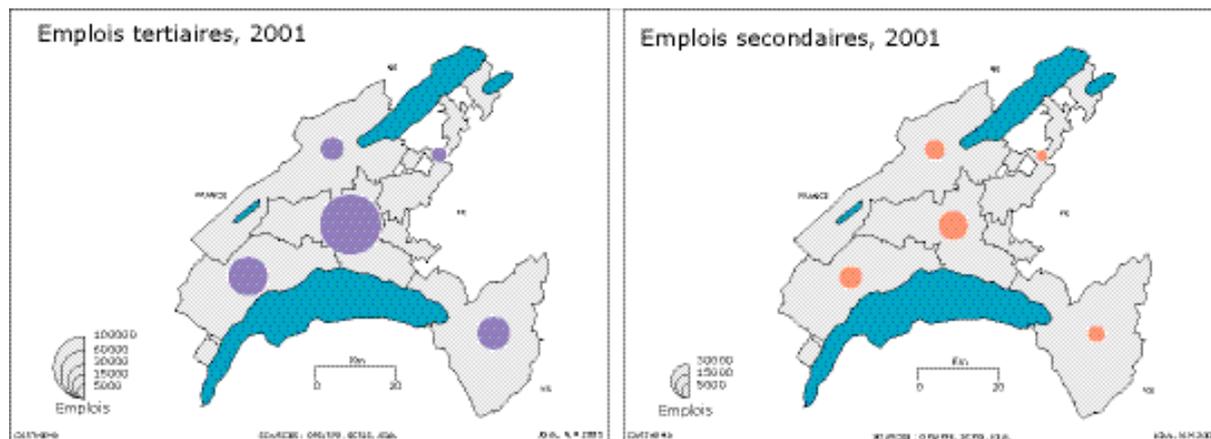
Régions	1985	1991	1995	1998	2001	Part VD en 2001 (%)	Evolution de 85 à 01 (%)
Est Vaudois	24673	28240	28361	27306	28909	15,4%	17,2%
La Broye	5348	6657	6577	6248	6349	3,4%	18,7%
Lausanne	84622	95830	92215	90467	96799	51,6%	14,4%
Nord Vaudois	11751	14149	14286	13404	14580	7,8%	24,1%
Ouest Vaudois	25482	35751	36667	37211	40996	21,8%	60,9%
<b>Totaux</b>	<b>151876</b>	<b>180626</b>	<b>178107</b>	<b>174635</b>	<b>187633</b>	<b>100,0%</b>	<b>23,5%</b>

Emplois secondaires

Régions	1985	1991	1995	1998	2001	Part VD en 2001 (%)	Evolution de 85 à 01 (%)
Est Vaudois	14587	14352	8918	8388	7849	13,1%	-46,2%
La Broye	4488	4811	3677	3543	3668	6,1%	-18,3%
Lausanne	30994	32267	25704	22183	22980	38,3%	-25,9%
Nord Vaudois	11755	11846	10719	9734	11080	18,5%	-5,7%
Ouest Vaudois	15340	16268	13510	13472	14375	24,0%	-6,3%
<b>Totaux</b>	<b>77164</b>	<b>79543</b>	<b>62528</b>	<b>57320</b>	<b>59951</b>	<b>100,0%</b>	<b>-22,3%</b>

<sup>52</sup> Cf : Annexe 10

Carte 24 : Emplois tertiaires / secondaires (région)



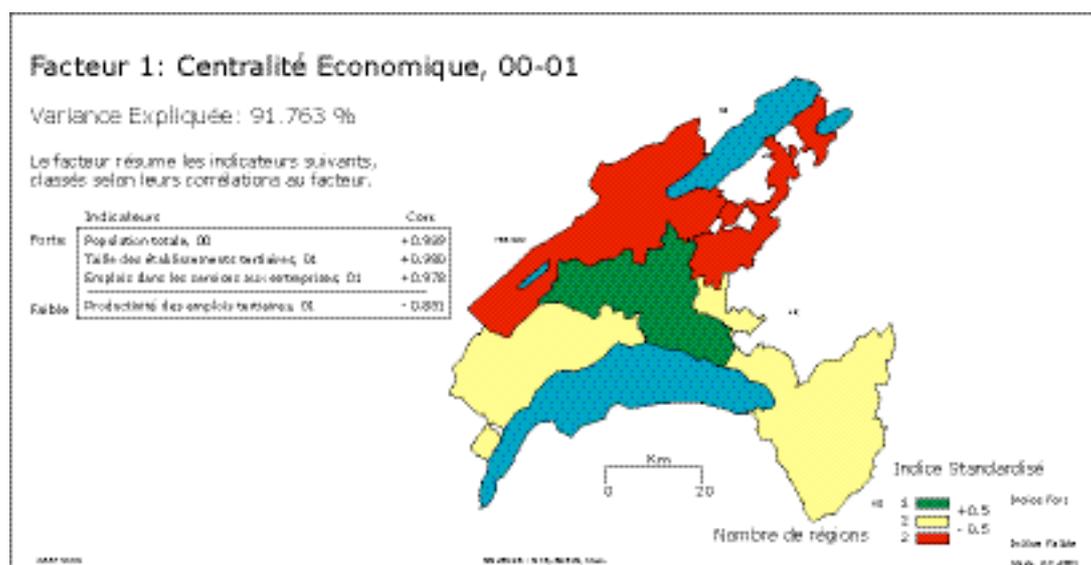
## 8.2 Résultats des ACP

Les résultats de l'étude des districts au chapitre précédent nous a déjà donné quelques tendances, mais nous avons voulu refaire une analyse factorielle sur les données agrégées par régions économiques. Nous avons réalisé ainsi plusieurs analyses factorielles en prenant au maximum cinq indicateurs, ce qui nous a finalement permis d'obtenir trois facteurs sur les données récentes, et trois sur les données évolutives. Tous les détails statistiques ont été mis en annexe<sup>53</sup>. Voici nos six facteurs :

### 8.2.1 Facteur 1

Le premier facteur sur les données récentes a regroupé les indicateurs de Population (00), de Taille des établissements tertiaires (01), d'Emplois dans les Services aux entreprises (01), en opposition avec l'indicateur de Productivité des emplois tertiaires (01). Au vue de ces regroupements, nous avons décidé de nommer ce premier facteur par « **Centralité Economique** ». Le facteur montre un indice fort de centralité pour la région lausannoise et un faible pour les régions de la Broye et du Nord vaudois.

Carte 25 : Facteur 1, données récentes (région)

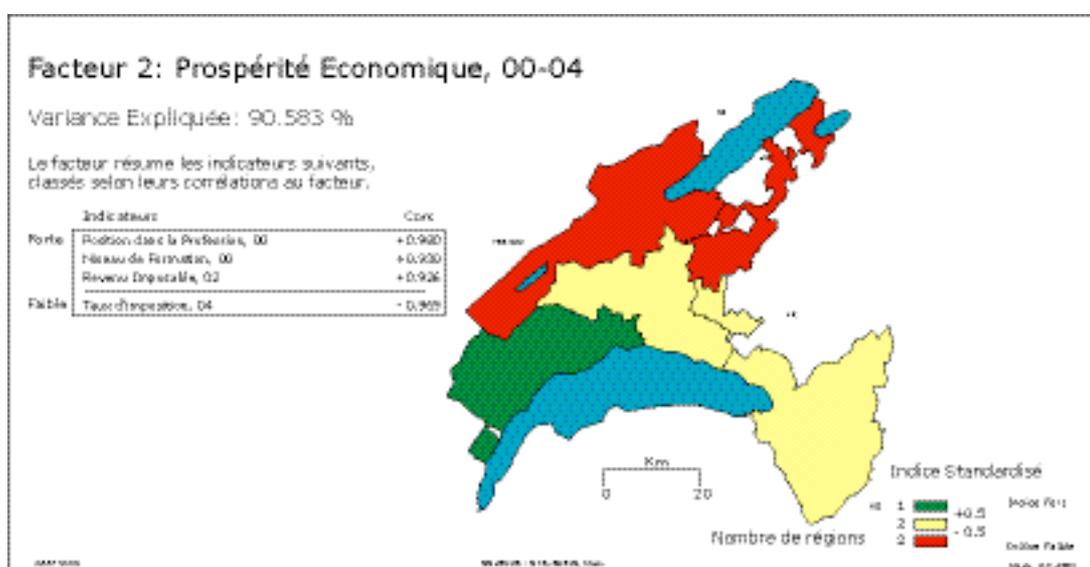


<sup>53</sup> Cf : Annexe 7 (descriptive), Annexe 8 (valeurs) et Annexe 9 (ACP+ Corrélations)

### 8.2.2 Facteur 2

Le deuxième facteur regroupe les indicateurs de Position dans la Profession (00), de Niveau de Formation (00), de Revenu (02) et d'Impôts (04). En raison de ces regroupements, nous avons choisi de définir ce facteur par un degré de « **Prosperité Economique** ». La région de l'Ouest vaudois obtient les meilleurs résultats du Canton, avec globalement des revenus moyens supérieurs, plus de personnes dites de cadres, plus de personnes de formation supérieure et un taux d'imposition plus bas que la moyenne cantonale. Le Nord vaudois et la Broye ont par contre un indice beaucoup plus faible et sont ainsi moins prospères que la région occidentale du Canton.

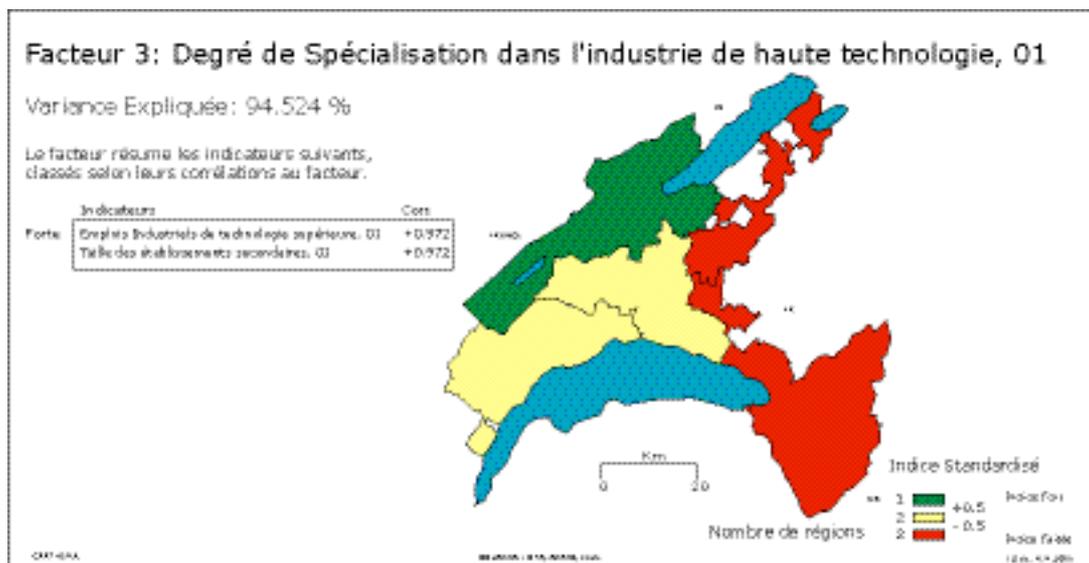
Carte 26 : Facteur 2, données récentes (région)



### 8.2.3 Facteur 3

Le troisième et dernier facteur sur les dernières données disponibles est composé quant à lui des indicateurs d'Emplois Industriels de technologie supérieure (01) et celui de Taille des établissements secondaires (01). Nous avons choisi de définir ce facteur comme étant un « **Degré de Spécialisation dans l'industrie de haute technologie** ». L'indice donne logiquement des valeurs plus élevées dans les régions industrielles traditionnelles comme celle du Nord vaudois (horlogerie jurassienne). Par contre, La Broye et surtout l'Est vaudois ont des valeurs indicielles nettement plus faibles, sans aucun doute liées à la forte débâcle industrielle qui les frappa dans les années 1990, notamment dans les activités manufacturières.

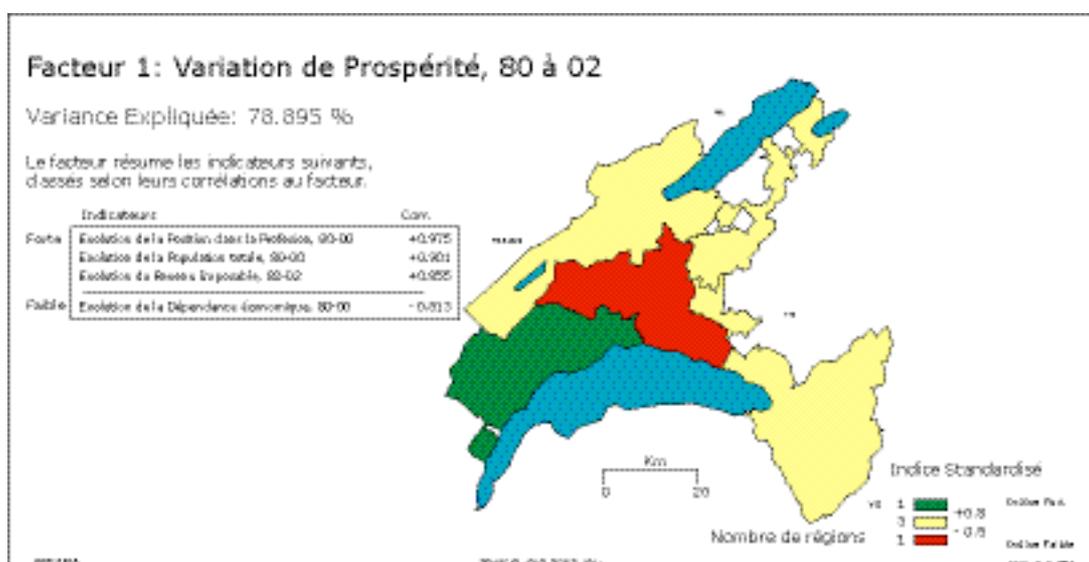
Carte 27 : Facteur 3, données récentes (région)



### 8.2.4 Facteur 1 (évolution)

Le premier facteur sur les données évolutives nous montre une agrégation des indicateurs évolutifs de Position dans la Profession (80-00), de Population (80-00), du Revenu Imposable (82-02), en opposition avec celui de Dépendance économique (80-00). Nous avons choisi de le nommer « **Variation de Prospérité** ». C'est donc dans la région de l'Ouest que cet indice est le plus élevé montrant ainsi que durant ces dernières années cette région s'est démarquée dans ces domaines, contrairement à la région lausannoise qui a connu surtout une augmentation de son niveau de Dépendance économique.

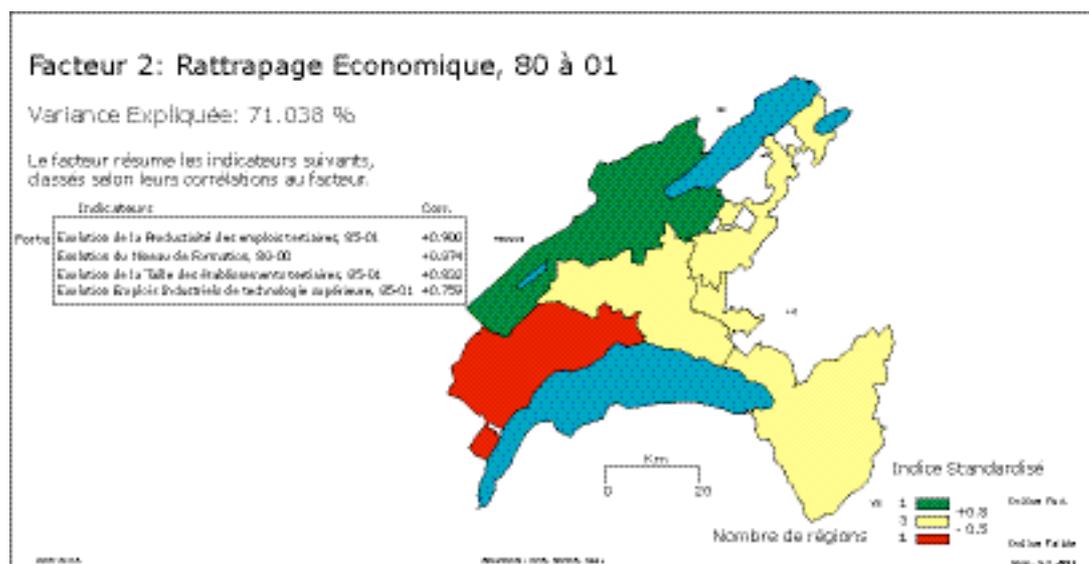
Carte 28 : Facteur 1, données évolutives (région)



### 8.2.5 Facteur 2 (évolution)

Pour le deuxième facteur concernant nos données évolutives, l'analyse en composante principale a regroupé les indicateurs évolutifs de Productivité des emplois tertiaires (85-01), de Niveau de Formation (80-00), de Taille des établissements tertiaires (85-01), et d'Emplois Industriels de technologie supérieure (85-01). Les résultats montrent que depuis les années 1980, la croissance de ces différents indicateurs a été plus marquée dans le Nord du Canton qu'ailleurs. En effet, le nombre de personnes de formation élevée et les emplois industriels de technologie supérieure ont augmenté plus fortement dans cette région que la moyenne cantonale. Au niveau du tertiaire, même constat avec une augmentation du nombre d'employés par entreprise et une croissance des emplois tertiaires de moyenne productivité plus forte. Ce facteur a été relativement difficile à nommer, mais pour montrer la croissance plus élevée de ces indicateurs dans la région Nord, nous l'avons défini par un degré de « **Rattrapage Economique** ». Il faut toutefois souligner qu'en terme de poids économique le Nord vaudois était en 1980, et est toujours, nettement moins développé que ses voisins lémaniques, et a ainsi durant ces dernières années, plus fortement bénéficié de la croissance de ces activités. La valeur la plus élevée pour cet indice concerne donc la région du Nord vaudois, alors que la plus faible se localise dans celle de l'Ouest vaudois.

Carte 29 : Facteur 2, données évolutives ( région)

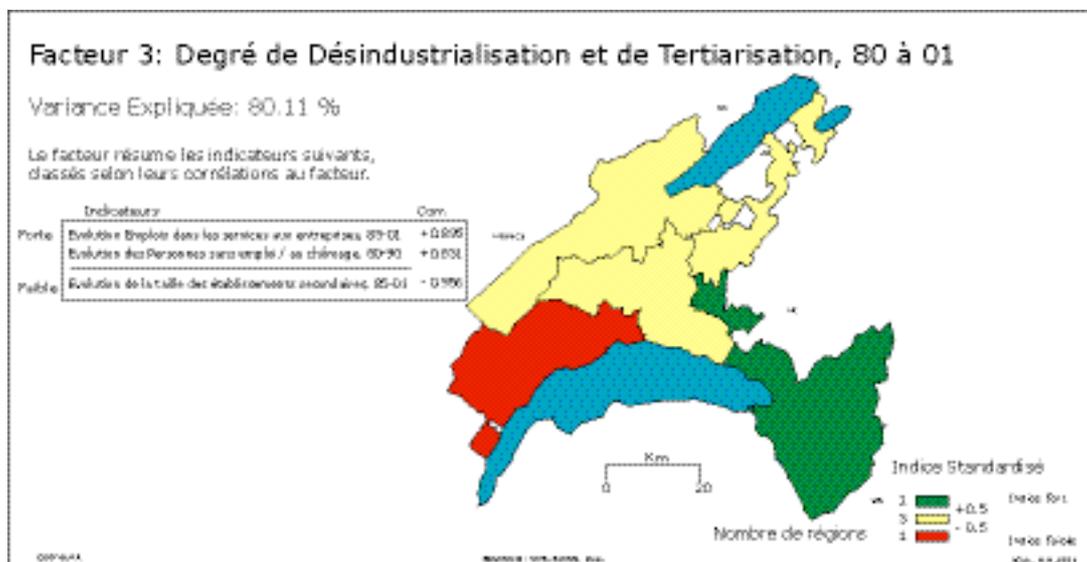


### 8.2.6 Facteur 3 (évolution)

Le dernier facteur a regroupé les indicateurs concernant l'évolution des Emplois dans les Services aux entreprises (85-01), celui sur l'évolution des Personnes sans emploi / au chômage (80-00), et en opposition, celui sur l'évolution de la Taille des établissements secondaires (85-01). La dénomination de ce facteur nous a également posé un problème, et finalement pour montrer l'opposition entre l'Ouest et l'Est au niveau des emplois industriels nous avons retenu le titre de « **Degré de Désindustrialisation et de Tertiarisation** ». Nous avons rajouté le terme de tertiarisation pour souligner également l'importance de l'indicateur sur les emplois dans les Services aux entreprises. Ce facteur résume en définitive relativement

bien la situation de l'Est vaudois, marqué par une forte désindustrialisation et donc d'une chute de ses emplois industriels, engrangeant un taux de chômage important, mais limité depuis par une croissance vertigineuse des emplois dans les services aux entreprises.

**Carte 30 : Facteur 3, données évolutives (région)**



## 9. Bilan de l'analyse quantitative

Cette première partie nous a permis d'évaluer le positionnement économique du district, mais aussi celui de la région de l'Est vaudois en fonction de nos indicateurs créés. Notre analyse factorielle sur ces indicateurs nous a permis de préciser ces informations et d'établir un bilan pour le district et la région de l'Est vaudois. En ce qui concerne le district de Vevey, les résultats de nos indicateurs sur les données récentes ont classé le district :

- **2 fois** dans la classe la plus en dessus de la moyenne cantonale :

Ind. Dépendance économique (--) 4<sup>ème</sup> position  
 Ind. Population (++) 3<sup>ème</sup> position

- **3 fois** dans la classe en dessus de la moyenne cantonale :

Ind. Niveau de Formation (+) 6<sup>ème</sup> position  
 Ind. Personnes sans emploi / chômage (-) 2<sup>ème</sup> position  
 Ind. Emplois dans les Services aux entreprises (+) 3<sup>ème</sup> position

- **3 fois** dans la classe en dessous de la moyenne cantonale

Ind. Position dans la Profession (-) 6<sup>ème</sup> position  
 Ind. Taille des établissements tertiaires (-) 3<sup>ème</sup> position  
 Ind. Productivité des emplois tertiaires (-) 12<sup>ème</sup> position

- **4 fois** dans la classe la plus en dessous de la moyenne cantonale

Ind. Revenu Imposable (--)	16 <sup>ème</sup> position
Ind. Emplois industriels de technologie supérieure (--)	13 <sup>ème</sup> position
Ind. Taille des établissements secondaires (--)	13 <sup>ème</sup> position

Cela nous donne ainsi une meilleure idée des particularités économiques récentes du district, avec globalement des résultats plutôt négatifs en comparaison cantonale. En résumé, nous pouvons dire que le district de Vevey est très peuplé (3<sup>ème</sup> VD), que son taux de chômage est particulièrement élevé (2<sup>ème</sup> VD), et que ses emplois dans les services aux entreprises y sont sur-représentés par rapport à la moyenne cantonale. La taille de ses établissements tertiaires, bien qu'apparaissant dans la classe en dessous de la moyenne, est quand même relativement importante, car elle arrive en 3<sup>ème</sup> position cantonale. C'est d'ailleurs ces quatre indicateurs qui apparaissent dans notre premier facteur sur les dernières données disponibles, avec une valeur très positive pour le district (cf: Carte 15, p.43). Le district possède aussi des particularités nettement plus négatives comme son niveau de dépendance économique bien plus élevé que la moyenne cantonale, soit un nombre d'actifs par personnes inactives plus faible. La productivité de ses activités tertiaires est relativement faible, c'est-à-dire que ses emplois tertiaires sont sur-représenté en activités dites de moyenne productivité. Le revenu imposable moyen du district est aussi nettement plus faible que la moyenne cantonale. Ces trois indicateurs sont regroupés dans notre troisième facteur sur les dernières données disponibles, avec une valeur négative pour le district (cf : carte 17, p.44). Pour nos deux autres facteurs, le district de Vevey obtient à chaque fois une valeur proche de zéro, signifiant qu'il n'est pas ou très peu concerné par ces deux facteurs respectifs.

En ce qui concerne les données évolutives, les résultats pour le district de Vevey se sont distingués surtout dans les 7 indicateurs suivants. La position du district de Vevey en comparaison cantonale est aussi mentionnée.

#### Evolution Négative :

- Evolution de la Taille des établissements secondaires (forte baisse) 19<sup>ème</sup> position
- Evolution du Niveau de Formation (baisse) 17<sup>ème</sup> position
- Evolution des Personnes sans emploi / au chômage (augmentation) 3<sup>ème</sup> position
- Evolution du Revenu Imposable (baisse) 17<sup>ème</sup> position

#### Evolution Positive :

- Evolution des Emplois dans les Services aux entreprises (forte augmentation) 1<sup>ère</sup> position
- Evolution de la Population totale (augmentation) 4<sup>ème</sup> position
- Evolution de la Productivité des emplois tertiaires (augmentation) 5<sup>ème</sup> position

Voici donc en ce qui concerne l'évolution de ces dernières années qui nous montre une forte progression des emplois tertiaires dans les services aux entreprises (meilleure progression cantonale) mais aussi une forte baisse de la taille des établissements secondaires, liée à la crise industrielle des années 1990. La croissance des emplois dans les services aux entreprises durant cette période explique aussi pourquoi la productivité des emplois tertiaires s'est également améliorée. La population du district a aussi connu une progression nettement plus forte que la moyenne, mais par contre le nombre de personnes de formation supérieure n'a pas connu une évolution très favorable, tout comme le revenu imposable moyen par contribuable. Et finalement autre particularité du district, l'évolution de son taux de chômage particulièrement élevé pendant ces années, le place dans une situation négative par rapport aux autres districts vaudois. Ces informations sont résumées par le premier et le deuxième facteur sur les données évolutives, alors que le troisième et quatrième ne concernent pas ou très peu le district de Vevey. Pour le premier facteur (évolution des Emplois industriels de technologie supérieure, des Emplois dans les Services aux entreprises, de la Population, de la Productivité des emplois tertiaires, et de la Dépendance Economique), le district obtient une valeur positive, tandis que pour le deuxième facteur (évolution de la Position dans la Profession, et des Personnes sans emploi / au chômage), la valeur de l'indice pour le district est très négative.

Maintenant au niveau régional, les analyses factorielles sur les dernières données n'ont pas donné des résultats très pertinents. En effet, dans les deux premiers facteurs, la région obtient des valeurs proches de la moyenne et n'est ainsi pas concernée par ces derniers. Pour le troisième (Emplois industriels de technologie supérieure/Taille des établissements secondaires), elle obtient une valeur négative soulignant encore une fois ses difficultés dans ce secteur depuis son déclin des années 1990. Pour l'analyse sur les données évolutives, c'est le même constat, la région de l'Est vaudois n'est pas concernée par les deux premiers facteurs. Par contre, le troisième facteur met à nouveau en évidence les deux grandes particularités de sa région, soit une évolution très importante de son nombre de personnes sans emploi, mais aussi une très forte croissance de ses emplois dans les services aux entreprises. Ainsi d'après nos analyses sur les régions économiques vaudoises, c'est la région de l'Ouest vaudois qui obtient les meilleures notes alors que celle de l'Est vaudois arrive proche de la moyenne cantonale, excepté dans les deux domaines qui la caractérisent : les emplois dans les services aux entreprises, et son secteur secondaire (emplois industriels qualifiés et taille de ses établissements).

## **TROISIEME PARTIE : Analyse qualitative du district de Vevey**

### **10. Le district de Vevey**

#### 10.1 Présentation

Ce district appartient à la région de l'Est vaudois tout comme ceux d'Aigle, du Pays-d'Enhaut et d'Oron. Ses frontières sont limitées à l'Ouest par les vignobles du district de Lavaux, au Nord par les zones boisées des districts fribourgeois de la Veveyse et de la Gruyère, et à l'Est par les districts d'Aigle et du Pays d'Enhaut. Les voies de communications de la région lui permettent d'être bien connecté aux autres régions de la Suisse. Cette connectivité est assurée par le nœud autoroutier de La Veyre, qui permet de relier les deux grands axes routiers de Genève-Valais et de Vaud-Berne. Le large réseau ferroviaire régional, que cela soit celui des CFF ou des différentes compagnies privées, permet de garantir une excellente desserte vers les grands centres urbains, mais aussi vers les villages alentours et les autres curiosités touristiques locales (Mt-Pèlerin, Les Pléiades, Rochers de Naye, vignobles de Lavaux, Glion, Les Avants-Souloup). De plus, la proximité de l'aéroport de Genève-Cointrin offre la possibilité de rejoindre facilement des centres urbains internationaux.

Le district de Vevey se situe dans une région qui s'étend le long du lac Léman sur 9 kilomètres de Chardonne à Veytaux. Egalement appelé Riviera vaudoise en raison de la douceur de son climat, ou région de Montreux-Vevey, ce territoire administratif est comprimé entre le lac Léman et les reliefs montagneux des Préalpes. La région est entourée d'Ouest en Est par les massifs successifs du Mt-Pèlerin, du Mt Vuarat, des Pléiades, du Cubly et des Rochers de Naye. La superficie du district est de 9'723 hectares, dont 43 % de surfaces boisées, 33 % de surface agricole, 4 % de surfaces improductives et le reste de surfaces habitables et d'infrastructures. La forêt, les vignes, les pâturages et les vergers occupent surtout les hauteurs du district, tandis que l'urbanisation s'est développée essentiellement sur les rives du lac, spécialement sur les cônes de déjections des rivières locales.

Sur les dix communes du district de Vevey, six d'entre-elles ont une frontière directe avec le lac, il s'agit de: Chardonne, Corseaux, Vevey, La Tour-de-Peilz, Montreux et Veytaux. Les quatre restantes, sont Jongny, Corsier-sur-Vevey, Saint-Légier/La Chiésaz et Blonay. Les deux villes principales, Montreux et Vevey, concentrent la majorité des 68'432 habitants<sup>54</sup> du district, soit respectivement 22'897 et 15'784 habitants. La troisième commune du district est celle de La Tour-de-Peilz (10'479), suivie par Blonay (5'042), St-Légier (4'231), Corsier (3'122), Chardonne (2'639), Corseaux (2'100), Jongny (1'329) et Veytaux (809). Le district de Vevey est le deuxième district le plus peuplé du canton, après celui de Lausanne.

Cette région de Vevey-Montreux bénéficie ainsi d'une situation géographique particulière, qui dès l'époque romaine la plaça au carrefour des échanges commerciaux entre l'Italie et la France. Les Romains firent de Vevey un grand centre de commerce, et les moines cisterciens introduire au 12<sup>ème</sup> siècle la vigne sur l'ensemble du territoire de Lavaux à Montreux. Pendant l'occupation bernoise, des réfugiés Huguenots qui fuyaient leur pays à la suite de la révocation de l'édit de Nantes en 1685, s'installèrent sur les terres protestantes vaudoises. Ils amenèrent

<sup>54</sup> Cf : [www.scris.vd.ch](http://www.scris.vd.ch), estimation à fin 2003.

avec eux leurs savoir-faire et leurs techniques, qui permirent à l'économie vaudoise et en particulier à celle de Vevey de croître rapidement. Ils introduirent surtout de nouvelles industries comme la tannerie, l'horlogerie, le tabac et la chapellerie, qui permirent à Vevey de fonder les bases de son futur essor industriel qui débuta au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle. Les méthodes de vinification furent également perfectionnées et la qualité des vins s'améliora. Les industries de la ville profitèrent de la force hydraulique de la rivière de la Veveysse et de ses deux canaux de dérivation pour faire fonctionner leurs moteurs et leurs moulins. Elles implantèrent ainsi leurs infrastructures le long de ces cours d'eau pour profiter de leur énergie naturelle.

La forte croissance industrielle qui toucha la région de Vevey nécessita une main d'œuvre nombreuse et permit à la population de la ville de doubler entre 1880 et 1910. Grâce à ce développement, le district devint même au début du 20<sup>ème</sup> siècle, le second pôle de croissance du Canton de Vaud derrière Lausanne. Les deux principaux secteurs industriels de la région furent l'industrie alimentaire et celle du tabac. Elles occupaient ensemble, les 2/3 de la population ouvrière et favorisèrent l'implantation et le développement en parallèle d'autres activités industrielles pour satisfaire notamment les besoins en emballage et en imprimerie. Le chocolat, la farine lactée et le tabac de la ville devinrent les activités motrices de la croissance régionale et permirent à Vevey d'obtenir une renommée internationale. Les activités alimentaires seront même à la base de la création d'une entreprise toujours mondialement connue dans le secteur de l'agroalimentaire: *Nestlé*. Quelques grandes entreprises ont marqué l'histoire économique veveysanne, dont les plus connues sont celles de *Nestlé*, *Peter-Cailler-Kohler*, *Rinsoz & Ormond S.A*, *Klausfelder*, *Saüberlin* et *Pfeiffer S.A.*, et les *Ateliers de Constructions Mécanique de Vevey (ACMV)*.

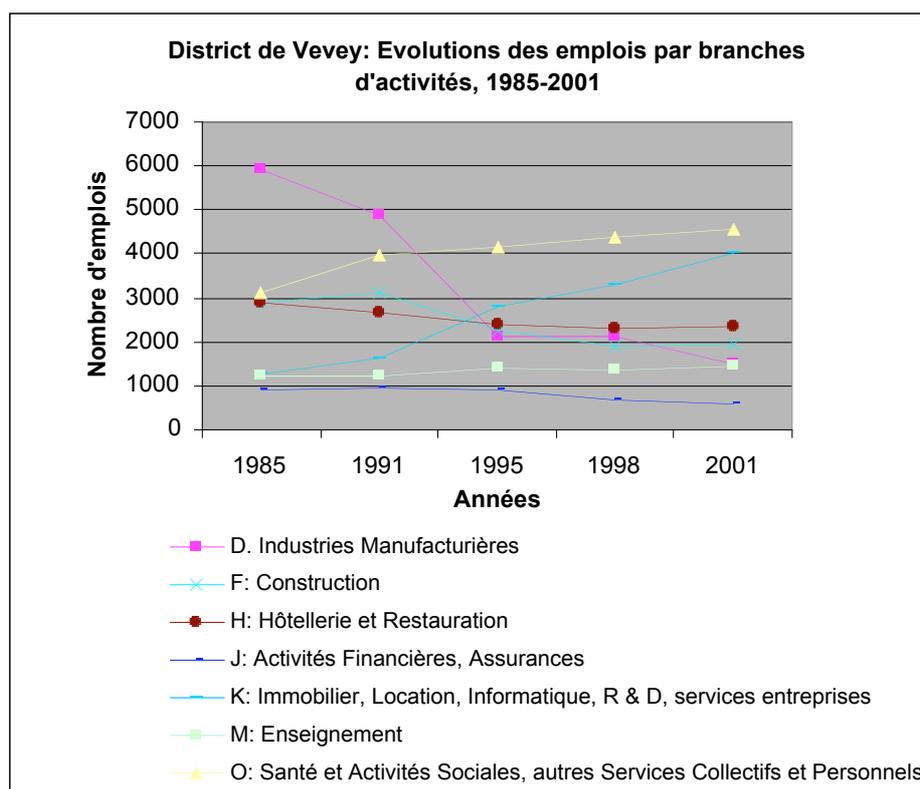
A côté de ces secteurs prospères, l'industrie hôtelière régionale se développa dès le milieu du 19<sup>ème</sup>, date des constructions des premiers hôtels de la région qui permirent au tourisme de ne cesser de croître. La douceur du climat, la beauté des paysages et la richesse du patrimoine historique préservé a attiré rapidement de nombreux voyageurs, artistes et écrivains qui ont contribué à faire connaître la région par leurs poèmes et récits. La publication en 1761 de la *Nouvelle Héloïse* par Jean-Jacques Rousseau fut notamment à l'origine d'un engouement touristique exceptionnel. Parmi les autres personnages célèbres qui ont visité ou résidé dans la région, Victor Hugo, Dostoïevsky, Tolstoï, Charlie Chaplin, Hemingway, ou Byron en sont les plus notoires, sans oublier Sisi l'Impératrice, Paul Mornand, Freddy Mercury, l'aviateur Charles Lindbergh et le peintre Gustave Courbet. Grâce à cet essor touristique, l'industrie hôtelière de luxe se développa dans la région et particulièrement à Montreux, qui accueillait la plupart de ces illustres voyageurs.

Ces visiteurs, ajoutés des réfugiés protestants, ont joué un rôle majeur dans le développement culturel et économique et ont permis au tourisme et à l'industrie de devenir les activités économiques majeures du district jusqu'à la crise économique qui frappa la région en 1990. Depuis, les branches traditionnelles qu'étaient l'industrie et l'hôtellerie sont en très nette perte de vitesse, mais ont été compensée en partie par un développement spectaculaire des activités tertiaires.

## 10.2 Chiffres

Les quelques chiffres et graphiques qui suivent vont nous permettre d'illustrer notre propos et de décrire brièvement la situation de l'emploi du district de Vevey. Dans l'ensemble, la chute des emplois industriels du district de Vevey a été compensée, comme nous l'avons dit, en grande partie par une croissance très importante de la branche NOGA K (Immobilier, location, informatique, R&D, services aux entreprises). Cet essor a permis au district de limiter la chute de ses emplois totaux entre 1985 et 2001 de respectivement 24'975 à 22'364 emplois, soit une chute de 10,45 %. En comparaison, l'ensemble des emplois du Canton de Vaud a augmenté durant cette même période de 8 %. Le district de Vevey est celui qui a subi la plus forte baisse, suivi par le Pays d'Enhaut (-10.1 %), Moudon (-2.42 %), Rolle (-0.9%) et Orbe (-0.1 %). Voici la situation évolutive des emplois des principales branches d'activités du district, dont de plus amples détails sont disponibles en annexe<sup>55</sup>. A souligner encore pour finir, que 60 % des emplois et de la population de l'Est vaudois (01) se localisent dans le district de Vevey.

Figure 1: Evolution des emplois par branches d'activités, district de Vevey (85-01)



Après avoir souligner les quelques chiffres importants sur les emplois du district, nous allons maintenant pouvoir étudier les perceptions des entrepreneurs locaux sur la situation actuelle, en été 2004.

<sup>55</sup> Cf : Annexe 18

## 11. Le questionnaire

### 11.1 L'échantillon

Mis en place durant un stage effectué au mois d'août 2004 à l'association de Promotion Economique du district de Vevey à Montreux, ce questionnaire a été envoyé dans le cadre d'un mandat réalisé en collaboration avec un étudiant HEC pour la Communauté des Intérêts de l'Est vaudois (CIEV). Il a été adressé à des entrepreneurs importants de la région économique de l'Est vaudois, soit dans les districts de Vevey, d'Aigle, d'Oron et du Pays d'Enhaut. Pour notre travail, nous avons décidé d'étudier uniquement les réponses qui concernaient les entreprises du district de Vevey.

Le questionnaire a ainsi été envoyé à un échantillon de 123 entreprises du district, qui étaient soit des S.A. soit des Sarl. Relativement élevé, le taux de réponses a été de 30.9 %, soit de 38 sociétés, dont 29 sociétés anonymes et 9 sociétés à responsabilité limitée. Le choix de ces entreprises s'est fait essentiellement à partir de listes d'entreprises disponibles auprès de l'office de *PR*OMotion économique de la région de *MO*ntreux-*VE*vey (PROMOVE). Elles étaient composées de membres de l'association, mais aussi d'une liste des sociétés créées dans le district depuis octobre 2003. La liste de notre enquête est ainsi légèrement subjective, mais comprend quand même une grande partie des acteurs économiques importants du district. L'échantillon de retour, composé des 38 entreprises, a été traité globalement, puis les résultats ont été croisés selon les secteurs, les niveaux de technologie utilisés (35 entreprises répondantes<sup>56</sup>) et la taille des entreprises pour obtenir les résultats décomposés suivants :

- De 16 entreprises secondaires (42,1 %) et de 22 entreprises tertiaires (57,9%)
- De 5 entreprises de technologie de base (14,3 %), de 21 entreprises de technologie moderne (60 %), et de 9 entreprises de technologie émergente (25,7 %).
- De 11 entreprises de 1-9 employés (28,9 %), de 15 entreprises de 10-49 employés (39,5 %), de 10 entreprises de 50-250 employés (26,3 %), et de 2 entreprises de 250 employés et plus (5,3 %).

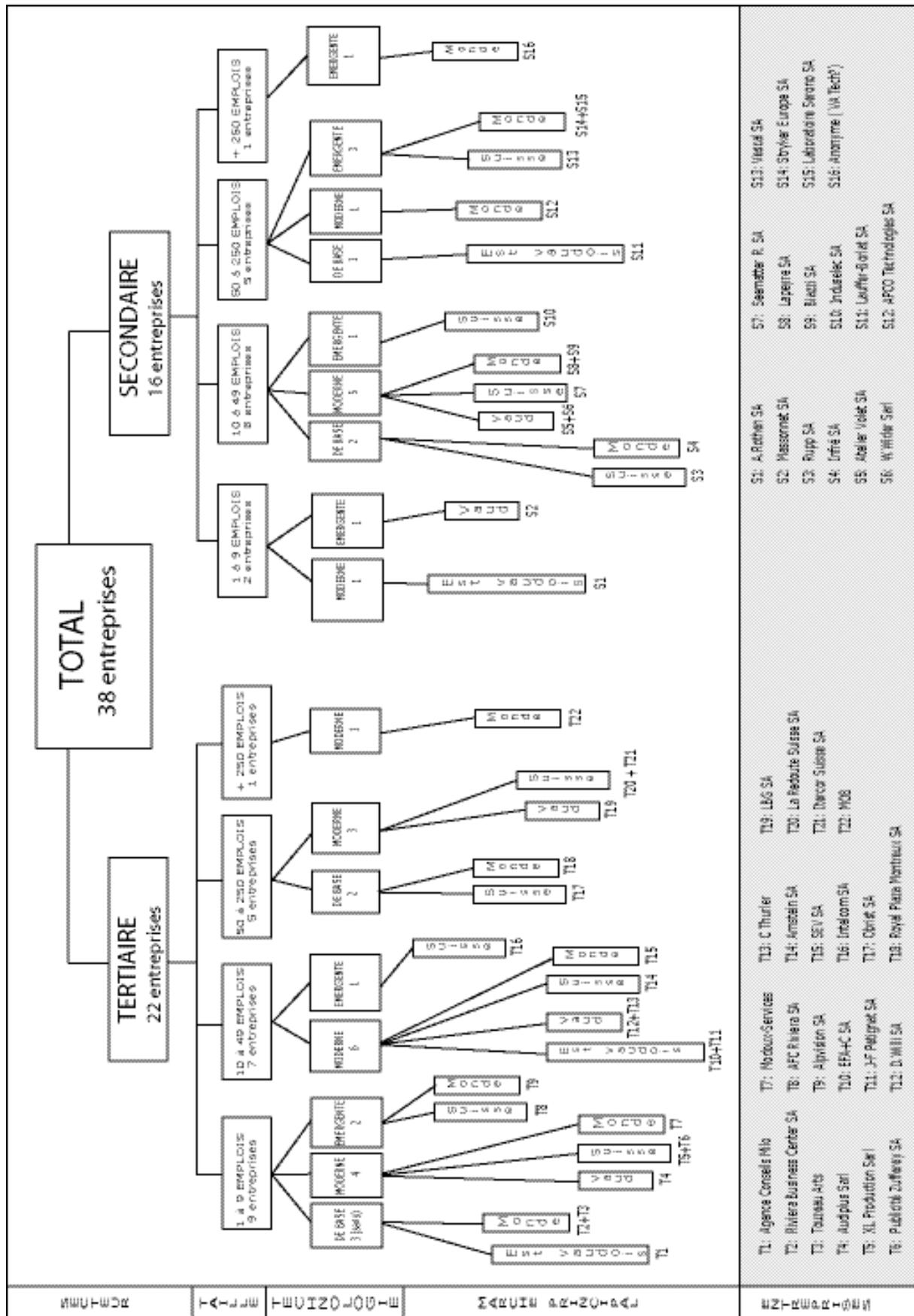
Cette démarche devrait nous permettre de dégager des particularités par rapport aux résultats globaux, mais il est vrai que l'idéal aurait été d'avoir le même nombre d'entreprises secondaires et tertiaires, de technologie de base, moderne et émergente, et le même nombre d'entreprises de 1 à 9 employés, de 10 à 49, de 50 à 250, et de 250 et plus. Cela n'est pas le cas de notre échantillon qui est ainsi pas vraiment très représentatif. Mais nous allons quand même essayer de tirer quelques éléments, tout en restant prudent quant au niveau de généralisation. Il ne faudra pas non plus oublier qu'il traite des perceptions des entrepreneurs du district sur leur environnement et qu'il contient ainsi des éléments subjectifs.

Ci-après, nous avons présenté une classification de notre échantillon d'après le secteur, la taille des entreprises, leur niveau de technologie et finalement leur marché-cible principal. Il est suivi par deux cartes qui décrivent les localisations de ces entreprises en fonction de leur secteur d'activité et de leur nombre d'employés à l'aide des cercles proportionnels.

---

<sup>56</sup> Sur les 38 entreprises, 3 n'ont pas répondu à la question sur leur niveau de technologie, ce qui explique le nombre 35.

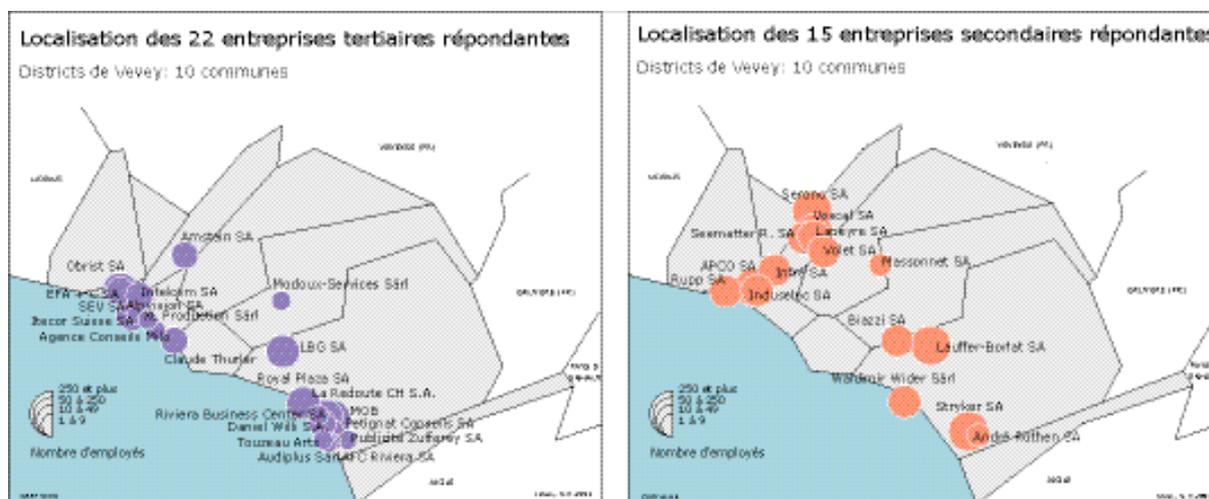
Figure 2: Structure de l'échantillon selon le secteur, la taille et le niveau de technologie



T1: Agence Conseils Mto	T7: Noctur-Services	T13: C Thuler	T19: L&G SA	S1: A.Rathen SA	S7: Seamath R. SA	S13: Vistel SA
T2: Riviera Business Center SA	T8: AFC Riviera SA	T14: Amstein SA	T20: La Redoute Suisse SA	S2: Massonnet SA	S8: Lapeira SA	S14: Sbylar Europe SA
T3: Tournau Arts	T9: Alpidion SA	T15: SSV SA	T21: Danco Suisse SA	S3: Rupp SA	S9: Bluet SA	S15: Laboratoire Swero SA
T4: Audplus Sarl	T10: EFA-C SA	T16: Inalcom SA	T22: WCB	S4: Drifa SA	S10: Induslec SA	S16: Anonime (Via Tech?)
T5: XL Production Sarl	T11: JF Pelligrin SA	T17: Olivet SA		S5: Abeler Votet SA	S11: Lauffler-Breit SA	
T6: Publicité Dufrey SA	T12: D. Hill SA	T18: Royal Plaza Montreux SA		S6: W. Hilder Sarl	S12: AFCC Technologies SA	

Voici la localisation de ces 38 entreprises dans le district en fonction de leur activité sectorielle. La listes des entreprises répondantes, avec un descriptif plus complet extrait du Registre du Commerce du Canton de Vaud, est disponible en annexe<sup>57</sup>.

**Carte 31 : Localisation des entreprises tertiaires / secondaires répondantes (district de Vevey)**



## 11.2 Les questions

Le questionnaire s'est axé essentiellement autour de deux grands thèmes : les facteurs de localisation et les craintes pour les années à venir. Mais nous avons ajouté en parallèle des questions sur la destination de leurs produits/services, la fréquence des contacts avec les partenaires économiques, scientifiques et politiques régionaux, ainsi que quelques affirmations sur lesquelles les entrepreneurs devaient donner leur avis.

La grande majorité des questions sont des questions fermées avec un choix de réponses allant de « très avantageux à peu avantageux », « très probable à peu probable », ou de « plutôt vrai à plutôt faux », avec un choix de 5 ou 7 réponses possibles. Pour les questions sur leur marché-cible, les entrepreneurs devaient spécifier la destination de leurs produits/services sur un choix de 5 réponses (District / Est vaudois / Vaud / Suisse / Europe-Monde). En ce qui concerne les questions sur les fréquences des contacts, le choix de réponses était limité à 3 réponses soit : aucun contact, contacts ponctuels, contacts fréquents. Quelques questions ouvertes composent également notre questionnaire, mais les résultats pour ces dernières ont été relativement décevants et nous ont permis que de faire quelques remarques générales supplémentaires. Le questionnaire est en annexe pour de plus amples informations sur les questions et les choix de réponses<sup>58</sup>. Les valeurs observables dans les tableaux ci-après sont calculées en divisant la somme des valeurs indicielles de chaque question par le nombre d'entreprises répondantes (38). Cette somme s'obtient en multipliant le nombre d'entreprises répondantes par question, par le numéro de la réponse (1 à 7 ou 1 à 5), dont voici un exemple:

	Rép.1	Rép.2	Rép.3	Rép.4	Rép.5	Rép.6	Rép.7	totaux	Indice final
Nombre d'entreprises répondantes	1	0	0	4	3	8	22	38	
Valeur de l'Indice	1	0	0	16	15	48	154	234	6,158

<sup>57</sup> Cf : Annexe 20 (liste des entreprises selon le RC en septembre 04)

<sup>58</sup> Cf : Annexe 19

## 12. Les résultats

### 12.1 Facteurs de localisation

Les résultats des avantages de localisations pour les 38 entreprises répondantes ont donné la situation suivante, alors que les détails en fonction des trois typologies d'entreprises sont disponibles en annexe<sup>59</sup>.

**Tableau 5: Facteurs de Localisation des 38 entreprises répondantes**

Rang	Facteur de localisation	Valeur
1	Proximité d'un axe autoroutier	6,158
2	Cadre de vie	5,711
3	Image de votre région (tourisme, santé, Vevey: ville d'images, industriel)	5,263
4	Proximité d'une clientèle locale	5,162
5	Qualité des infrastructures locales (transports, loisirs, etc...)	5,108
6	Conditions climatiques	5,053
7	Disponibilité de main-d'œuvre / personnel qualifié	4,865
8	Proximité de grands centres urbains (Genève, Lausanne, Fribourg)	4,833
9	Environnement social et culturel	4,684
10	Présence d'entreprises dynamiques dans la région	4,595
11	Disponibilité de terrains / locaux	4,486
12	Conditions fiscales	4,250
13	Contacts et relations avec les milieux bancaires	4,132
14	Coût de l'énergie (eau et électricité)	4,056
15	Proximité de centres et d'instituts de recherches (UNIL, EPFL, CERN)	4,054
16	Coût des terrains et des locaux (construction et location)	3,972
17	Proximité de fournisseurs	3,865
18	Coût de la main-d'oeuvre	3,865
19	Proximité d'un aéroport	3,711
20	Procédures administratives	3,676
21	Disponibilité de main-d'œuvre / personnel non-qualifié	3,472
22	Aides financières publiques	3,189
23	Présence d'entreprises du même secteur	3,171
24	Proximité de matières premières	3,083
25	Aides financières privées (capital-risque)	3,000

#### 12.1.1 Infrastructures

La *Proximité d'un axe autoroutier* est le facteur qui a été jugé dans l'ensemble le plus avantageux par les entrepreneurs. Cette réponse n'est pas vraiment surprenante car la région bénéficie d'une situation géographique au cœur des axes Valais-Genève et Vaud-Fribourg, qui offre un réseau autoroutier bien connecté aux régions et aux villes voisines. Seules les entreprises de plus de 250 employés, qui sont au nombre de 2 dans notre échantillon, ont placé ce facteur en 12<sup>ème</sup> position, soit une chute de 11 places par rapport à la moyenne. Mais ce n'est absolument pas significatif, car l'une des deux l'a jugé très avantageux et l'autre pas du tout. Les axes autoroutiers sont donc très importants pour l'économie régionale et permettent de connecter le district avec toutes les régions voisines.

<sup>59</sup> Cf : Annexe 21

La *Proximité des grands centres urbains* genevois, fribourgeois ou valaisans a aussi été évaluée avantageusement, et arrive en 8<sup>ème</sup> position. Cela confirme l'importance prise par ces grands centres urbains grâce à la multiplication des échanges économiques. Ces derniers demandent des moyens de communications, notamment autoroutiers, très performants pour assurer un bon déroulement de leurs activités économiques. Les entreprises secondaires sont un peu moins intéressées par cette proximité (11<sup>ème</sup>), tout comme les petites entreprises (13<sup>ème</sup>).

La *Qualité des infrastructures locales* semble également satisfaire dans l'ensemble les entrepreneurs qui l'ont placé en 5<sup>ème</sup> position. Nous constatons très peu de variations pour ce facteur selon les différents niveaux de technologies, de taille ou de secteurs. A signaler à nouveau une exception avec les deux entreprises de plus de 250 employés qui l'ont jugée très peu avantageuse pour leurs activités (chute de 17 places), mais devant le peu de représentativité de ces deux sociétés, le résultat est à prendre avec légèreté.

Par contre, la *Proximité d'un aéroport*, souvent jugée déterminante pour l'implantation d'entreprises, n'arrive qu'en 19<sup>ème</sup> position, soit dans le groupe de facteurs jugés peu avantageux. Cela est relativement surprenant et laisse à penser que l'économie régionale est essentiellement tournée vers le marché national, cantonal et régional plutôt que vers l'étranger. Les entreprises tertiaires l'ont quand même placé à la 12<sup>ème</sup> place, et les entreprises de plus de 250 employés à la 1<sup>ère</sup>, mais dans l'ensemble ce facteur est apparu comme peu avantageux pour les entreprises sondées.

La *Proximité de centres et d'instituts de recherches (UNIL / EPFL / CERN)* a elle aussi amené des résultats surprenants en n'apparaissant seulement à la 15<sup>ème</sup> position, c'est-à-dire plutôt dans une situation faiblement avantageuse pour les entrepreneurs. Les entreprises locales n'ont ainsi pas l'air d'accorder une importance à la présence de ces centres de recherches à moins de 30 kilomètres de leur implantation. Des distinctions attendues apparaissent quand même, notamment entre les entreprises utilisant des technologies de base et celles utilisant des technologies émergentes, qui jugent respectivement ce facteur à la 20<sup>ème</sup> et à la 9<sup>ème</sup> position. Aucune différence n'est à faire en fonction des secteurs, et une très légère en fonction de la taille, où cette proximité intéresse davantage les entreprises de 10 à 49 employés et celles de plus de 250 employés.

La *Disponibilité de locaux ou de terrains*, arrive en 11<sup>ème</sup> position, alors que le district de Vevey est réputé de n'avoir que très peu de terrains disponibles à offrir. Il est vrai que les débâcles industrielles des dernières années ont laissé quelques locaux disponibles, mais en tout cas très peu de terrains. Certaines catégories d'entrepreneurs ont jugé cette disponibilité plus favorablement, notamment les entreprises secondaires, qui placent ce facteur en 5<sup>ème</sup> position. Par contre, les entreprises de technologies de bases, et celles de plus de 50 employés, le trouvent moins avantageux pour leurs activités, peut-être parce qu'elles n'ont pas besoin de nouveaux locaux/terrains, ou parce qu'ils ne sont pas appropriés à leurs demandes.

Et finalement le 24<sup>ème</sup> facteur, *Proximité des matières premières*, a été jugé très faiblement avantageux par la majorité de notre échantillon, exception faite par les entreprises secondaires (+5) et surtout par les entreprises qui utilisent des technologies émergentes (+13).

### 12.1.2 Environnement

Après ces facteurs liés aux infrastructures, nous pouvons maintenant mentionner ceux liés à l'environnement géographique du district, soit tout d'abord le *Cadre de vie*, l'*Image de la région* et les *Conditions climatiques*. Le premier a été jugé très avantageusement par l'ensemble des entreprises sondées et arrive en 2<sup>ème</sup> position. Par contre, il obtient une note légèrement moins élevée avec les entreprises de technologies émergentes. L'*Image de la région* semble aussi perçue comme avantageuse (3<sup>ème</sup> position), mais est également jugée nettement moins avantageuse par les entreprises de technologies émergentes. Pour le facteur *Conditions climatiques* (6<sup>ème</sup> position), les entreprises secondaires, celles de plus de 50 employés et surtout celles utilisant des technologies de pointes, les résultats nous montrent que ces dernières lui accordent nettement moins d'importance que les petites entreprises ou celles qui utilisent des technologies de base.

Pour le facteur *Environnement social et culturel*, le constat est également bon et les résultats le placent en tête du second groupe de facteurs dits moyennement avantageux. Ces quatre facteurs « environnementaux » donnent ainsi globalement une très bonne note à l'environnement perçu du district de Vevey, confirmant l'idée qu'il fait bon vivre sur la Riviera vaudoise.

### 12.1.3 Personnes physiques et morales (clients, fournisseurs, personnels)

La *Proximité des clients*, qui arrive en 4<sup>ème</sup> position, est un facteur qui a été jugé très avantageusement signifiant que la taille du marché régional joue aussi un rôle important pour nos entrepreneurs. Au niveau des disparités, nous pouvons signaler que les entreprises de tailles importantes portent moins d'intérêt à ce facteur, contrairement à celles de 10 à 49 employés qui placent ce facteur en 2<sup>ème</sup> position.

La *Disponibilité d'une main-d'œuvre et d'un personnel qualifié* semble satisfaire les entrepreneurs interrogés qui placent ce facteur en 7<sup>ème</sup> position. La main-d'œuvre qualifiée est vraisemblablement largement disponible en nombre et en qualité pour les entreprises présentes dans le district. Ce facteur avait d'ailleurs été mis en évidence dans la partie statistique précédente, qui avait montré que le district de Vevey disposait dans l'ensemble de sa population d'un niveau de formation légèrement supérieur à la moyenne cantonale. Cette disponibilité de main-d'œuvre a été jugée particulièrement avantageuse par les entreprises secondaires (3<sup>ème</sup>), celles de grandes tailles (4<sup>ème</sup>) et par celles utilisant des technologies émergentes (3<sup>ème</sup>).

Mais en ce qui concerne la disponibilité de *Main-d'œuvre et d'un personnel non-qualifié*, les résultats sont nettement moins positifs (21<sup>ème</sup>), signifiant qu'il semble que les entreprises locales n'ont pas besoin d'énormément de personnes non-qualifiées pour leurs activités. Cela peut en partie expliquer pourquoi le district de Vevey possède l'un des taux de chômage les plus élevés du canton de Vaud. Les anciennes entreprises industrielles ayant fermé, les personnes peu qualifiées ont ainsi eu, et ont toujours, de gros problèmes à se réinsérer dans le tissu économique. Les résultats de ce facteur sont un peu l'inverse de ci-dessus, avec un intérêt dans ce cas marqué plutôt par les entreprises utilisant des technologies de base (12<sup>ème</sup>), celles de 1 à 9 employés (18<sup>ème</sup>) et celles de 50 à 250 employés (16<sup>ème</sup>).

En ce qui concerne le facteur *Proximité de fournisseurs*, il a été jugé plutôt moyennement avantageux et n'apparaît qu'à la 17<sup>ème</sup> position. Les petites entreprises, les entreprises de hautes technologies et celles de 50 à 250 employés se démarquent dans les résultats en y accordant davantage d'intérêts que les autres entreprises. La *Présence d'entreprises du même secteur* arrive également à la fin de notre classement (23<sup>ème</sup> position), mais les résultats des entreprises de hautes technologies, et celle de plus de 250 employés ont montré que ces dernières y octroyaient nettement plus d'intérêts. Et pour finir, l'ensemble des entreprises répondantes a placé en 10<sup>ème</sup> position le facteur *Présence d'entreprises dynamiques dans la région*, soit à une place assez avantageuse, contrairement à la réponse précédente.

#### 12.1.4 Coûts

Les conditions fiscales sont apparues à la 12<sup>ème</sup> position, c'est-à-dire au niveau de la moyenne de nos 25 facteurs de localisation. Les entreprises répondantes ne semblent ainsi pas si mal considérer l'administration fiscale du district, avec même des entreprises qui ont répondu que ce facteur était très avantageux pour elles. Il est vrai que parfois quelques exonérations peuvent faire pencher la balance, et c'est sûrement pour cela que les entreprises de grandes tailles et celles utilisant un niveau de technologie élevé ont placé ce facteur encore plus favorablement dans leur classement. Les autres coûts comme ceux de l'*Energie*, des *Terrains* et de la *Main-d'œuvre* viennent ensuite, respectivement à la 14<sup>ème</sup>, 16<sup>ème</sup> et 18<sup>ème</sup> place. Il est intéressant de voir que l'ensemble de ces facteurs liés aux coûts n'ont globalement pas été jugés aussi négativement que ce que nous pouvions nous y attendre. Seuls les *coûts des salariés* arrivent dans le groupe « peu avantageux ».

Au niveau des disparités entre les groupes de notre échantillon, les *coûts de l'Energie* ont été jugés plutôt favorablement par les entreprises utilisant un niveau de technologie faible et par celles ayant plus de 250 employés. Pour les premiers, ils ont probablement un besoin plus faible en énergie ce qui les désavantage relativement moins de payer un prix élevé, et pour les seconds, leur taille doit évidemment jouer un poids important lors des négociations sur les fixations tarifaires du KWH. Il reste néanmoins que le district de Vevey est, comme l'ensemble du Canton, défavorisé dans ce domaine notamment en comparaison avec ses voisins fribourgeois. Pour les *Coûts des terrains et des locaux*, la même tendance que les coûts énergétiques s'observe, c'est-à-dire qu'ils sont jugés meilleurs par les entreprises de grandes tailles et par celles utilisant un niveau de technologie faible. Par contre, une disparité entre les secteurs est constatée avec les entreprises tertiaires qui ont répondu plus favorablement pour ce facteur que celles du secteur secondaire. Ces dernières sont en manque de places dans le district de Vevey, qui ne leur offre que très peu de nouvelles zones dans son espace urbain largement densifié, et dont les prix des mètres carrés sont devenus très élevés pour de telles implantations. Et pour conclure avec les coûts, les frais de la *main-d'œuvre* locale sont décrits par les entreprises tertiaires, les petites entreprises, et les multinationales plus positivement que la moyenne de l'échantillon.

#### 12.1.5 Aides et administration

Les *Contacts et les relations avec les milieux bancaires* ont été jugés moyens, en apparaissant au milieu du classement (13<sup>ème</sup> position). Cependant nous pouvons quand même observer une distinction entre les entreprises secondaires qui ont jugé ce facteur plus favorablement (9<sup>ème</sup>) que celles du secteur tertiaire (18<sup>ème</sup>). Les entreprises de technologie de base et celles de 10 à 49 employés sont elles aussi plus positives envers les milieux bancaires. Les *Procédures*

*administratives* (20<sup>ème</sup>) ont été aussi jugées négativement par l'ensemble des entrepreneurs sondés, mais encore plus par les grandes entreprises (23<sup>ème</sup>) et par celles qui utilisent des niveaux de technologies peu élevés (23<sup>ème</sup>). Pour les questions *D'aides de financements* (privé ou public), nous avons obtenu des réponses les décrivant comme particulièrement peu avantageuses, que cela soit au niveau public tout d'abord, mais surtout un niveau du secteur privé. Ces dernières arrivent en dernière position de nos résultats. Les aides publiques sont par contre jugées plus favorablement par les entreprises de grandes tailles.

## 12.2 Craintes et risques futurs

Nous allons voir maintenant quels sont les facteurs qui sont perçus comme préoccupants pour les activités des entrepreneurs de notre échantillon, et qui risquent à terme de non seulement freiner leur développement, mais même pire, de les pousser à délocaliser leur entreprise. Nous avons choisi de diviser notre classement arbitrairement en trois groupes de facteurs presque homogènes (5 / 6 / 5), que nous avons respectivement nommé :

- Facteurs négatifs très probables (5)
- Facteurs négatifs probables (6)
- Facteurs négatifs peu probables (5)

Cette délimitation n'a été faite que pour montrer les grandes tendances et il faut bien sûr rester prudent au fait que certains facteurs peuvent être très proches, mais dans un groupe différent. Le tableau des facteurs hiérarchisés des 38 entreprises est présenté ci-dessous du plus probable au moins probable, suivi par un commentaire qui reviendra sur les informations marquantes de nos résultats. Les détails en fonction des trois typologies d'entreprises sont en annexe<sup>60</sup>.

**Tableau 6: Craintes et Risques futurs des 38 entreprises répondantes**

Rang	Craintes pour le futur, délocalisation	Valeur
1	Coûts de productions	2,917
2	Prix des terrains / locaux	2,865
3	Entraves administratives	2,676
4	Difficultés de financement	2,541
5	Manque de dynamisme et d'innovation dans le tissu économique régional	2,486
6	Environnement international	2,378
7	Manque de place (locaux, terrains)	2,243
8	Manque de synergie avec d'autres entreprises locales	2,081
9	Infrastructures insuffisantes (aéroport, route, réseau ferroviaire)	2,054
10	Recrutement de personnels	2,027
11	Manque de fournisseurs ou de sous-traitants dans la région	1,730
12	Obtention de permis de travail	1,676
13	Permis de construire	1,676
14	Offres de formations	1,649
15	Manque de collaborations avec des centres de recherches (UNIL, EPFL)	1,486
16	Offres culturelles / de loisirs	1,378

<sup>60</sup> Cf : Annexe 22

### 12.2.1 Facteurs négatifs très probables

Les deux facteurs jugés les plus préoccupants par les entrepreneurs sondés sont ceux des *Coûts de production* et des *Prix des terrains/locaux*. Alors que le premier concerne vraisemblablement l'ensemble du canton, voire du pays, les prix élevés des terrains sont l'une des particularités du district de Vevey. Ce dernier est déjà très urbanisé et n'a que très peu de terrains disponibles dans son territoire administratif, encerclé d'éléments naturels relativement défavorables pour des extensions (topographie, montagnes, vignes, forêts). La qualité de son environnement favorise aussi la création de biens immobiliers résidentiels ce qui n'améliore évidemment pas les prix des mètres carrés pour les entreprises locales. Les *Entraves administratives*, et les *Difficultés de financement* viennent ensuite compléter ce groupe de facteurs négatifs jugés très probables pour l'avenir. À souligner quand même, que ces deux facteurs ne sont sûrement pas propres au district de Vevey, mais concernent l'ensemble du Canton de Vaud, voire même de la Suisse. Le dernier facteur de ce groupe, qui est le *Manque de dynamisme et d'innovations dans le tissu économique*, est quant à lui peut-être plus particulier au district de Vevey.

Maintenant si nous étudions les résultats de ces cinq facteurs en fonction des trois typologies de notre échantillon, nous constatons quelques petites différences. Le premier élément à mentionner est qu'il y a très peu de disparités entre les secteurs d'activité et les niveaux de technologie. Nos facteurs varient en effet que d'une, voire deux places par rapport à la moyenne de l'échantillon. Par contre au niveau de la taille des entreprises, les résultats présentent des écarts plus importants. En effet, selon nos résultats, les entreprises de 50 à 250 employés sont moins sensibles aux *Difficultés de financement* (perte de 5 places) et au *Manque de dynamisme et d'innovations dans le tissu économique régional* (perte de 6 places). À l'inverse, elles accordent davantage d'incertitudes au *Recrutement du personnel* qui gagne 6 places, et à celui des *Infrastructures insuffisantes* qui en gagne trois. Quant aux entreprises de plus de 250 employés, les différences sont encore plus importantes avec le facteur *Prix des terrains / locaux* qui perd 7 places, et les *Entraves administratives* et les *Difficultés de financement* qui en perdent respectivement 5 et 8 dans le classement. Comme pour les entreprises de 50 à 250 employés, celles de plus de 250 employés sont plus inquiètes envers les facteurs *Infrastructures insuffisantes* (gain de 7 places), *Recrutement du personnel* (gain 4 places) et *Environnement International* (gain 5 places). Elles accordent aussi moins d'importance aux facteurs *Difficultés de financement*, *Prix des terrains et des locaux* et *Entraves administratives*, probablement en raison de leurs meilleurs moyens de financement et de planification.

### 12.2.2 Facteurs négatifs probables

Dans notre deuxième groupe, l'*Environnement international* et le *Manque de place (locaux et terrains)* arrivent à la suite des craintes des entrepreneurs, suivis par les facteurs de *Manque de synergie avec d'autres entreprises locales*, d'*Infrastructures insuffisantes*, de *Recrutement de personnels* et finalement du *Manque de fournisseurs ou de sous-traitant dans la région*. L'*Environnement international* n'est probablement pas propre au district de Vevey, alors que les autres craintes sur l'environnement économique, que cela soit celle sur le manque de synergie, le manque de fournisseurs ou de sous-traitants ou encore celle sur le manque de dynamisme du tissu économique, sont sûrement des facteurs qui concernent plus directement le district que l'ensemble du Canton de Vaud.

L'*Environnement international* inquiète davantage les entreprises tertiaires (gain de 4 places) et les entreprises de plus de 250 employés (gain de 5 places) plus dépendantes des marchés extérieurs, alors qu'inversement les entreprises secondaires semblent lui accorder moins de craintes (perte de 5 places). Pour le facteur *Manque de place (locaux et terrains)*, c'est surtout les entreprises secondaires et les entreprises qui utilisent des technologies émergentes qui se montrent les plus craintives. C'est d'ailleurs ce facteur qui a poussé récemment quelques entreprises industrielles du district à se délocaliser dans le district voisin de La Veveyse (FR). Pour le *Manque de synergie avec d'autres entreprises locales*, les entreprises de petites tailles sont plus inquiètes (gain de 3 places) que celles de grandes tailles, qui ont jugé ce facteur nettement moins préoccupant que la moyenne. Par contre ces dernières évaluent plus négativement les *Infrastructures* du district, et le *Recrutement du personnel* qui semblent leur poser davantage de soucis qu'aux autres typologies d'entreprises de notre échantillon. Pour le dernier facteur de notre groupe qui concerne le *Manque de fournisseurs et/ou de sous-traitants*, peu de différences entre les typologies ont été observées, excepté une importance moindre accordée par les entreprises tertiaires, celles de 50 à 250 employés et celles utilisant des technologies de base.

### 12.2.3 Facteurs négatifs peu probables

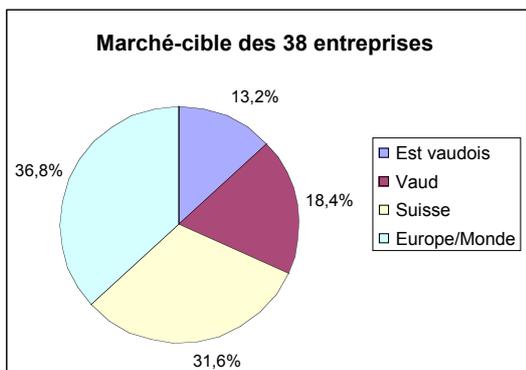
Les trois facteurs qui inquiètent le moins les entreprises de notre questionnaire sont les *Offres culturelles*, le *Manque de collaborations avec des centres de recherches* et les *Offres de formations* qui arrivent respectivement aux trois dernières places de notre classement. Le district de Vevey semble donc à l'avenir pouvoir continuer à offrir des offres culturelles et de formations intéressantes pour les entrepreneurs. Concernant les collaborations avec les centres de recherches les réponses données par les entrepreneurs semblent en soi très positives, car ils ne sont pas inquiets pour ces collaborations. Mais une autre possibilité est aussi à envisager et serait cette fois moins positive pour le district : les entreprises sondées n'ont peut-être tout simplement pas besoin de ces collaborations. Nous reviendrons sur ce sujet et essaierons de répondre à cette question dans le chapitre sur les contacts des entreprises avec leurs différents partenaires. Les *Obtentions de permis de construire* et de *Permis de travail* sont également classés dans ce dernier groupe d'éléments négatifs peu probables, mais comme pour le manque de collaborations avec les centres de recherches, ces résultats positifs peuvent également signifier que les entreprises sondées n'ont peut-être aucunement besoin de ces permis pour les prochaines années et ont ainsi répondu favorablement à nos questions.

Quelques différences entre nos typologies d'entreprises sont également observables dans ce troisième groupe. Pour commencer l'*Obtention de permis de travail* préoccupe davantage les grandes entreprises qui placent ce facteur plus négativement dans leur classement (gain de 5 places). En ce qui concerne les *Permis de construire*, peu de mouvements de classement importants sont constatés, avec les entreprises tertiaires et les entreprises de 10 à 49 employés qui y sont un peu plus inquiètes, alors que c'est l'inverse pour les entreprises utilisant des technologies de bases (perte de 3 places). Les entreprises tertiaires et les entreprises de 50 à 250 employés sont aussi un plus préoccupées par les *Offres de formation*. Pour finir, le *Manque de collaborations avec des centres de recherches* inquiète plus les entreprises secondaires et les entreprises de 50 à 250 employés, mais toujours dans des proportions très légèrement supérieures à la moyenne. Par contre ce facteur inquiète très fortement les entreprises de plus de 250 employés qui le placent à la 4<sup>ème</sup> position du classement, soit dans le groupe des facteurs négatifs très probables (gain de 11 places). Mais rappelons encore une fois que nous n'avons malheureusement que deux entreprises et qu'ainsi le poids de leur représentativité dans notre échantillon est très faible.

### 12.3 Type de marché :

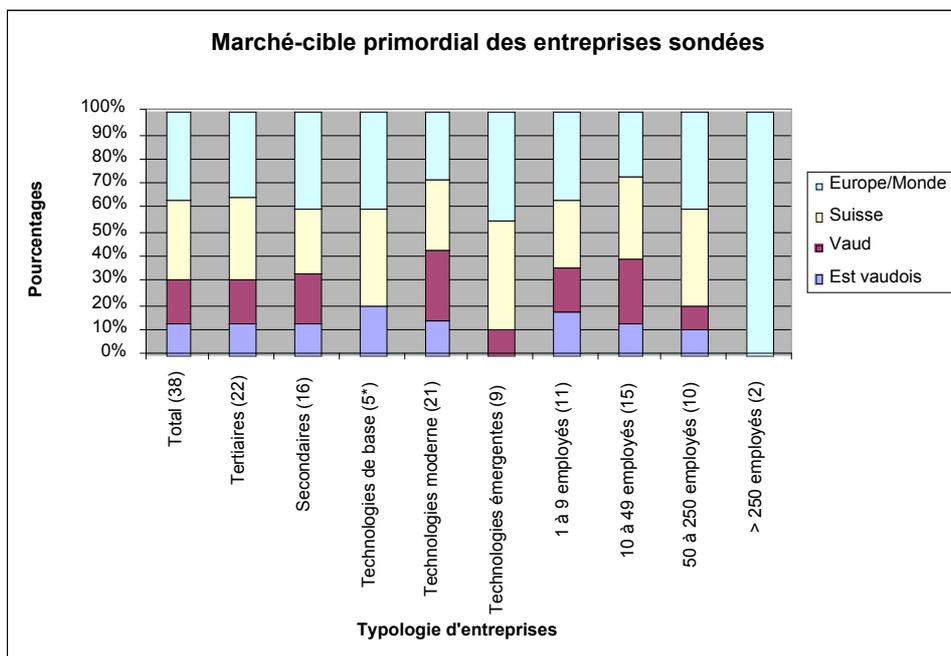
Nous constatons que les entreprises répondantes distribuent leurs produits et services plutôt sur le marché national (31,6%) et sur ceux de l'Europe et du Monde (36,8 %). Aucune d'elles ont répondu que leur marché-cible était le district. Voici un petit graphique qui résume les résultats globaux de nos 38 entreprises répondantes.

**Figure 3: Marché-cible primordial des 38 entreprises répondantes**



Maintenant si nous cherchons des particularités en fonction du type de secteur, de la taille et du niveau de technologie nous trouvons quelques informations intéressantes. Pour commencer prenons la distinction en fonction des secteurs d'activités. Le premier constat est que le marché de l'Est vaudois n'intéresse pas davantage les entreprises du secondaire que celles du tertiaire, ce qui nous donne des résultats conformes à la moyenne de l'ensemble de notre échantillon. Les résultats pour le Canton de Vaud ne s'écartent également que de très peu de la moyenne, avec une très légère hausse pour les entreprises secondaires (20 %) et une petite baisse pour les entreprises tertiaires (17,4 %). Au niveau du marché helvétique, l'inverse se produit avec les entreprises tertiaires qui ont avoué y accorder plus d'intérêts que les entreprises industrielles. En contre partie, ces dernières privilégient davantage les marchés européens et mondiaux, avec un pourcentage de marché-cible de 40 %.

**Figure 4: Marché-cible primordial selon les typologies d'entreprises de notre échantillon**



Les différences en fonction de la taille des entreprises sont elles aussi intéressantes. Comme nous pouvions nous y attendre, les entreprises de 1 à 9 employés sont plus orientées vers le marché de l'Est vaudois, mais les marchés helvétiques et étrangers représentent pour elles quand même une valeur surprenante de 64 %, soit plus élevée que la valeur des entreprises de 10 à 49 employés. En ce qui concerne ces dernières, elles s'intéressent plus au marché cantonal et à celui du pays, mais très nettement moins aux marchés extérieurs (26,7 %). Par contre pour les entreprises de grandes tailles, leurs marchés sont essentiellement la Suisse et l'Europe/Monde et très peu les marchés régionaux et cantonaux.

Et finalement si nous observons les différentes réponses en fonction du niveau de technologie, le constat est que les marchés helvétiques et étrangers intéressent surtout les entreprises utilisant des technologies émergentes, mais aussi celles qui utilisent des technologies de base et ce à un niveau de pourcentages quasi semblables. Mais pour ces dernières, le marché de l'Est vaudois reste important (20%), alors que ce n'est pas du tout le cas pour les entreprises « high-tech ». Pour les entreprises de technologies moyennes, leurs marchés-cibles sont nettement plus équilibrés avec les mêmes pourcentages pour le canton, le pays et l'étranger (28,6%).

En conclusion de ces marchés-cibles, les entreprises sondées semblent être surtout axées sur le marché national et sur celui de l'étranger (Europe ou Monde) avec un pourcentage cumulé pour ces deux marchés d'environ 70 %. Même les entreprises de technologies faibles, ou celles de petites tailles ont répondu que ces marchés étaient leur marché-cible primordial. Aucune entreprise de notre échantillon n'a par contre répondu en faveur de son district. Les districts sont comme nous nous y attendions, des unités administratives qui n'ont pas du tout de délimitations économiques, ce qui confirme le besoin de réfléchir dorénavant en terme de régions économiques pour le canton de Vaud pour profiter et utiliser les complémentarités offertes par chaque zone géographique.

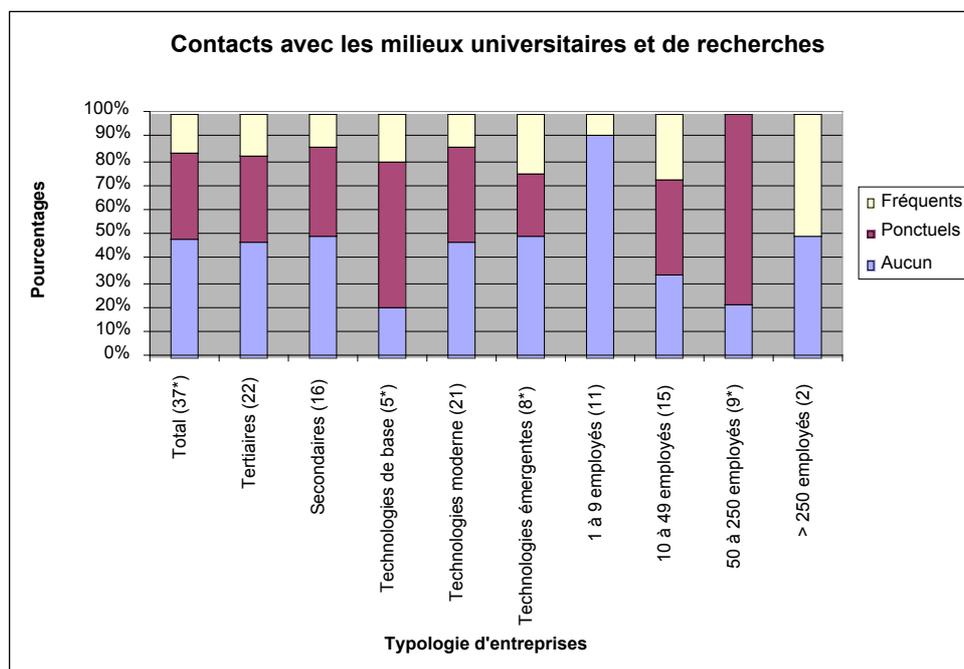
#### 12.4 Fréquence des contacts

Nous avons aussi questionné les entrepreneurs sur la fréquence de leurs contacts avec les milieux économiques, scientifiques et politiques régionaux. Nous avons obtenu les résultats suivants pour l'ensemble des 38 entreprises. Tout d'abord les contacts avec les milieux universitaires et de recherches sont relativement faibles, avec seulement 16,2 % des entreprises qui ont des contacts fréquents avec ce type de partenaire, contre 35,1 % ponctuels et 48,6 % qui en ont jamais. Les entreprises de notre échantillon ont plus de contacts avec les écoles techniques et professionnelles, mais ces derniers sont plutôt ponctuels (56,8%) que fréquents (18,9 %). Il reste quand même 24,3 % des répondants qui n'ont aucun contact avec ces écoles. Par contre les 38 entreprises ont au minimum des contacts ponctuels avec d'autres entreprises locales (37,8%) et même fréquents pour la majorité d'entre-elles (62,2%). Quant aux partenaires politiques, les entreprises sondées ont répondu qu'elles n'avaient des contacts avec ces partenaires qu'occasionnellement (45,9%), voire pas du tout (43,2%), et très peu entretiennent des relations fréquentes (10,8%).

Maintenant nous allons voir s'il existe de grandes disparités en fonction de nos trois typologies d'entreprises retenues. Chaque graphique détaillé suivant aura en première position les résultats globaux que nous venons de mentionner pour en faciliter les comparaisons.

### 12.4.1 Les milieux universitaires et de recherches (Unil, EPFL)

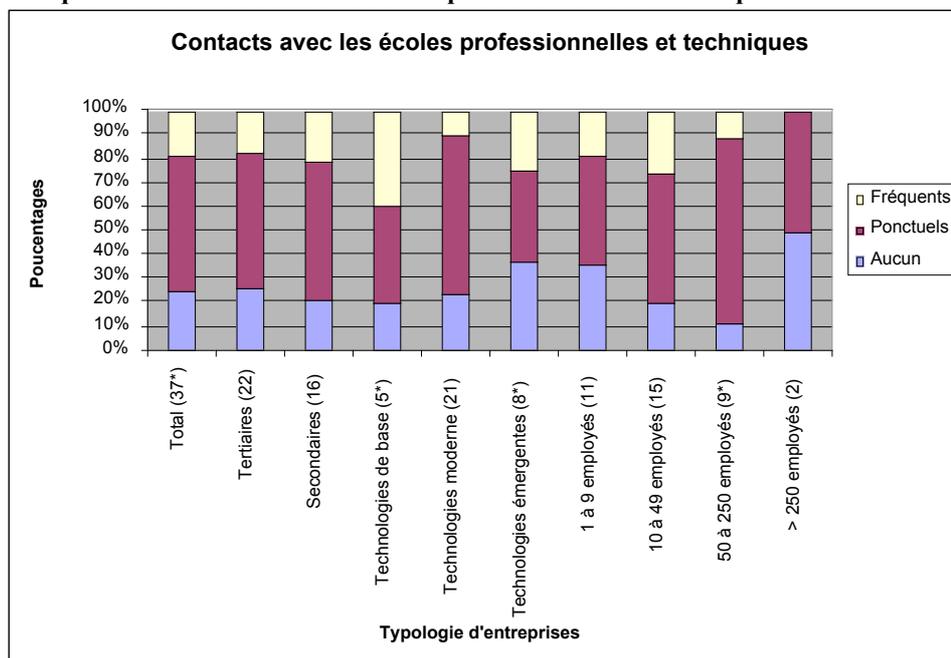
Figure 5: Fréquence des contacts avec les milieux universitaires et de recherches



Pour les contacts avec les milieux universitaires et de recherches, nous constatons que les entreprises secondaires, celles de moyennes technologies et surtout celles de 1 à 9 employés ont moins de contacts fréquents ou ponctuels avec ces partenaires que la moyenne de notre échantillon. Pour les types d'entreprises qui en ont beaucoup plus, il y a celles utilisant des technologies émergentes, mais aussi les entreprises de tailles importantes (10 à 49 emplois et 250 et plus). Les entreprises de 50 à 250 employés n'ont par contre aucun contacts fréquents, ce qui est un peu surprenant, mais par contre c'est le groupe qui a le plus de contacts ponctuels avec eux. Les entreprises de technologie de bases ont aussi des contacts ponctuels assez importants, tandis que les entreprises de 1 à 9 employés ont en quasi aucuns (90%).

### 12.4.2 Les écoles professionnelles et techniques

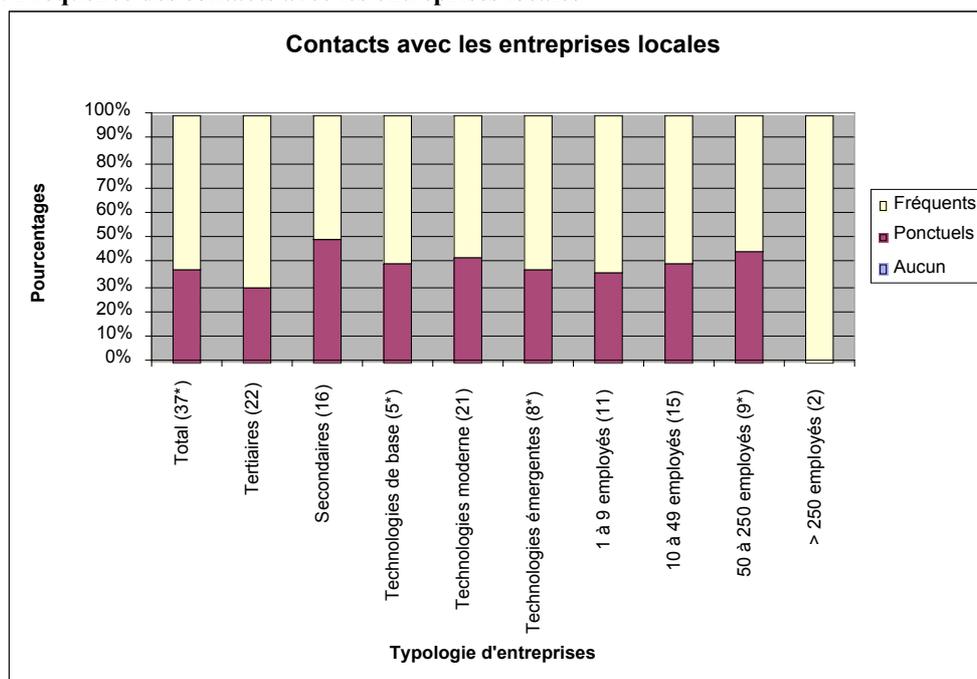
Figure 6: Fréquence des contacts avec les écoles professionnelles et techniques



En ce qui concerne les écoles techniques et professionnelles, les réponses des entreprises secondaires et tertiaires n'ont pas amené de grandes différences. En effet, les deux ont des contacts ponctuels semblables et conformes à la moyenne, alors que les entreprises secondaires ont des contacts fréquents un peu plus élevés que celles du tertiaires. En ce qui concerne le niveau de technologie utilisé, le constat est que les entreprises qui utilisent des faibles technologies ont des contacts plus réguliers avec ces milieux de formations professionnelles et techniques que celles utilisant des technologies moyennes. Ces dernières, bien qu'ayant peu de contacts fréquents avec eux, ont par contre des contacts ponctuels plus nombreux. Quant aux entreprises de technologies émergentes, elles ont des contacts fréquents plus élevés que la moyenne de notre échantillon, mais des contacts ponctuels nettement plus faibles et quasi 40 % d'entre-elles n'ont aucun contact avec ces écoles. Au niveau de la taille des entreprises, c'est surtout les entreprises de 10 à 49 employés qui ont des contacts fréquents et ponctuels plus importants avec ces partenaires. Les petites entreprises (1 à 9 employés) ont quant à elles des contacts fréquents conformes à la moyenne, mais des fréquences plus faibles pour les contacts ponctuels. Les entreprises de 50 à 250 employés ont plutôt des contacts ponctuels, alors que les résultats des entreprises de plus de 250 employés sont partagés.

### 12.4.3 Les entreprises locales

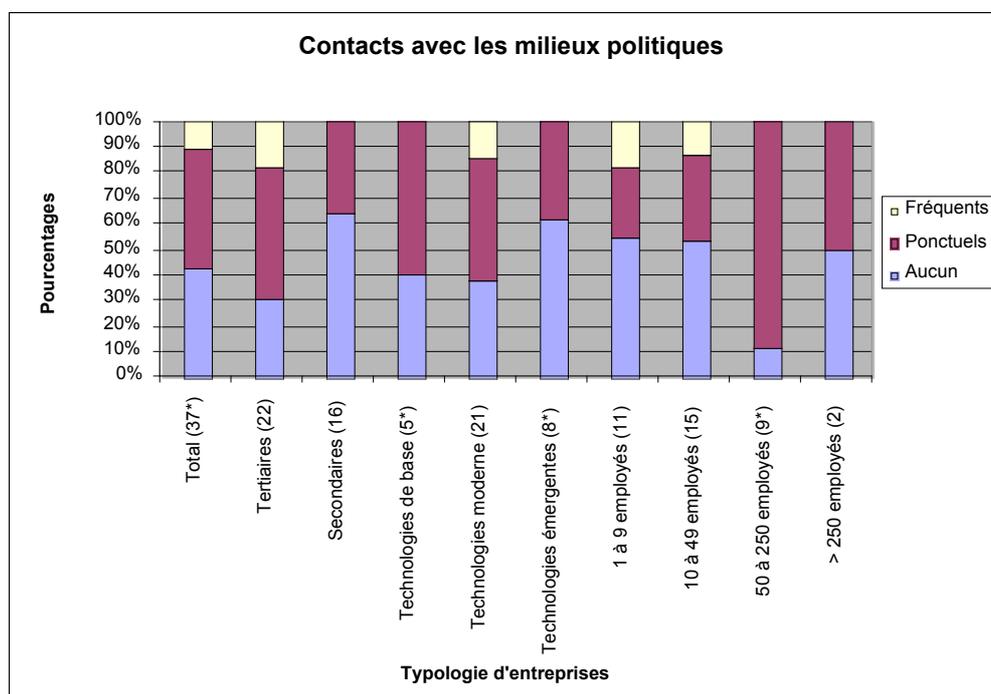
Figure 7: Fréquence des contacts avec les entreprises locales



Les contacts avec les entreprises locales ont amené des résultats relativement proches entre nos trois typologies d'entreprises. En effet, les répondants ont été à chaque fois près de 60 % à répondre qu'ils avaient des contacts fréquents avec ces partenaires économiques et aucune entreprise a répondu n'avoir aucun contact avec eux. Pour notre échantillon, nous pouvons mettre en évidence une seule grande différence liée au type de secteur économique. Les contacts fréquents sont en effet plus importants pour les entreprises tertiaires (70 %) que pour les entreprises secondaires (50 %). Une très légère tendance est aussi observable au niveau de la taille des entreprises, où il semble que plus une entreprise est grande, moins elle a de contacts fréquents avec des partenaires externes. Mais cette affirmation est contredite par les résultats des entreprises de plus de 250 employés, qui restent, il est vrai, quand même très peu représentatifs avec nos deux seules entreprises.

#### 12.4.4 Les milieux politiques

Figure 8: Fréquence des contacts avec les milieux politiques



Les contacts avec les milieux politiques présentent par contre des résultats bien plus variés que les précédents. Les entreprises secondaires ont relativement peu de contacts ponctuels et surtout fréquents avec ce type de partenaires en comparaison avec les résultats des entreprises tertiaires. Les entreprises de technologies émergentes ont également très peu de contacts avec les milieux politiques, contrairement à celles utilisant des technologies moyennes ou de base. Ces dernières n'ont par contre aucun contact fréquent avec eux, mais des contacts ponctuels supérieurs à la moyenne. Alors que pour les entreprises de 1 à 9 et de 10 à 49 employés les contacts fréquents concernent 15 à 20 % d'entre-elles, les entreprises de plus de 50 employés en ont aucun. En revanche, elles ont beaucoup plus de contacts ponctuels, mais aucun fréquent. Les résultats des entreprises de plus de 250 employés sont à nouveau bien partagés.

Pour finir ce chapitre sur les fréquences des contacts, nous allons revenir sur une question qui concernait la connaissance de l'association de promotion économique locale. En effet, après avoir parlé des contacts avec les milieux politiques, économiques, scientifiques et de formations, nous devons aborder cette question car l'association régionale a comme but de servir de relais entre l'ensemble de ces partenaires (surtout politique). A la question de savoir si les entreprises connaissent la *Promove*, nous avons obtenu des résultats globalement très favorables, mais il est vrai quand même légèrement biaisé car nous avons utilisé des listes d'entreprises fournies par cette même association. Globalement 82 % des entreprises sondées connaissent l'association, soit 31 entreprises sur 38, mais des différences apparaissent malgré tout si nous prenons les résultats d'après nos trois typologies. Les entreprises secondaires et surtout celles de technologies émergentes semblent moins bien connaître cette association. Nous remarquons aussi que plus la taille des entreprises est petite, moins elles connaissent *Promove*. Mais rappelons encore que le nombre d'entreprises varie fortement suivant la typologie retenue et le tableau suivant nous montre les différences qui existent entre ces groupes. Ces informations pourront éventuellement être utiles pour mieux cibler et faire connaître l'association de promotion auprès du tissu économique local.

**Tableau 7: Connaissance de PROMOVE**

Connaissance de PROMOVE	OUI	NON
Total (38)	82%	18%
Tertiaires (22)	87%	13%
Secondaires (16)	73%	27%
Technologies de base (5)	100%	
Moyennes technologies (21)	86%	14%
Technologies émergentes (9)	56%	44%
1 à 9 employés (11)	73%	27%
10 à 49 employés (15)	80%	20%
50 à 250 employés (10)	90%	10%
> 250 employés (2)	100%	

## 12.5 Affirmations

Le but de ces questions était de voir plus concrètement comment réagissaient ces entrepreneurs face à des affirmations concernant leur environnement économique (7 affirmations) et leur propre activité (5 affirmations). Les affirmations sont hiérarchisées d'après une échelle allant de « plutôt vrai » à « plutôt faux ». Les résultats détaillés en fonctions de nos trois typologies d'entreprises sont mis en annexe<sup>61</sup>.

**Tableau 8: Affirmations des 38 entreprises répondantes**

Rang	Affirmations	Valeur
1	Notre entreprise peut être considérée comme innovante	3,763
2	Notre entreprise développe entièrement ses propres produits	3,368
3	Le manque de dynamisme locale entraîne une baisse d'activité	3,368
4	L'économie de l'Est-vaudois est bien positionnée pour une ouverture européenne	3,289
5	Notre région de l'Est-vaudois est en perte de vitesse par rapport aux régions voisines (Fribourg, Valais)	3,263
6	L'économie régionale doit encore plus se tourner vers les branches du tourisme et de la santé	3,216
7	Notre entreprise acquiert de nouveaux produits	3,105
8	Que pensez-vous de l'idée de créer un "Fonds Riviera"	3,105
9	Le tissu économique local n'est pas assez diversifié	2,974
10	La concurrence dans notre domaine de compétence est très forte dans cette région	2,737
11	Notre entreprise joue un rôle d'imitateur sur le marché	1,811
12	Notre entreprise occupe surtout un rôle de sous-traitance	1,632

### 12.5.1 Perceptions de leur propre entreprise

Les entrepreneurs sondés ont une perception très positive de leur entreprise qu'ils considèrent comme *innovante et développant entièrement ses propres produits*. Parallèlement les deux affirmations les plus négatives montrent qu'ils ne sont pas d'accord sur le fait que leur entreprise occupe essentiellement un *rôle d'imitateur sur le marché* et encore moins *un rôle de sous-traitance*. Ils sont sans avis clair sur la question de *l'acquisition de nouveaux produits*.

Les entreprises utilisant un niveau de technologie faible ont répondu logiquement qu'elles considéraient leur activité comme très peu *innovante* (chute de 8 places), et qu'elles ne se

<sup>61</sup> Cf : Annexe 23

considéraient pas comme des entreprises *acquérant de nouveaux produits* (chute 4 places). Par contre ces dernières ont logiquement donné des réponses plus positives à la question sur leur rôle *d'imitateur sur le marché*. A la question sur le *développement complet de leurs propres produits/services*, les principales divergences dans notre échantillon sont constatées avec les entreprises tertiaires et celles de 1 à 9 employés. Ces dernières ont donné des résultats moins favorables, avec une chute de respectivement 4 et 7 places. Les questions sur le *rôle d'imitateur sur le marché* et sur le rôle de *sous-traitant* n'ont pas montré de divergences importantes, excepté pour les entreprises utilisant un niveau de technologie faible qui se jugent plus « imitatrices » que la moyenne (gain de 4 places). Et finalement les entreprises secondaires et celles utilisant des technologies émergentes ont une tendance plus élevée que les autres de notre questionnaire à *acquérir de nouveaux produits*.

### 12.5.2 Perceptions de l'environnement économique régional

Les résultats de notre questionnaire montrent que les entrepreneurs ont une vision générale de leur environnement relativement peu favorable avec deux affirmations négatives qui arrivent dans les hauteurs de notre classement. En effet, selon la majorité d'entre eux, il existe un *Manque de dynamisme local qui entraîne une baisse d'activité* (3<sup>ème</sup> position), mais aussi une situation économique *en perte de vitesse par rapport aux régions voisines* (5<sup>ème</sup>). Mais face à cette vision quelque peu négative, les entrepreneurs jugent le tissu économique régional *bien positionné pour une ouverture européenne* (4<sup>ème</sup>), mais également *assez bien diversifié*. Ils sont aussi plutôt d'accord sur le fait que la région devrait encore plus se tourner *vers les activités liées au tourisme et à la santé*, sources du développement régional de ces dernières années. Les entrepreneurs sondés jugent aussi que la concurrence dans leur domaine d'activité n'est pas forte dans la région.

En ce qui concerne les disparités de nos typologies, la baisse d'activité liée au manque de dynamisme local a été jugée bien moins négativement par les entreprises de 50 à 250 employés et par les entreprises de technologies émergentes (chute de 6 places). Ces dernières semblent être moins touchées par cette affirmation que la majorité de notre échantillon et ont ainsi une meilleure vision du tissu économique régional. Les entreprises de technologies émergentes pensent même que la région n'est pas autant en perte de vitesse que cela (chute de 5 places), tandis que c'est l'inverse pour les entreprises utilisant des technologies de base qui ont placé cette affirmation en tête de leur classement (gain de 4 places). *Le positionnement de l'économie régionale* pour une ouverture européenne a lui été jugé plus défavorablement par les entreprises de 10 à 49 employés et par celles utilisant des technologies de base. Quant aux entreprises de technologies émergentes et celles de plus de 250 employés, elles ont jugé le *niveau de diversification* de l'économie locale beaucoup plus favorablement que la moyenne des entreprises sondées. Et finalement le *degré de concurrence* dans la région a été évalué globalement comme faible, mais les entreprises de basse technologie l'ont évalué très nettement plus fort en plaçant cette affirmation en 4<sup>ème</sup> position de leur classement, soit une augmentation de 6 rangs par rapport à la moyenne de l'échantillon.

Une question subsidiaire s'était glissée dans ces affirmations pour avoir une idée sur la création d'un fond Riviera pour soutenir le développement régional. Cette idée a été plutôt jugée défavorablement, notamment par les entreprises secondaires et par celles de 10 à 49 employés, tandis les entreprises de 1 à 9 employés s'y sont montrées bien intéressées.

### 13. Bilan de l'analyse qualitative

Notre analyse sur les perceptions des 38 entrepreneurs sondés nous a permis d'obtenir des informations intéressantes sur le tissu économique local. Bien sûr le niveau de représentativité reste discutable, mais parmi les entreprises répondantes nous avons quand même un grand nombre d'acteurs économiques importants du district, nous permettant donc d'avoir des résultats pertinents. Nous avons vu également qu'il existait quelques différences notables selon les typologies d'entreprises sondées, que cela soit en fonction de leur activité sectorielle, de leur niveau de technologie utilisé ou de leur nombre d'employés. Nous allons ainsi tirer un bilan sur le tissu économique du district de Vevey à l'aide de nos résultats obtenus.

Pour commencer c'est relativement sans surprise que les facteurs de localisation les plus favorables ont été ceux appartenant à l'environnement géographique du district (*cadre de vie, Image de la région, Conditions climatiques, Environnement social et culturel*), confirmant ainsi l'idée qu'il fait bon vivre sur la Riviera vaudoise. Les offres culturelles, de loisirs ou de formation dans le district sont également jugées positivement et ne sont pas considérées comme des craintes probables pour l'avenir. Les entrepreneurs sondés ont répondu très favorablement pour ces facteurs, mais l'importance de l'axe autoroutier reste quand même le facteur primordial selon eux, dans une région qui est au croisement de deux axes autoroutiers majeurs.

Le thème des Infrastructures (*Proximité d'un axe autoroutier, Proximité des grands centres urbains, Qualité des infrastructures, Proximité d'un aéroport et la Proximité de centre et d'instituts de recherches*) est arrivé en deuxième position, mais a amené deux surprises importantes. La première concerne la proximité d'instituts de recherches qui a été jugée particulièrement peu importante par nos entreprises sondées, et la fréquence des contacts avec ces milieux de recherches qui se sont avérés globalement assez rares. Pourtant c'est souvent à partir de ces centres que se développent des entreprises dynamiques et innovantes, rendant la région du même coup plus attractive et prospère. La deuxième surprise est venue de la faible importance accordée à la proximité d'un aéroport, facteur qui est souvent mis en avant pour l'implantation de nouvelles entreprises. En effet, ce facteur n'a pas été jugé favorablement lors de notre questionnaire, signifiant peut-être que les entreprises locales n'ont pas besoin d'être facilement connectées aux autres régions mondiales. Mais il est quand même important de dire que de telles infrastructures de transports concernent plutôt des entreprises de grandes tailles, qui sont relativement peu représentées dans notre échantillon (12 d'entreprises de plus de 50 employés).

En ce qui concerne les autres facteurs regroupés dans le thème « Humain » (*Main d'œuvre, Clients, Fournisseurs, Partenaires économiques, Concurrence*), nos résultats nous montrent que les entreprises locales sont nettement plus sensibles et intéressées à la proximité des clients et à celle d'entreprises dynamiques, qu'à la proximité de fournisseurs ou à la présence d'entreprises du même secteur (peu de concurrence). Ces fournisseurs et autres sous-traitants sont aussi d'après les réponses, suffisamment nombreux et ne sont pas mentionnés comme de craintes futures probables. Les entrepreneurs ont par contre reproché un manque de dynamisme dans l'économie régionale, qui non seulement freine leur propre activité, mais a également comme conséquence de mettre la région en perte de vitesse par rapport aux zones géographiques voisines. Mais inversement, ils pensent que la région est bien positionnée pour une ouverture européenne, et que la concurrence régionale dans leur activité est très faible.

Parallèlement à ces critiques de l'environnement économique local, les résultats nous montrent une tendance générale à la valorisation de sa propre entreprise en la jugeant innovante et dynamique (développant ses propres produits). De plus, les entrepreneurs locaux ont une vision positive du bassin d'emplois, non seulement au niveau des disponibilités, mais aussi au niveau de la diversité de qualifications (Elevé / Faible).

Pour nos entreprises sondées, les marchés-cibles primordiaux sont surtout les marchés étrangers pour 37 % des répondants et le marché national avec 32 %, ce qui représente quand même des valeurs relativement fortes. Ces résultats montrent que les entreprises régionales sont fortement axées vers l'étranger, malgré le fait qu'elles n'accordent peu d'importance à la proximité d'un aéroport. Concernant les contacts et les collaborations entre acteurs économiques, les réponses ont toutes été très favorables avec une moyenne d'environ 60 % d'entreprises qui ont des contacts fréquents entre-elles, ce qui n'est pas le cas avec les partenaires politiques et scientifiques.

Les entrepreneurs sondés ont été logiquement plus négatifs au sujet des coûts en général, que cela soit de production, des terrains / locaux ou de la main-d'œuvre. Les difficultés de financement sont aussi mises en avant, alors que les conditions fiscales ne sont pas jugées si négativement. Concernant les prix des terrains / locaux, ces derniers sont à mettre en perspective avec le manque de place dont souffre le district de Vevey, et qui laisse peu de terrains disponibles pour accueillir des entreprises. L'ensemble de ces critiques liées au coûts arrivent aussi en tête des craintes pour le futur et dans les risques probables de freins d'activités. Les contacts avec les milieux bancaires semblent en revanche être assez bons, alors que les aides de financement posent toujours des problèmes aux acteurs économiques locaux, et sont du même coup également des craintes pour le futur. L'idée de créer un fond « Riviera » n'a pas non plus enchanté les entrepreneurs.

Mais face à ces problèmes de coûts et de financements qui se sont avérés importants et préoccupants pour chaque entreprise, il nous a semblé que préoccupés par ces difficultés, la majorité des entrepreneurs restaient très attachés à la région. Cet attachement vient d'après nos réponses, essentiellement de la proximité du domicile privé, des conditions de vie locale, des offres socioculturelles disponibles, des formations possibles et de la beauté des paysages. Il faut aussi dire qu'il s'agit en majorité d'entreprises peu mobiles qui ne peuvent se permettre de déplacer leurs activités au gré de l'évolution de certains facteurs. Elles ont aussi globalement une vision de leur environnement économique assez critique, mais le jugent quand même bien positionné pour une ouverture européenne et suffisamment diversifié. Ces dernières informations nous permettent donc de relativiser leur critique.

## **CONCLUSIONS GENERALES :**

### **14. Conclusion**

#### 14.1 Bilan

Nous avons essayé avec ce travail de mieux comprendre les particularités du tissu économique du district de Vevey et plus globalement de sa région de l'Est vaudois. Ainsi, tout au long de notre travail nous avons cherché à trouver des éléments qui nous permettraient non seulement de positionner notre zone d'étude face à l'ensemble du Canton de Vaud, mais aussi de mieux comprendre sa composition économique locale et les atouts qu'elle offre à ses acteurs économiques. La première partie de notre travail a mis en évidence, grâce aux analyses statistiques, quelques inégalités de développements et de répartitions entre les unités spatiales vaudoises, alors que la deuxième partie nous a permis plutôt d'étudier les perceptions des entrepreneurs veveysans, sondés sur leur propre entreprise et leur environnement économique pour en déterminer ses atouts et inconvénients. Le mélange d'une analyse statistique comparative globale et d'une analyse qualitative locale, nous a ainsi permis de dégager un bilan de notre zone d'étude et de faire quelques réflexions afin de déterminer les activités économiques au plus fort potentiel, sans oublier pour finir, de faire quelques recommandations sur les moyens à mettre en œuvre pour améliorer la durabilité économique locale.

Définir et comparer la durabilité économique de plusieurs unités spatiales s'est avéré être une tâche relativement difficile. En effet, nous avons vu dans notre partie théorique que cette durabilité économique pouvait être définie à l'aide de quatre facteurs qu'étaient selon nos sources retenues, « *la compétitivité, le dynamisme, l'attractivité ainsi que la prospérité* »<sup>62</sup>. Mais soulevons qu'il est aussi évident que chacun de ces facteurs sont liés entre-eux, et qu'une variable composant l'un d'eux peut aisément être classée dans plusieurs de ces facteurs. Il faut également mentionner que la durabilité économique d'un territoire ne peut-être exactement mesurée à l'aide de données statistiques officielles et que d'autres informations vitales auraient pu compléter notre analyse, notamment celles caractérisant les entreprises (CA, Bénéfice), les perspectives d'investissements ou encore les rapports faillites/créations d'entreprises. Au final, nos Analyses en Composante Principale nous ont permis de trouver toute une série de facteurs, dont certains conformes aux quatre facteurs théoriques initiaux. En revanche nous avons aussi obtenu des facteurs bien plus difficiles à définir en raison des indicateurs variés qui les composaient. Notre méthode de travail s'est ainsi avérée très intéressante mais nous a aussi montré la difficulté de définir exactement cette notion de durabilité économique. Grâce à nos indicateurs et à nos facteurs (centralité, prospérité, attractivité, spécialisation), nous avons pu obtenir toute une série d'informations économiques intéressantes pour dresser un positionnement du district de Vevey, et plus globalement de la région de l'Est vaudois.

Les conclusions de nos analyses statistiques ne se sont pas avérées aussi favorables que ce que nous avons pensé initialement lors de l'établissement de notre première hypothèse. En effet, il est apparu qu'en comparaison cantonale, certains indicateurs montraient des valeurs pour le district de Vevey très nettement inférieures à la moyenne cantonale ( industries de

---

<sup>62</sup> CUNHA A & RUEGG J.(dir), *Développement durable et aménagement du territoire*, page 230.

technologie supérieure, chômage). Les districts occidentaux du Canton, avec en tête celui de Nyon, ont exposé des résultats dans l'ensemble meilleurs dans de nombreux domaines (revenu, emplois, population). Même constat avec nos analyses factorielles qui nous ont montré que l'économie vaudoise semble être tournée essentiellement le long de l'axe lémanique et surtout vers sa partie occidentale. En effet, la région de l'Ouest vaudois est souvent apparue avec les meilleurs résultats suivie par la région lausannoise, que cela soit au niveau de nos indicateurs mais aussi de nos facteurs. Quant à la région de l'Est vaudois, elle arrive souvent à la suite, et parfois même en dernière position cantonale comme dans l'évaluation de son activité industrielle ou de son nombre de personnes sans emploi / au chômage. La forte évolution de ses emplois dans les services aux entreprises permet toutefois d'être plus positif et confirme que le profil de l'emploi a bien changé, avec aujourd'hui une sur-représentation des emplois dans les services aux entreprises et une sous-représentation des emplois industriels.

Globalement l'ensemble de nos analyses statistiques nous oblige donc à rejeter notre première hypothèse qui supposait que le district de Vevey et sa région n'était pas autant fragilisé et en perte de vitesse comme semblaient l'affirmer quelques études. Nos conclusions ont amené des résultats qui confirmaient plutôt ces dernières analyses effectuées, avec un basculement de l'économie vaudoise le long de l'axe lémanique occidental, surtout vers les régions de l'Ouest vaudois et accessoirement vers celle de Lausanne. Mais l'environnement économique actuel du district semble être meilleur que ce que laisseraient penser nos indicateurs et nos facteurs. En effet, selon la directrice de la Promotion économique régionale, Mme Sinclair, les résultats de l'année 2004 ont montré une dynamique excellente avec une augmentation des contacts avec des entreprises, une augmentation des accompagnements pour l'obtention de permis de travail (88 en 2003, 395 en 2004), la création de 15 sociétés et « *le volume des nouvelles inscriptions au Registre du Commerce est bien plus important que celui des radiations*<sup>63</sup> ». Cela laisse présager une amélioration de la situation économique du district et permet de relativiser quelque peu le rejet de notre première hypothèse

En ce qui concerne notre deuxième partie sur l'analyse qualitative du tissu économique régional, les résultats nous ont permis grâce aux questionnaires, de mettre en évidence les principaux atouts et inconvénients de localisation, mais aussi d'obtenir des informations intéressantes sur la perception des entrepreneurs locaux de leur environnement économique et de leur propre entreprise. Notre deuxième hypothèse de travail consistait à dire que les entrepreneurs locaux avaient une image négative de leur région en raison des études qui la présentait à chaque fois dans une situation économique peu favorable. Or comme nous venons de le dire, il semble bien que d'après les statistiques officielles, le district de Vevey ne connaisse pas une situation économique si positive. La vision assez négative des entrepreneurs du district sur leur environnement économique serait donc pas influencée uniquement par les études officielles mais serait donc bien une perception réelle de ralentissement. Cela nous oblige donc une nouvelle fois à rejeter notre deuxième hypothèse, tout en signalant quand même que ces entrepreneurs ont répondu assez favorablement sur les niveaux de diversification du tissu économique local et sur ses perspectives favorables pour un élargissement européen. Ces informations plutôt positives contredisent ainsi la vision critique de l'environnement et de son manque de dynamisme.

---

<sup>63</sup> F.M.H, *L'économie passée au rayon X*, in La Presse Riviera Chablais, 21 janvier 2005.

Maintenant au niveau des facteurs de localisation, notre étude confirme notre troisième hypothèse, soit la tendance observée dans la littérature avec un affaiblissement des contraintes classiques de production et un renforcement des facteurs humains. En ce qui concerne les craintes, les questions de financement et de coûts sont également apparues en tête de notre classement, mais les conditions fiscales ont obtenu des résultats plus favorables à ce que nous attendions initialement. Nous pouvons ainsi globalement confirmer notre hypothèse, à l'exception des conditions fiscales qui n'ont pas été jugées si négativement, et dresser maintenant grâce à nos résultats une liste des principaux atouts et inconvénients du district.

#### Points forts :

- Accessibilité (trains, routes, nœud autoroutier)
- Environnement (cadre de vie, image de la région, climat, offres culturelles et de loisirs)
- Disponibilité (main d'œuvre qualifiée, main d'œuvre non-qualifiée)
- Infrastructures et équipements de qualité (soins, cliniques, hôtellerie, formation)
- Attrait touristique
- Diversité de la région
- Discrétion

#### Points faibles :

- Aides et incitations financières privées et publiques
- Prix des terrains et des locaux
- Coûts de production
- Entraves administratives
- Prix de l'énergie
- Taux de chômage
- Manque de dynamisme et d'esprit d'entreprise (« No Challenge »)
- Contacts faibles avec les milieux scientifiques et de recherches
- Topographie

Et pour finir avec notre dernière hypothèse sur la composition et les particularités du tissu économique, nous pouvons affirmer grâce à notre première partie statistique que le profil de l'emploi dans le district a bien changé depuis ces dernières années. Quant au profil du tissu économique, nous pouvons dire qu'il s'agit plutôt d'entreprises de moins de 50 employés, mais qui accordent une importance particulière pour l'écoulement de leurs produits et services au marché national et à celui de l'étranger. Nous avons été quelque peu surpris par l'importance du rôle des marchés étrangers pour les entreprises sondées, alors que nous pensions que leur marché-cible était plutôt cantonal. Nous pouvons donc globalement approuver notre quatrième hypothèse, bien que le rôle joué par les entreprises secondaires semble être plus important à ce que nous pensions. Pour conclure, nous avons décidé d'établir un petit résumé du profil économique tel qu'il en est ressorti de notre questionnaire.

Outre la valorisation de leur propre activité, les entreprises locales se voient comme innovantes et dynamiques, mais la majorité d'entre-elles ne semblent pas profiter de la proximité des centres de savoirs et de technologies universitaires (peu de contacts). Ces derniers, pourtant à moins de 30 kilomètres de leur implantation, pourraient leur permettre d'améliorer et moderniser leurs activités. En revanche les entreprises locales semblent entretenir des contacts fréquents entre-elles, et n'ont que très peu d'inquiétudes envers la concurrence locale. Elles accordent aussi une attention importante aux infrastructures locales, comme les axes autoroutiers, mais n'ont pas un besoin de connectivité très élevé avec d'autres zones géographiques étrangères (aéroport). Ces entrepreneurs (entreprises) sont très attachés à leur territoire en raison de l'environnement géographique général qui leur offre de multiples avantages, dont la proximité du domicile privé. L'importance de ce facteur les rend particulièrement peu mobiles.

Par contre, le tissu économique du district est quand même composé de quelques entreprises beaucoup plus mobiles, qui ont des besoins plus particuliers pour développer leurs activités. Ces dernières sont les plus difficiles à garder mais sont également celles qui ont les potentiels les plus élevés pour la région, non seulement en terme d'activités mais aussi en terme d'image. Les quelques entreprises qui ont quitté récemment le territoire du district l'ont fait surtout par manque de place pour assurer leur développement, mais aussi il est vrai pour des questions de coûts inférieurs (construction, fiscalité). Il est donc important de pouvoir offrir des conditions favorables pour les entreprises qui souhaitent se développer dans la région, de peur de les voir partir. La création d'un pôle d'activités capable d'accueillir de nouvelles entreprises dans le district avait été projeté, mais des difficultés de financement ont empêché sa réalisation. Il ne reste malheureusement que peu d'espaces capables de les accueillir, dont la parcelle des ex-Ateliers de Construction Mécanique de Vevey (ACMV), qui laisse encore des perspectives intéressantes pour le développement et l'implantation de nouvelles activités économiques.

#### 14.2 Potentiels et Perspectives:

L'industrie veveysanne et le tourisme de Montreux ont été, comme nous l'avons vu, les deux branches économiques qui permirent le développement du district. Or l'industrie n'est aujourd'hui plus que l'ombre d'elle-même et le tourisme encore très important, est dans une période moins prospère que jadis. Nous allons donc voir quelles sont les branches qui ont, selon nous, le plus d'avenir dans le district de Vevey, tout en gardant à l'esprit que l'ensemble des activités devra faire preuve d'innovation et de dynamisme.

Nous pensons que **l'industrie** actuelle n'a plus de potentiel important dans le district de Vevey, excepté dans des marchés de niches à haute valeur ajoutée comme ceux des sciences de la vie ou de la haute précision. En effet, grâce aux infrastructures hospitalières, universitaires et industrielles de qualité de l'Arc lémanique, mais aussi grâce à l'image compétitive d'hygiène et de propreté de la Suisse, nous pensons que des secteurs comme la biotechnologie ou les technologies médicales sont les plus appropriés et prometteurs pour l'avenir de l'industrie locale. Cette reconversion, qui permettrait de réhabiliter les infrastructures industrielles traditionnelles (Ex : Serono), pourrait aussi se faire dans l'industrie de la nanotechnologie ou de l'informatique. Mais soyons aussi réaliste devant le peu de places disponibles dans le district (terrains rares, prix élevé) et la forte concurrence qui existe dans ces domaines avec les régions lausannoises et de l'Ouest vaudois plus proches des

centres universitaires et de recherches. C'est pour cela qu'il est important de bien collaborer entre les districts de l'Est vaudois pour essayer d'offrir des solutions complémentaires pour le développement d'activités dans ces domaines. En effet, le district d'Aigle a par exemple des possibilités d'accueils (terrains, locaux) pour des industries de ce type, mais aussi pour celles utilisant des technologies plus faibles comme les manufactures, déjà bien représentées sur son unité administrative. Le district d'Oron possède également de nombreux terrains tout comme celui du Pays d'Enhaut, mais leur importance en terme d'emplois est très faible et leurs perspectives de développement relativement faibles. En effet, ces régions sont assez mal connectées aux grands axes de communications mais sont aussi défavorisées par la proximité d'un district fribourgeois voisin plus attractif dans le domaine industriel (Veveyse). C'est d'ailleurs dans ce dernier que dernièrement encore, deux grandes industries veveysannes s'y sont délocalisées non seulement en raison d'un manque de place sur la Riviera pour leur activité, mais aussi pour des questions de fiscalité et de prix des terrains (Infré SA, Sauberlin & Pfeiffer SA). En conséquence, le district de La Veveyse a connu une augmentation de ses emplois dans l'industrie manufacturière de 80 % de 1985 à 2001 (contre un déclin de -52,4 % (Est vaudois) et de -75,1% (district de Vevey) pendant la même époque!). La situation industrielle de l'Est vaudois connaît donc une phase difficile, surtout à Vevey, mais peut-être qu'un regain d'activité se fera ces prochaines années grâce à des domaines techniques bien précis. Cette solution ne résoudra par contre toujours pas la situation des emplois non-qualifiés qui sont encore relativement nombreux dans le district.

Au niveau du **tourisme**, nous restons nettement plus positif envers son potentiel car les éléments qui ont contribué à son essor n'ont pas changé depuis son développement (paysages, climat, patrimoine historique et architectural) et les infrastructures construites sont toujours performantes. Elles offrent des capacités d'accueils de haute qualité que cela soit dans l'hôtellerie ou dans l'organisation de congrès et de séminaires, mais aussi pour des manifestations culturelles et de loisirs variées. Mais l'industrie du tourisme nécessite parallèlement des efforts importants dans l'amélioration du sens et de la qualité d'accueil, ce qui ne semble pas toujours facile à faire. Ces mesures sont primordiales surtout pour une région qui se positionne dans le tourisme de luxe et d'affaires comme Montreux. Outre ces besoins d'améliorer les prestations de services et d'accueils pour ces clients exigeants, nous pensons qu'il est aussi important de redynamiser l'image de Riviera vaudoise et d'intensifier les contacts avec les grands pôles touristiques étrangers pour maintenir et stimuler l'intérêt touristique. Cet intérêt, bien que venant essentiellement d'une clientèle d'affaires et d'une clientèle individuelle de luxe, dépend relativement beaucoup de l'environnement international et des conditions économiques. Pour limiter cette dépendance, un élargissement de la gamme vers une clientèle moins fortunée permettrait grâce aux différentes manifestations organisées, d'accueillir des populations locales plus diversifiées même sur des périodes relativement courtes (Marché de Noël, Jazz Festival). Face à la situation actuelle de stagnation, le potentiel du district dans cette activité est donc toujours très important, notamment avec l'ouverture des frontières chinoises, mais il nécessite des efforts importants pour dynamiser l'image, remettre en évidence la diversité touristique en définissant de nouvelles offres (lac, arrière-pays, montagnes) et surtout offrir des conditions d'accueils irréprochables.

Le district de Vevey est dans la région de l'Est vaudois, celui qui est le plus axé vers les activités **tertiaires**. D'ailleurs c'est grâce à la croissance des emplois dans la branche K (immobilier, location, informatique, R&D, services aux entreprises), que les emplois totaux n'ont pas chuté fortement après la phase de déclin industriel. Son développement futur va sans aucun doute essentiellement continuer à se faire dans ce secteur (notamment dans les télécommunications et les technologies multimédias), mais malheureusement l'ensemble de la population veveysanne n'a pas un niveau de formation et de qualification qui lui permette de se recycler facilement dans des activités tertiaires (taux chômage). Il faudra aussi veiller à soutenir l'essor de ces emplois tertiaires en offrant des possibilités d'accueil pour de nouveaux entrepreneurs, dans cette région déjà dense et urbaine et ainsi limitée en espaces de construction. Une solution pourrait se faire grâce à la reconversion et la revitalisation des friches industrielles. L'immobilier est d'ailleurs un domaine d'activités qui se porte bien dans le district, grâce au prestige de la région qui attire des investisseurs étrangers. Quant aux activités financières et d'assurances, elles ont également un potentiel mais plutôt limité, car ces dernières sont davantage attirées par les régions lausannoises et genevoises.

Autre secteur qui a connu une forte croissance de ses emplois durant ces dernières années, c'est celui de la santé, des activités sociales et des services collectifs et personnels. Ce secteur socio-sanitaire possède encore un potentiel important grâce aux nombreuses cliniques privées présentes dans le district. Ces dernières, dont certaines sont réputées mondialement, se sont spécialisées dans les domaines aujourd'hui à la mode comme la chirurgie, le bien-être ou la remise en forme. Et pour finir nous pouvons mentionner le domaine de l'Enseignement qui occupe aussi un grand nombre d'emplois, notamment grâce aux écoles privées locales qui permettent d'offrir des formations scolaires et professionnelles de qualité et de renommée internationale.

### 14.3 Recommandations

Nous en arrivons maintenant au moment de proposer quelques mesures à entreprendre par les sociétés locales et l'organe régional de promotion économique, pour tout d'abord garantir le développement économique régional mais aussi essayer d'en améliorer la situation. Ces mesures doivent chercher à améliorer la capacité du district à résister aux concurrents en valorisant ses atouts pour garantir son environnement, c'est-à-dire conserver les activités économiques actuelles tout en attirant de nouvelles. Mais cette tâche est relativement difficile dans un environnement économique qui évolue de plus en plus vite et qui demande un constant renouvellement et une perpétuelle réadaptation du tissu économique local. Voici donc quelques conseils pour tenter de lutter contre la concurrence et améliorer l'attractivité du district de Vevey, qui semble d'après nos conclusions être dans une situation moins favorable que d'autres zones du canton.

Les premiers reproches s'adressent à l'environnement général du district qui nous semble manquer de défis et d'esprit d'entreprendre. Nous pensons qu'il existe une tendance à vivre sur ses anciens acquis et ainsi à ne pas assez créer, s'adapter ou se préparer aux changements. En effet, nous avons eu l'impression que les entrepreneurs voyaient tous très favorablement leur entreprise, critiquaient dans l'ensemble l'environnement économique dans lequel ils étaient, mais ne cherchaient pas à en améliorer la situation, attendant peut-être que cet élan vienne de l'extérieur. Ce sentiment confirme les dires d'un ancien syndicat de Vevey, Yves Christen, qui avait déclaré que « *L'histoire a montré que les hôtes, artistes, entrepreneurs,*

*travailleurs, voyageurs et les immigrés sont toujours eux qui ont amené leur savoir, leurs talents et leurs connaissances pour permettre à la région de se développer...[...] car il y a rarement eu une démarche volontariste des résidents, qui ont eu une tendance à se laisser vivre dans un paysage de rêve et sous un climat agréable »*<sup>64</sup>. C'est ainsi grâce à l'arrivée d'étrangers (Anglais) que l'industrie hôtelière s'est développée à Montreux et que les industries veveysannes (Français) ont connu une croissance si rapide. Or ces deux fleurons de l'économie locale sont depuis quelques années dans une situation moins prospère, voir carrément proche de l'agonie pour l'industrie (chutes des emplois de 50 % depuis 1985).

Un changement des mentalités serait donc bien venu pour réveiller le calme dans lequel se repose l'environnement économique depuis son essor industriel, et l'impression de vivre sur les succès passés. A remarquer quand même l'essor important depuis quelques années des emplois liés aux services aux entreprises qui est très positif. Le tourisme conserve toujours un potentiel important dans le district, mais a besoin tout comme la culture, l'hôtellerie, la restauration et le tissu économique en général, d'une dynamisation et d'une revalorisation de ses acquis pour redonner aux gens l'envie d'y venir, et/ou d'y faire des affaires.

Nous recommandons aussi aux entreprises locales d'enrichir et d'améliorer leurs liens avec d'autres entrepreneurs (région et district) pour essayer de forger une identité régionale en développant par exemple des réseaux. Il est en effet nécessaire de lutter contre la tendance, semble-t-il observée quelques fois, à ne penser seulement qu'à ses propres affaires et de n'avoir pas de vision régionale de développement. Les collaborations entre entrepreneurs de districts différents permettraient notamment aux acteurs économiques de s'adapter plus rapidement aux transformations et d'ainsi mieux lutter contre la concurrence. Ces dernières existent dorénavant plus entre districts limitrophes, mais entre des régions économiques, souvent non délimitées par des frontières administratives. Selon nous, il est donc aujourd'hui nécessaire de travailler en coordination entre les districts de l'Est vaudois pour profiter des offres et des particularités de chacun et ainsi d'avoir une vision régionale de développement.

Nous encourageons aussi ces entrepreneurs locaux à davantage de collaborations avec les milieux universitaires et de recherches qui sont connus pour apporter du dynamisme, de la créativité ou de l'innovation. Cela leur permettrait peut-être de mieux s'adapter aux changements économiques grâce à des transferts de technologies plus rapides. Il pourrait être aussi intéressant de lier davantage les travaux universitaires et ceux des hautes écoles avec le monde professionnel et ses réalités économiques.

Il faut également chercher à améliorer la visibilité et la connaissance de l'organe de promotion économique régionale (CIEV) auprès des entreprises locales, mais aussi de la population. En effet, nous avons vu avec nos questionnaires que la majorité des (futurs) entrepreneurs avait leur domicile privé préalablement très proche du site de leur entreprise. Les populations locales doivent ainsi être aussi informées de l'existence d'une telle association et sur l'ensemble des informations, des conseils et du soutien qu'elle peut leur apporter. Le tissu économique helvétique étant composé essentiellement de petites entreprises, il ne faut donc pas négliger ces entrepreneurs potentiels et les encourager à entreprendre, car certains seront peut-être à l'avenir, des acteurs économiques importants. L'organe de promotion pourrait aussi collaborer davantage avec des populations estudiantines (Universités, hautes écoles) notamment pour la réalisation de travaux de séminaires ou de mémoires sur des problèmes concrets.

---

<sup>64</sup> CHRISTEN Yves, *Le territoire de Vevey-Montreux*, page 27.

Les collaborations entre les districts, notamment grâce à cette Communauté d'Intérêts, doivent également continuer à s'intensifier pour bénéficier des complémentarités réciproques qui existent entre les districts de l'Est vaudois. C'est pour cela que nous trouvons tout à fait justifié d'avoir créé une Communauté d'Intérêts pour les cinq régions économiques vaudoises. Cela permet de mieux cibler les particularités régionales et de réfléchir à une échelle plus vaste que celle du district. Une région peut offrir des atouts et des spécificités plus importants et plus variés qu'un seul district, ce qui permet de répondre mieux et plus rapidement aux diverses demandes, qu'elles viennent de nouvelles entreprises ou d'entreprises existantes. C'est donc pour nous une force que de pouvoir considérer une région dans sa globalité et d'ainsi pouvoir profiter de la diversité de la région pour la création de synergies avec les avantages et spécificités de chaque district.

Nous pourrions aussi imaginer que cette Communauté d'Intérêts organise une rencontre annuelle entre un plus grand nombre d'entrepreneurs locaux pour mieux cerner leurs visions du tissu économique, comme par exemple leurs reproches, leurs problèmes et leurs attentes, mais aussi leurs objectifs et leurs perspectives. Cette manifestation (ateliers, séminaires) permettrait ainsi de récolter une série d'informations venant directement des entrepreneurs, mais renforcerait aussi les contacts entre les entreprises (réseaux) et améliorerait l'identité régionale.

Quant aux pouvoirs politiques, nous ne pouvons que leur conseiller d'améliorer leurs mesures incitatives pour le développement de nouvelles entreprises (mise à disposition de locaux, aides de financements, facilités administratives, exonérations, amélioration des conditions fiscales), mais aussi à orienter davantage leurs négociations d'implantations vers la région orientale du canton, qui malgré ses quelques points négatifs, dispose toujours d'un potentiel. Quelques chiffres ont en effet tendance à montrer que les services de promotion économique exogènes (DEV/SAT) ont quelque peu délaissé la région orientale, avec pour l'année 2003, 18 nouvelles implantations dans la région de l'Est vaudois mais aucun nouveau dossier avec l'aide de ces organes. Pour 2004, les chiffres qui viennent de sortir<sup>65</sup> montrent une baisse du nombre d'entreprises créées grâce à la *Promove* (15 entreprises), mais une forte augmentation des contacts (total de 230), malgré la conjoncture peu favorable. Nous n'avons malheureusement pas d'informations sur les éventuelles mesures d'accompagnements établies par le DEV pour l'année 2004, mais nous imaginons qu'il y a eu, grâce à eux, davantage de contacts qu'en 2003. C'est en effet leur rôle que de cadrer la vision du développement économique, d'éviter les polarisations et de prendre des mesures pour les régions défavorisées.

Récemment un article de la cheffe du département de l'économie vaudoise, Mme Jacqueline Maurer, présentait le bilan des implantations dans le canton pour 2004, avec 90 nouvelles entreprises établies (contre 67 en 2003), mais soulignait également que « *Les entreprises attirées dans le canton par la promotion économique en 2004 ont privilégié la région lémanique et lausannoise comme site d'implantation, malgré les efforts déployés pour les encourager à s'implanter dans le Nord et l'Est vaudois* »<sup>66</sup> Cela montre une nouvelle fois que les acteurs économiques ont une tendance naturelle à favoriser certains espaces géographiques centraux, moteur économique, au détriment d'autres zones plus éloignées et défavorisées. Il existe ainsi quand même un risque important de voir les activités économiques se concentrer dans ces régions, et laisser l'Est vaudois, et en particulier le district de Vevey devenir une

---

<sup>65</sup> F.M.H, L'économie passée au rayon X, in *La Presse Riviera Chablais* du vendredi 21 janvier 2005.

<sup>66</sup> *Vaud : plus d'entreprises, mais de petite taille*, in quotidien de l'AGEFI du lundi 14 février 2005

zone avant tout de logements et d'habitations. C'est d'ailleurs un sentiment marqué dans le district avec ces derniers mois, de nombreuses constructions qui se créent (700 à 800 constructions<sup>67</sup>) et qui vont faire gagner à la ville de Vevey 2000 nouveaux habitants, soit une augmentation d'environ 12 %<sup>68</sup>. Espérons que l'accroissement des nouvelles retombées fiscales permettra d'améliorer les infrastructures et surtout encouragera de nouveaux entrepreneurs à créer des richesses et des emplois.

Nous espérons donc que l'avenir du tissu économique du district de Vevey et de l'Est vaudois arrivera à faire sa place dans l'environnement économique actuel très compétitif, grâce aux renouvellements et à la réadaptation de son tissu économique local aux rapides changements économiques qui frappent tous les territoires. Cette tâche ne sera pas facile et nécessitera des efforts internes ( population, entreprises, CIEV) et si possible des aides externes ( DEV, SET) pour améliorer la qualité du « milieu » économique. Mais selon les dernières informations disponibles<sup>69</sup>, la situation économique du district serait dans une « *dynamique excellente, et l'intérêt pour la région toujours marqué*<sup>70</sup> ». Il faudra cependant attendre les prochains recensements pour voir si les statistiques fédérales confirment la dynamique favorable, tout en ayant à l'esprit que ces statistiques ne permettent pas de mesurer exactement le développement et la durabilité économique d'une région.

---

<sup>67</sup> NAPPEY G., Interview de Dominique Rigot, in *24Heures Riviera-Chablais* du 2 mars 2005

<sup>68</sup> Population de la ville en 2000 : 16'202 habitants (OFS/RP)

<sup>69</sup> F.M.H, *L'économie passée au rayon X*, in La Presse Riviera Chablais, 21 janvier 2005.

<sup>70</sup> Ibidem.

## **BIBLIOGRAPHIE**

### **Ouvrages:**

- BAILLY & BEGUIN, *Introduction à la géographie humaine*, Armand Colin, 1992.
- BENKO G. & LIPIETZ A. (sous direction), *Les régions qui gagnent: districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, PUF, Paris, 1992.
- BENKO G. & LIPIETZ A. (sous direction), *La richesse des régions: la nouvelle géographie socio-économique*, PUF, Paris, 2000.
- BENKO G., *La science régionale*, PUF, Paris, 1998.
- COSINSCHI M., *Le Valais : cartographie d'un espace régional*, IGUL, Payot, Lausanne, 1994.
- CREVOISIER J.-C., *Un développement concerté de l'Arc jurassien*, (Groupe de concertation des régions de montagnes), 1996.
- CUNHA A. & CSILLAGHY, *La Métropole absente?*, IREC/EPFL, Lausanne, 1992.
- CUNHA A & RUEGG J.(sous direction), *Développement durable et aménagement du territoire*, PPUR, Lausanne, 2003.
- CUNHA A., BOTH J-F. & MAGER C., *Evaluation du territoire, développement durable et prospective*, UNIL, Lausanne, 1998.
- DENISART M. & SURCHAT J., *Le cigare et les fourmis, aperçu de l'histoire des ouvrières vaudoises: l'exemple de Vevey et Nyon*, D'en bas, Lausanne, 1987.
- DEMAZIERE C., *Entreprises, développement économique et espace urbain*, Anthropos, Paris, 1995.
- GAUDARD G., *Les disparités économiques régionales en Suisse*, éd. Uni, Fribourg, 1973.
- GAUDARD G. & CUDRE-MAROUX C., *Une nouvelle inégalité interrégionale en Suisse*, CRESUF, Fribourg, 1996.
- GAUDARD G., CUDRE-MAROUX C. & ETIENNE P., *Théorie de l'espace économique et structure économique régionale*, CRESUF, Fribourg, 1997.
- HULFIKER A., *Vevey: centre économique régional*, HEC Lausanne, 1966.
- JACOUD C. & LERESCHE J.-P., *Métropolisation et développement régional*, IREC, Lausanne, 1993.
- JOLY M., *Etude comparative CIEV / PROMOVE*, Montreux, 2004.

LAMARLIERE DE & STASZAK, *Principes de géographie économique*, Bréal, 2000.

LERESCHE J.-P., *Métropole lémanique: l'EPFL et l'innovation technologique*, IREC, Lausanne, 1992.

LATOURE P. & LE FLOCH J., *Géomarketing: principes, méthodes et applications*, Edition Organisation, 2001.

MERENNE-SCHOUMAKER B., *La localisation des services*, Nathan, Paris, 1996.

PERRIARD M., *Pour un troisième étage de l'économie fribourgeoise*, CRESUF, Fribourg, 1991.

RALLET A. & TORRE A. (sous dir.), *Economie industrielle et économie spatiale*, Economica, Paris, 1995

### **Revues :**

*La Confédération en bref*, Chancellerie Fédérale, Berne, 2002

*Les Alpes*, Office du Tourisme du Canton de Vaud, Lausanne, 2004

*Montreux-Vevey*, Montreux Vevey Tourisme, Montreux, 2001, 2002, 2003 et 2004.

*Riviera-Lavaux*, Montreux Vevey Tourisme, Montreux, 2004.

*Le Pays d'Enhaut : Serenity & Purity*, Château d'Oex Tourisme, 2004

*Tourisme Info Pass : Montreux-Vevey*, Montreux Vevey Tourisme, Montreux, 2002/2003 et 2004/2005

*L'année de l'entreprise*, Le Temps & PME Magasine, Genève, 2002.

### **Bulletins :**

Bulletin d'information du bureau pour la promotion économique de la région Montreux-Vevey, *Le printemps de Promove*, PROMOVE, Montreux, 2002.

Bulletin d'information 2003-2004 du bureau pour la Promotion Economique de la Région Montreux-Vevey, *Quinze années de Promotion*, PROMOVE, Montreux, 2003.

Promotion Economique du Canton de Fribourg, *Imposition des sociétés et avantages fiscaux*, Fribourg, 2004.

Promotion Economique du Canton de Fribourg, *Votre Implantation en Suisse*, Fribourg, 2004

## **Rapports :**

Rapport Final Révisé de L'Association Régionale pour le Développement du District d'Aigle, *Lignes Directrices et Schéma d'Organisation spatiale du Pôle de Développement du Chablais Vaudois*, Lausanne, mars 2004.

Rapport d'Activités 2003 de la Communauté d'Intérêt de l'Est Vaudois, CIEV, Montreux, 2004.

Rapport *Emplois et Etablissements vaudois : analyse du recensement fédéral des entreprises et des établissements de septembre 2001*, Statistiques Vaud (Scris), Chef de projets :M-F Goy

## **Articles:**

ATS, *Vaud plus d'entreprises, mais de petite taille*, in l'AGEFI, 14 janvier 2005.

ARTHUR L., *Nyon reste indifférente aux lauriers*, in le quotidien 24heures, 15/16 mai 2004.

CUNHA A., *Aménagement du territoire et développement durable: problématique et indicateurs: Etudes préliminaires en vue de la révision du Plan directeur du Canton de Vaud*, Université de Neuchâtel, 1998.

CUNHA A.& col, *Précarité du travail, vulnérabilité et durabilité sociale, chap. 4*, Université Neuchâtel, 1998

CUNHA A.& col., *Globalisation, compétitivité et durabilité économique : la position du canton de Vaud: Etude préliminaire en vue de la révision du Plan directeur cantonal : chap. I*, Université Neuchâtel, 1998.

CUNHA A.& col., *Système d'indicateurs d'aménagement du territoire: structures et évolution de l'organisation du territoire dans le canton de Vaud, chap. 2: Disparités régionales et intégration de l'espace vaudois: la durabilité spatiale*, Université Neuchâtel, 1998.

F.M.H, *L'économie passée au rayon X*, in La Presse Riviera Chablais, 21 janvier 2005.

HASENMAILE F., *La qualité de la localisation : plus qu'un simple slogan*, in Economic & Policy Consulting, Crédit Suisse, mai 2004.

HENRY M., *Alphabet des communes vaudoises : Corsier*, in FAO, avril 2002, p. 40.

KELLER M., *Nyon, première rivale romande de Zurich*, in le quotidien 24heures, 14 mai 2004.

SALVI P., *Alphabet des communes vaudoises : Montreux*, in FAO, août 2004, p. 32.

VERAGUTH T., *L'indice de promotion économique-une analyse des ressources consacrées à la promotion économique des cantons*, in Economic & Policy Consulting, Crédit Suisse, mai 2003.

## Liens électroniques:

<http://www.evd.admin.ch/>  
<http://www.statistik.admin.ch/>  
<http://www.secoadmin.ch/>  
<http://www.dews.com/>  
<http://www.dec.vd.ch/>  
<http://www.economie.vd.ch/>  
<http://www.mediamind.ch/dev/>  
<http://www.invest-switzerland-vaud.ch/>  
<http://www.vaud-online.ch/>  
<http://www.ciev.ch/>  
<http://www.scris.vd.ch/>  
<http://www.evci.ch/>

## TABLES DES CARTES, TABLEAUX ET ANNEXES

### Cartes :

<a href="#">Carte 1 : Nom des districts / Population totale (district)</a> .....	34
<a href="#">Carte 2 : Emplois tertiaires / secondaires (district)</a> .....	36
<a href="#">Carte 3 : Niveau de Formation (district)</a> .....	37
<a href="#">Carte 4 : Position dans la Profession (district)</a> .....	37
<a href="#">Carte 5 : Dépendance Economique (district)</a> .....	38
<a href="#">Carte 6 : Personnes sans emploi / au chômage (district)</a> .....	39
<a href="#">Carte 7 : Population Totale (district)</a> .....	39
<a href="#">Carte 8 : Revenu Imposable (district)</a> .....	40
<a href="#">Carte 9 : Taux d'Imposition moyen (district)</a> .....	40
<a href="#">Carte 10 : Emplois dans les Services aux Entreprises (district)</a> .....	41
<a href="#">Carte 11 : Emplois Industriels de technologie supérieure (district)</a> .....	42
<a href="#">Carte 12 : Taille des établissements secondaires (district)</a> .....	42
<a href="#">Carte 13 : Taille établissements tertiaires (district)</a> .....	43
<a href="#">Carte 14 : Productivité des emplois tertiaire (district)</a> .....	44
<a href="#">Carte 15 : Facteur 1, données récentes (district)</a> .....	45
<a href="#">Carte 16 : Facteur 2, données récentes (district)</a> .....	46
<a href="#">Carte 17 : Facteur 3, données récentes (district)</a> .....	46
<a href="#">Carte 18 : Facteur 4, données récentes (district)</a> .....	47
<a href="#">Carte 19 : Facteur 1, données évolutives (district)</a> .....	48
<a href="#">Carte 20 : Facteur 2, données évolutives (district)</a> .....	48
<a href="#">Carte 21 : Facteur 3, données évolutives (district)</a> .....	49
<a href="#">Carte 22 : Facteur 4, données évolutives (district)</a> .....	50
<a href="#">Carte 23 : Nom des régions / Population (région)</a> .....	52
<a href="#">Carte 24 : Emplois tertiaires / secondaires (région)</a> .....	53
<a href="#">Carte 25 : Facteur 1, données récentes (région)</a> .....	53
<a href="#">Carte 26 : Facteur 2, données récentes (région)</a> .....	54
<a href="#">Carte 27 : Facteur 3, données récentes (région)</a> .....	55
<a href="#">Carte 28 : Facteur 1, données évolutives (région)</a> .....	55
<a href="#">Carte 29 : Facteur 2, données évolutives (région)</a> .....	56
<a href="#">Carte 30 : Facteur 3, données évolutives (région)</a> .....	57
<a href="#">Carte 31 : Localisation des entreprises tertiaires / secondaires répondantes (district de Vevey)</a> .....	65

## Tableaux :

<a href="#">Tableau 1: Population vaudoise par district, 80-00</a> .....	34
<a href="#">Tableau 2: Emplois totaux, tertiaires, secondaires par district, 85-01</a> .....	35
<a href="#">Tableau 3: Population vaudoise par région, 80-00</a> .....	51
<a href="#">Tableau 4: Emplois totaux, secondaires, tertiaires par région, 85-01</a> .....	52
<a href="#">Tableau 5: Facteurs de Localisation des 38 entreprises répondantes</a> .....	66
<a href="#">Tableau 6: Craintes et Risques futurs des 38 entreprises répondantes</a> .....	70
<a href="#">Tableau 7: Connaissance de PROMOVE</a> .....	78
<a href="#">Tableau 8: Affirmations des 38 entreprises répondantes</a> .....	78

## Figures :

<a href="#">Figure 1: Evolution des emplois par branches d'activités, district de Vevey (85-01)</a> .....	62
<a href="#">Figure 2: Structure de l'échantillon selon le secteur, la taille et le niveau de technologie</a> .....	64
<a href="#">Figure 3: Marché-cible primordial des 38 entreprises répondantes</a> .....	73
<a href="#">Figure 4: Marché-cible primordial selon les typologies d'entreprises de notre échantillon</a> .....	73
<a href="#">Figure 5: Fréquence des contacts avec les milieux universitaires et de recherches</a> .....	75
<a href="#">Figure 6: Fréquence des contacts avec les écoles professionnelles et techniques</a> .....	75
<a href="#">Figure 7: Fréquence des contacts avec les entreprises locales</a> .....	76
<a href="#">Figure 8: Fréquence des contacts avec les milieux politiques</a> .....	77

## Annexe :

Annexe 1 : Classification Noga 2 chiffres	
Annexe 2 : Districts, analyse descriptive des indicateurs et des facteurs	
Annexe 3 : Districts, valeurs des indicateurs et des facteurs	
Annexe 4 : Districts, analyse en Composante Principale (ACP)	
Annexe 5 : Districts, tableaux des corrélations entre les indicateurs	
Annexe 6 : Districts, évolutions des emplois selon leurs branches d'activités Noga	
Annexe 7 : Régions, analyse descriptive des indicateurs et des facteurs	
Annexe 8 : Régions, valeurs des indicateurs et des facteurs	
Annexe 9 : Régions, analyse en Composante Principale (ACP) et tableaux des corrélations	
Annexe 10: Régions, évolutions des emplois selon leurs branches d'activités Noga	
Annexe 11: Communes, liste des noms et des géocodes	
Annexe 12: Communes, carte de localisation	
Annexe 13: Communes, analyse descriptive des indicateurs et des facteurs	
Annexe 14: Communes, cartes des indicateurs	
Annexe 15: Communes, cartes des facteurs	
Annexe 16: Communes, analyse en Composante Principale (ACP)	
Annexe 17: Communes, tableaux des corrélations entre les indicateurs	
Annexe 18: Est vaudois, Vevey, Monthey et Veveysse, tableaux des emplois, 85-01	
Annexe 19: Questionnaire envoyé aux entreprises	
Annexe 20: Liste et description des 38 entreprises répondantes	
Annexe 21: Facteurs de localisation, résultats en fonction des typologies d'entreprises	
Annexe 22: Craintes et risques futurs, résultats en fonction des typologies d'entreprises	
Annexe 23: Affirmations, résultats en fonction des typologies d'entreprises	